

LE MONDE diplomatique

THOMAS
PIKETTY,
LE MARX
DU XXI^e SIÈCLE ?
PAR FRÉDÉRIC LORDON
Page 18.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 733 - 62^e année. Avril 2015

POUR AMADOUER BRUXELLES

Loi Macron, le choix du « toujours moins »

On ne change pas une politique qui perd. Ni la déroute subie lors des élections départementales, ni l'ancrage de l'extrême droite, ni la montée du chômage ne calment les ardeurs libérales du président François Hollande et de son premier ministre Manuel Valls. En témoigne le projet de loi de M. Emmanuel Macron.

PAR MARTINE BULARD

PAS un jour de répit pour la Grèce, au bord de l'asphyxie ; deux ans de délai pour la France, qui avait déjà obtenu deux reports dans l'application des normes bruxelloises. Tel est le verdict de la Commission européenne, qui semble se montrer, une nouvelle fois, ferme avec les faibles et laxiste avec les forts.

Mais l'apparence est trompeuse. Si les niveaux d'endettement et d'austérité ne se comparent pas et si les « exigences » des technocrates bruxellois n'ont pas la même ampleur, le chantage est identique : il faut supprimer tout ce qui fait obstacle à l'enrichissement des plus riches et à la mainmise des actionnaires sur les entreprises. C'est d'ailleurs ce qui aurait pu amener les dirigeants se réclamant de la gauche, MM. Alexis Tsipras et François Hollande, à s'épauler pour desserrer l'étouffement, comme l'espérait le premier. Que nenni.

Paris a choisi de gagner la mansuétude de Bruxelles en lui donnant de nouveaux gages. Le projet de loi « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » concocté par le ministre de

l'économie Emmanuel Macron est taillé sur mesure en vue de cet unique objectif. Avec ses deux cent quatre-vingt-quinze articles dans la formule déposée au Sénat, qui doit en discuter du 7 au 22 avril, le projet touche à tout : libéralisation des lignes d'autobus ; accroissement du travail du dimanche et de nuit ; limitation du rôle des prud'hommes ; affaiblissement du code du travail ; déréglementation de la profession des notaires ; privatisation de l'industrie de l'armement et des aéroports ; filialisation de centres hospitaliers universitaires ; assouplissement des normes environnementales...

Ce bric-à-brac aurait dû concerner les ministères du travail, de la justice, des transports, du logement et de l'écologie, entre autres. Il est resté de bout en bout entre les mains de M. Macron – histoire de bien affirmer l'emprise de la nouvelle coqueluche du président de la République sur le reste du gouvernement.



FRANK SLABBINCK. – « Follow Me » (Suivez-moi), 2011

BRIDGEMAN IMAGES

Il a, en tout cas, suscité l'enthousiasme de l'autre côté du Rhin. « C'est une bonne chose que cette loi ait été adoptée. (...) Preuve d'une bonne capacité d'action » du gouvernement français, a clamé la chancelière allemande Angela Merkel (1). Même satisfecit du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker au micro d'Europe 1 (2) : « C'est une démarche qu'il convient de saluer. » Et d'ajouter, comme un ordre : « Je voudrais que l'effort en matière de réformes structurelles aille plus loin. »

(Lire la suite pages 4 et 5.)

(1) Agence France-Presse, 20 février 2015.

(2) Le 19 mars 2015.

Eloge des syndicats

PAR SERGE HALIMI

PUISQUE chacun prétend se soucier de l'envol des inégalités, pourquoi cette analyse du Fonds monétaire international (FMI) est-elle passée à ce point inaperçue (1) ? En raison de ses conclusions ? Dans une étude présentée en mars dernier, deux économistes issues de ce temple du libéralisme relèvent « l'existence d'un lien entre la baisse du taux de syndicalisation et l'augmentation de la part des revenus les plus élevés dans les pays avancés durant la période 1980-2010 ». Comment expliquent-elles ce lien ? « En réduisant l'influence des salariés sur les décisions des entreprises », l'affaiblissement des syndicats a permis d'« augmenter la part des revenus constitués par les rémunérations de la haute direction et des actionnaires ».

Selon ces économistes du FMI, « une moitié environ » du creusement des inégalités que les libéraux préfèrent traditionnellement attribuer à des facteurs impersonnels (mondialisation, technologies, etc.) découlerait du déclin des organisations de salariés. Doit-on s'en étonner ? Quand le syndicalisme, point d'appui historique de la plupart des avancées émancipatrices, s'efface, tout se dégrade, tout se déplace. Son anémie ne peut qu'aiguïser l'appétit des détenteurs du capital. Et son absence, libérer une place qu'envahissent aussitôt l'extrême droite et l'intégrisme religieux, s'employant l'une comme l'autre à diviser des groupes sociaux dont l'intérêt serait de se montrer solidaires.

Or l'effacement du syndicalisme ne tient ni du hasard ni de la fatalité. En avril 1947, alors que l'Occident s'apprête à connaître trente ans de prospérité un peu mieux partagée, Friedrich Hayek, un penseur libéral qui a marqué son siècle, dresse déjà la feuille de route de ses amis politiques : « Si nous voulons entretenir le moindre espoir d'un retour à une

économie de liberté, la question de la restriction du pouvoir syndical est une des plus importantes. » Hayek prêche alors dans le désert, mais quelques décennies plus tard, grâce à l'intervention directe – et brutale – de deux de ses admirateurs, Ronald Reagan et Margaret Thatcher, lors de conflits de travail marquants (les contrôleurs aériens américains en 1981, les mineurs britanniques en 1984-1985), le « pouvoir syndical » a rendu l'âme. Entre 1979 et 1999, le nombre annuel de grèves impliquant au moins mille salariés passe aux Etats-Unis de deux cent trente-cinq à dix-sept, celui des jours de travail « perdus », de vingt millions à deux millions (2). Et la part du salaire dans le revenu national recule... En 2007, sitôt élu président de la République, M. Nicolas Sarkozy fait à son tour voter une loi restreignant le droit de grève dans les services publics. L'année suivante, il pavoise tel un gamin hilare : « Désormais, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit. »

En bonne logique, l'étude du FMI aurait dû insister sur l'urgence sociale et politique de renforcer les organisations de salariés. Elle estime plutôt qu'« il reste à déterminer si l'accroissement des inégalités dû à l'affaiblissement des syndicats est bon ou mauvais pour la société »... Ceux qui ont déjà une petite idée de la réponse en tireront sans effort la conclusion qui s'impose.

(1) Florence Jaumotte et Carolina Osorio Buitron, « Le pouvoir et le peuple », *Finances & Développement*, Washington, DC, mars 2015.

(2) George Melloan, « Whatever happened to the labor movement? », *The Wall Street Journal*, New York, 4 septembre 2001.

CINQUANTE ANS DANS L'OMBRE DE L'HISTOIRE

Enquête sur ces harkis restés en Algérie

Abandonnés par le gouvernement français, des milliers de supplétifs de l'armée furent assassinés dans les mois qui suivirent l'indépendance. Pourtant, la plupart des harkis continuèrent à vivre en Algérie avec leurs familles. Depuis cinquante ans, ces témoins d'une histoire coloniale plus compliquée que les schémas acceptés sur les deux rives de la Méditerranée sont victimes d'une relégation sociale quasi institutionnalisée.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
PIERRE DAUM *

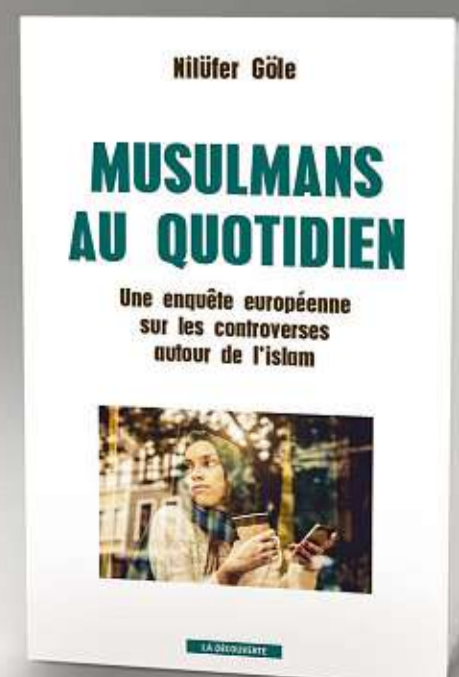
TLEMÇEN, à l'extrême nord-ouest de l'Algérie. Nous quittons la ville en direction du sud. La route s'élève rapidement, puis grimpe en lacets, entourée de somptueux paysages de montagne. Ici ou là, on traverse des villages agrippés à la roche. Ils abritent des familles dont la vie, organisée autour d'un lopin de terre et de quelques bêtes, a peu changé depuis un demi-siècle. Seuls éléments de modernité dans ce paysage aride du djebel : le téléphone portable, la parabole pour les postes de télévision et les parpaings de béton gris des nouvelles maisons. Nous arrivons à Beni Bahdel, un village situé à une quarantaine de kilomètres de Tlemçen, connu pour son immense barrage construit à l'époque des « Français ».

A 79 ans, M. Abderrahmane Snoussi continue de vivre de ses quelques chèvres, qu'il emmène paître chaque matin sur le terrain familial, dans les hauteurs. Harki de 1959 à 1962, le vieil homme accepte pour la première fois de parler de son passé avec un journaliste. « Les Français avaient installé ici un poste très important, avec au moins huit cents soldats. Mon père, qui avait fait la seconde guerre mondiale, leur servait d'interprète. Le FLN [Front de libération nationale] l'a assassiné en 1955, j'avais 19 ans. Quatre ans plus tard, les soldats français sont venus chez moi. Ils ont pris ma femme, et ils m'ont dit de venir travailler avec eux, sinon ils toucheraient à ma femme. C'est comme ça que je suis devenu harki. »

(Lire la suite page 14.)

* Journaliste, auteur de l'ouvrage *Le Dernier Tabou. Les « harkis » restés en Algérie après l'indépendance*, Actes Sud, Arles, qui paraît en avril 2015.

Contre les préjugés,
le vrai visage de l'islam européen



296 pages, 20 euros
Disponible au format ePub

Éditions
La Découverte



LE SUFRAGE UNIVERSEL, UNE CONQUÊTE TOUJOURS INACHEVÉE

Périssables démocraties

Selon une conception largement répandue, l'instauration du suffrage universel constitue l'aboutissement du processus démocratique : tout retour en arrière serait impossible. Pourtant, envisagée au niveau mondial, la conquête du droit de vote est loin d'être linéaire. Faite de fréquents reculs, elle a nécessité des mobilisations populaires d'autant plus vigoureuses qu'elle pouvait infléchir le destin collectif.

PAR RAZMIG KEUCHEYAN *

LA démocratie est en crise. La distance qui sépare le programme de Salonique, sur la base duquel Syriza a remporté les législatives grecques en janvier dernier, de la cascade de concessions imposées depuis au gouvernement issu de ces élections par l'Union européenne en fournit une récente illustration. « C'est la logique du 70-30, expliquait doctement le commissaire européen aux affaires économiques, M. Pierre Moscovici. 70 % de mesures [voulues par Bruxelles] qui ne sont pas négociables, 30 % qui peuvent être changées. » Dans la hiérarchie des valeurs politiques de notre temps, la souveraineté populaire fait bien pâle figure.

Comme tous les régimes politiques, les démocraties sont mortelles. Elles peuvent disparaître, et pour le comprendre il faut se demander comment elles sont nées. Les démocraties représentatives consistent en un ensemble d'institutions politiques, juridiques, économiques et culturelles. L'instauration de la Sécurité sociale en France constitue non seulement une conquête sociale, mais aussi une conquête démocratique, permettant à chacun d'exercer sa citoyenneté à l'abri des aléas de l'existence. Un principe semble néanmoins caractéristique des démocraties représentatives contemporaines : le suffrage universel, c'est-à-dire le droit pour chaque personne adulte de choisir ses représentants ou de se prononcer lors d'un référendum. Ce droit s'accompagne d'une série de libertés fondamentales : de conscience, d'expression, d'assemblée, d'organisation...

Le suffrage universel n'est pas apparu du jour au lendemain. De fait, jamais les révolutions dites « bourgeoises » n'ont procuré immédiatement le droit de vote à

l'ensemble des citoyens. Durant la Révolution française par exemple, l'Assemblée législative fut élue en 1791 avec un suffrage censitaire à deux degrés. Lors de l'établissement de la 1^{re} République française, fruit de l'insurrection populaire du 10 août 1792, le suffrage fut élargi pour les élections à la Convention, mais les femmes et les personnes sans revenus en restaient exclues. Par la suite, la Constitution de l'an I (1793) prévoyait un suffrage universel masculin, mais elle ne fut jamais appliquée et on en revint au suffrage censitaire en 1795. L'émergence des démocraties pleinement représentatives a mis du temps. Elle a supposé l'intervention de facteurs supplémentaires, et en particulier celui des luttes populaires, par « en bas », en faveur de l'élargissement des droits démocratiques. Comme le dit le politiste Adam Przeworski, « les droits politiques ont été conquis par les classes populaires (1) ». Ils n'ont été accordés par les élites que lorsqu'elles y furent contraintes. Le tarissement de ces luttes, la difficulté des mouvements sociaux à revendiquer des droits nouveaux expliquent a contrario la dévitalisation actuelle de la démocratie.

L'histoire globale du suffrage universel permet de mettre en évidence les déterminants de la démocratisation. Le Liberia (1839) et la Grèce (1844) sont les premiers pays à avoir instauré un suffrage universel masculin (2), alors que la Nouvelle-Zélande (1893), l'Australie (1901), la Finlande (1907) et la Norvège (1913) font figure de pionnières du suffrage universel intégral. Il s'agit de pays relativement « périphériques » sur le plan géopolitique et économique. En 1900, dix-sept Etats avaient instauré un suffrage universel masculin ; un seul avait adopté le suffrage universel intégral.

Un droit de vote à géométrie variable

APRÈS la première guerre mondiale survient une percée. En moins de quinze ans, le nombre de démocraties représentatives intégrales passe de quatre à dix. Puis ce chiffre diminue au cours des années 1930, avec la montée des fascismes. En Allemagne par exemple, la république de Weimar avait instauré le suffrage universel pour les deux sexes en 1919 ; il fut aboli de fait par Adolf Hitler à partir de 1933. Ainsi la véritable révolution du suffrage universel n'intervient-elle qu'après le second conflit mondial. Pour ne citer que quelques exemples, la France l'instaure en 1944, le Japon en 1945, l'Italie en 1946, la Belgique en 1948, les Etats-Unis en 1965 (avec le Voting Rights Act, qui permet aux Noirs du sud du pays de voter), etc. Proclamés à la fin du XVIII^e siècle, les principes de la démocratie moderne ont mis plus de cent cinquante ans à devenir pleinement une réalité. Car, dans l'esprit de nombre de ses « pères fondateurs », réels ou supposés, le droit de vote était réservé aux hommes blancs et fortunés.

L'extension de ce droit suit rarement un processus linéaire. Après la Révolution, qui avait connu quatre modes de suffrage, la France est encore passée du suffrage censitaire (réinstauré en 1815) au suffrage universel masculin (adopté par décret le 5 mars 1848), avant de revenir brièvement au suffrage censitaire (par une loi du 3 mars 1850 qui priva du droit de vote deux millions et demi d'électeurs masculins), puis encore au suffrage universel masculin (sous le Second Empire et la III^e République). Le suffrage universel intégral ne fut finalement instauré qu'en 1944 (3). De tels revirements sont fréquents

dans l'histoire, et il n'y a pas de raison de penser qu'ils sont définitivement derrière nous.

Trois principaux critères d'exclusion du vote ont été utilisés dans l'histoire contemporaine : la classe, le sexe et la « race ». Le critère social est le plus fréquent. Il inclut, et combine souvent, des conditions de propriété privée, de revenu, d'imposition ou encore d'alphabétisation. Quoique moins récurrents, les critères sexuel et racial se sont avérés plus persistants. Les Etats-Unis, qui n'ont aboli leurs lois électorales raciales qu'en 1965, et la Suisse, qui a mis fin à son système de vote sexiste au niveau fédéral en 1971 (certains cantons l'avaient fait dès les années 1950), ont longtemps été des démocraties inachevées. La loi électorale américaine connaît d'ailleurs de récents reculs, avec le retour de critères d'exclusion : lors des élections de mi-mandat de novembre 2014, plusieurs gouverneurs républicains ont tenté d'écarter des urnes les « mauvais électeurs », issus de districts populaires à majorité noire ou hispanique, souvent acquis aux démocrates (4).

Y a-t-il une logique derrière les extensions du droit de vote ? Si la démocratisation ne peut être réduite à une cause unique, des « effets d'imitation » existent : plus le nombre de démocraties dans le monde est élevé, et plus la pression sur les Etats non démocratiques augmente afin qu'ils affichent ne serait-ce que les apparences d'un fonctionnement démocratique. Au XX^e siècle, les pires dictateurs se sont réclamés de la démocratie et ont organisé des élections de façade.

Cependant, un facteur constitue une condition nécessaire à l'extension du



NICOLA BEALING. – « Crowded Island, West Wind » (Ile surpeuplée, vent d'ouest), 2006

suffrage : l'existence de luttes populaires en sa faveur. Sur le plan statistique, on constate que le total des grèves, manifestations, émeutes et autres formes de mobilisation (plus ou moins violentes) augmente systématiquement dans les années qui précèdent les extensions de droit de vote (5). La corrélation statistique entre l'élargissement des droits démocratiques et d'autres variables – croissance économique, alphabétisation, urbanisation... – semble nettement plus faible.

L'explication en est simple. Pour des raisons politiques ou économiques, les groupes dominés – mouvement ouvrier, féministes, minorités... – exigent l'égalité des droits, et en particulier le droit de vote. Les élites résistent autant que possible. L'idée que l'extension du suffrage représente une menace pour la propriété privée est un lieu commun de la pensée politique (pas seulement conservatrice) des XIX^e et XX^e siècles, de même que l'argument selon lequel seuls les possédants sont capables de gouverner dans l'intérêt général (6). Des arguments de ce type réapparaissent d'ailleurs régulièrement dans l'histoire des démocraties, comme en 1975, lorsque la Commission trilatérale emmenée par Michel Crozier, Samuel Huntington et Joji Watanuki publie son rapport sur la supposée « crise de gouvernance » des sociétés modernes (7). Mais, lorsque la pression populaire se fait trop forte, les élites sont obligées de céder.

Cela ne signifie pas pour autant que les classes populaires ont conquis ces droits démocratiques seules. Deux facteurs supplémentaires ont joué un rôle déterminant dans les processus de démocratisation : les guerres et les divisions au sein des élites.

Selon l'expression du sociologue Göran Therborn, certaines démocraties sont des « démocraties de la défaite », c'est-à-dire qu'elles sont advenues pendant ou après une guerre (8). En Autriche, en Allemagne, en Italie ou au Japon, par exemple, les extensions du suffrage ont été des conséquences plus ou moins directes de revers militaires. De même pour la France de la fin du XIX^e siècle, où le suffrage est (re)devenu universel masculin après la chute de Napoléon III consécutive à sa défaite lors de la guerre franco-prussienne de 1870. Il n'est donc pas fortuit que la révolution du suffrage universel soit survenue après la seconde guerre mondiale.

Les défaites militaires défont les coalitions politiques existantes. Elles affaiblissent l'hégémonie du bloc au pouvoir et permettent aux autres forces de faire entendre leurs revendications. Les extensions de suffrage ont parfois également lieu dans le cadre de la préparation d'une guerre. Elles servent alors à galvaniser la population. Dans ses Mémoires, Otto von Bismarck écrit ainsi que « l'adoption du suffrage universel [en 1866] était une arme dans la lutte contre l'Autriche et le reste des puissances étrangères, une arme dans la lutte pour l'unité nationale (9) ».

Les divisions au sein des classes dominantes ont elles aussi contribué à l'extension du droit de vote. Pour asseoir leur domination, les aristocraties d'Ancien Régime s'appuyaient sur des hiérarchies statutaires, qui leur servaient aussi de mécanisme de règlement des différends. Classe dominante d'un type nouveau, la bourgeoisie dissout – au moins en partie – ces hiérarchies. Du fait de la division sociale et spatiale du travail, se forment en son sein

des « fractions » (industrielles, agricoles, commerciales, financières, etc.), dont les intérêts ne coïncident pas nécessairement. Ces fractions sont en concurrence les unes avec les autres pour l'appropriation du pouvoir et du profit, la plupart du temps pacifiquement, parfois en se livrant à des guerres. L'aggravation des dissensions au sein des classes dominantes aux Etats-Unis est par exemple l'une des causes de la guerre de Sécession (1861-1865).

Dynamique d'alliances et de conflits

POUR organiser sa domination et faire en sorte que la concurrence entre fractions ne dégénère pas, la bourgeoisie s'en remet à un mécanisme régulateur nouveau : le parlementarisme. Des régimes « proto-démocratiques » apparaissent ainsi au seuil de l'époque moderne, comme le parlement islandais dès 930, les cités-Etats italiennes, allemandes ou suisses, puis au milieu du XVIII^e siècle la monarchie parlementaire britannique, la plus ancienne avec celle de Suède. Les racines du parlementarisme remontent à l'Antiquité. Mais sa combinaison avec le capitalisme lui confère des fonctions historiques nouvelles.

Ainsi, l'existence de fractions au sein des élites économiques donne lieu à des dynamiques d'alliances et de conflits. S'ouvre alors un espace politique dans le cadre duquel les groupes dominés font valoir leurs revendications, parmi lesquelles le droit de vote. Le succès obtenu en la matière est parfois tributaire des alliances qu'ils parviennent à établir avec certains secteurs des élites. En plus de la pression exercée par les mouvements féministes, l'extension du droit de vote aux femmes est due, dans certains cas, à la conviction de telle ou telle fraction des classes dirigeantes que leur vote lui serait favorable – dans les pays catholiques, on considérait par exemple que les femmes suivraient les préconisations du clergé. La pression venue d'« en bas » se combine alors avec les divisions existant « en haut ».

Quels enseignements la tumultueuse histoire globale du suffrage universel permet-elle de tirer pour le temps présent ? Si la démocratie semble aujourd'hui en danger, c'est parce que la principale raison de son émergence, la pression populaire exercée pendant un siècle et demi, s'est significativement affaiblie dans le dernier quart du XX^e siècle, en tout cas dans les pays développés de longue date (dans les

pays « émergents », l'histoire est différente). L'absence de divisions au sein des classes dominantes apparaît comme un autre ferment de recul démocratique. Au cours des dernières décennies, le néolibéralisme a été si hégémonique qu'il n'a toléré aucun projet politique alternatif, même venant de l'intérieur des élites (10). La solidité du bloc au pouvoir n'a de ce fait laissé aucune prise aux mouvements populaires. Il est frappant de constater, à cet égard, que la crise économique qui s'est déclarée en 2008 n'a pas ébranlé l'unité des classes dominantes, comme l'atteste la solitude du gouvernement grec face à l'intransigeance européenne. La victoire de Syriza a pourtant servi à démontrer que des brèches existent. Que plusieurs d'entre elles s'ouvrent simultanément dans les années qui viennent et la démocratisation pourrait reprendre sa marche en avant.

(1) Adam Przeworski, « Conquered or granted? A history of suffrage extensions », *British Journal of Political Science*, vol. 39, n° 2, Cambridge, avril 2009.

(2) Fondé par une entreprise américaine de colonisation pour les esclaves affranchis, le Liberia bénéficia d'une Constitution qui prévoyait en 1839 le droit pour tous les hommes d'élire le lieutenant-gouverneur. Le pays devint indépendant en 1847 et adopta alors le suffrage censitaire.

(3) Lire Alain Garrigou, « Le suffrage universel, "invention" française », *Le Monde diplomatique*, avril 1998.

(4) Lire Brentin Mock, « Retour feutré de la discrimination électorale », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014.

(5) Adam Przeworski, « Conquered or granted? A history... », *op. cit.*

(6) Cf. Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, Paris, 2012 (1^{re} éd. : 1995).

(7) Lire Olivier Boiral, « Pouvoirs opaques de la Trilatérale », *Le Monde diplomatique*, novembre 2003.

(8) Göran Therborn, « The rule of capital and the rise of democracy », *New Left Review*, n° 1/103, Londres, mai-juin 1977.

(9) *Ibid.*

(10) Lire Gérard Duménil et Dominique Lévy, « Alliance au sommet de l'échelle sociale », *Le Monde diplomatique*, juillet 2010.

L'ABONNEMENT

un moyen simple et rapide de soutenir votre journal

www.monde-diplomatique.fr/abojournal (voir abonnement en page 2)



Loi Macron,



FRANK SLABBINCK. – «About Change» (A propos de changement), 2013

(Suite de la première page.)

Quant au commissaire européen Pierre Moscovici, qui présidait aux décisions budgétaires de la France un an plus tôt, il a salué ce « pas dans la bonne direction » pour tout aussitôt fustiger le manque d'ambition réformatrice du gouvernement et menacer de « l'éventualité de sanctions (3) ». Au bal des hypocrites, l'ex-ministre est le roi de la valse.

On ne peut pas dire que, du côté français, l'habileté de M. Macron ait emporté la conviction parlementaire, y compris chez des députés socialistes ayant déjà avalé nombre de couleuvres. Le président Hollande et le premier ministre Manuel Valls ont dû imposer ce projet de loi par la force du 49-3 – une disposition constitutionnelle que M. Hollande qualifiait autrefois de « brutalité » et de « déni de démocratie » (4). Lui lui trouve aujourd'hui l'immense mérite de permettre l'adoption de son projet sans vote (5) (donc sans risque de rejet) et un traitement rapide. Or, justement, le président et son premier ministre voulaient tout boucler pour la fin février au plus tard, date de la distribution des bons (et mauvais) points fixée par M. Juncker – manifestation moins soucieux des règles communes quand il transformait le Luxembourg en paradis fiscal. Dès la mi-janvier, Paris a vu débouler une délégation d'experts envoyée par la Commission pour « épulcher » les comptes de Bercy (6). Un avertissement.

Membre d'un gouvernement socialiste, M. Macron aime à répéter que sa loi s'attaque à la « rente » des notaires et des pharmaciens, notables majoritairement électeurs de droite et facilement montrés du doigt, même si certains, notamment à la campagne, ne répondent pas à cette imagerie. Mieux vaut désigner ces catégories que la « rente » des actionnaires au niveau le plus haut depuis la crise. Il serait cependant injuste de ne pas reconnaître une tentative de lutte contre les abus, et certains progrès : meilleure protection des locataires à faible revenu ayant une personne âgée de plus de 65 ans à leur charge (art. 25) ; possibilité de passer l'examen du code de la route dans les locaux des lycées (ce qui devrait raccourcir, un peu, les délais d'attente) et affichage obligatoire des taux de réussite à l'examen du permis de conduire par les écoles de conduite (art. 9 IV) ; majoration de 30% des heures travaillées le dimanche dans les grandes surfaces alimentaires (art. 80 bis A). Quelques mesures positives dans un océan de reculs sociaux.

Si le projet apparaît comme un fourre-tout, il n'en possède pas moins une grande cohérence idéologique, que l'on peut résumer d'une formule : « Toujours moins ». Moins d'Etat, moins de protection sociale,

moins de droits syndicaux, moins de règles pour les entreprises, moins de contrôle public. Il est impossible ici de détailler toutes les mesures. On retiendra quelques exemples significatifs en les regroupant en cinq catégories : les droits sociaux et syndicaux, le temps de travail, les privatisations, les dérèglementations et la centralisation technocratique.

1. PLUS D'ACCORDS INDIVIDUELS

Pour la première fois depuis 1806, un employeur et un salarié pourront signer une convention amiable dans le cadre du code civil, sans référence à celui du travail. Or ce dernier, si imparfait soit-il, limite l'arbitraire patronal et le déséquilibre des forces entre un employeur qui « offre » un emploi et un employé qui doit gagner sa vie.

Il a fallu la vigilance de l'inspecteur du travail Gérard Filoche pour détecter le tour de passe-passe de M. Macron (7). Formellement, le ministre s'est contenté de supprimer un petit alinéa dans l'article 2064 du code civil. Mais ce simple trait de plume change tout. L'alinéa passé à la trappe précisait : « Aucune convention ne peut être conclue à l'effet de résoudre les différends qui s'élèvent à l'occasion de tout contrat de travail soumis aux dispositions du code du travail entre les employeurs, ou leurs représentants, et les salariés qu'ils emploient. » Désormais, l'obstacle est levé. Il suffit qu'un employeur voulant, par exemple, réduire le paiement des heures supplémentaires signe une convention avec un salarié « volontaire » pour qu'elle s'applique sans recours possible.

On glisse ainsi vers une justice à l'américaine où aucun code spécifique du travail n'existe au niveau national, les relations patrons-salariés relevant de la procédure civile. Les conflits s'y règlent dans 95% des cas entre avocats, avant le procès. Nul besoin de jouer les mauvais esprits pour imaginer la disparité des moyens entre employeur et salariés. En France, ce sont les juges prud'hommes (dont l'accès est gratuit) qui examinent les affaires.

En bonne logique, M. Macron s'attache à grignoter leurs pouvoirs (art. 83 et 84, avec leur vingtaine de dispositions). Certes, le texte apporte un statut protecteur au « défenseur syndical », celui qui accompagne le salarié. Mais il impose aux conseillers des « obligations » renforcées – comme « s'abstenir de tout acte ou comportement public incompatible avec leur fonction » – et des sanctions alourdies (8).

Au nom du raccourcissement des délais de jugement, la loi facilite le recours aux séances en formation restreinte (un juge salarié et un juge employeur – au lieu de deux et deux). Un premier pas vers une justice plus expéditive à défaut d'être juste. Pour répondre aux délais effectivement insupportables (11,9 mois en moyenne, avec des pointes à deux ans, voire plus), mieux aurait valu accroître les moyens.

Non seulement le gouvernement écarte cette possibilité, mais l'élection des quinze mille conseillers prud'hommes n'est pas rétablie. Elle aurait dû se dérouler en décembre 2013 si M. Hollande ne l'avait pas supprimée. Comme explication, on a invoqué la forte abstention (74% chez les salariés et 68% chez les employeurs en 2008). A ce rythme, on pourra bientôt supprimer les élections législatives partielles : celle du Doubs le 1^{er} février dernier a affiché 61% d'abstention. L'argument avait déjà été avancé pour supprimer l'élection aux conseils d'administration des organismes de sécurité sociale après 1983. Ces scrutins sociaux étaient pourtant les seuls où tous les salariés et chômeurs – français et immigrés – avaient le droit de vote.

L'affaiblissement de la démocratie sociale s'accompagne d'une réduction des sanctions pour les employeurs qui violent la loi. Désormais, une liste de condamnations forfaitaires (« un référentiel ») sera établie (art. 83). M. Macron la voulait obligatoire, elle n'est qu'indicative. Mais comme les délais du jugement sont raccourcis, il est probable qu'elle s'installera dans les mœurs prud'homales. Le patron saura à l'avance ce qu'il lui en coûte de contrevenir aux lois sociales... Si les sanctions sont inférieures à l'avantage espéré, il se produira exactement ce qui se passe actuellement avec les municipalités : elles préfèrent payer des amendes que de construire des logements sociaux. Fort symboliquement, la peine de prison prévue (jamais appliquée) en cas d'entrave aux missions des représentants du personnel passe à la trappe. Elle est remplacée par une amende de 7 500 euros maximum (art. 85 bis). Toujours le même principe : ceux qui ont de l'argent peuvent s'émanciper de la loi.

D'autres mesures sont instaurées pour réduire les obligations patronales en cas de suppressions d'emplois. Les inspecteurs du travail ne vérifieront plus si l'employeur a bien consulté les élus du personnel lors du licenciement de deux à neuf salariés ; les entreprises se déclarant en difficulté bénéficieront de procédures simplifiées pour licencier – dans un groupe, il suffira à la maison mère d'organiser l'insolvabilité de sa filiale pour être débarrassée (ou presque) de toute

obligation ; en cas de « plan social », le reclassement obligatoire se limitera au seul niveau de l'entreprise et ne se fera plus à l'échelle du groupe.

Dans sa volonté de lever le moindre obstacle aux décisions patronales, M. Macron en est arrivé à concocter cet article kafkaïen : le jugement d'un tribunal administratif refusant un licenciement injustifié « ne modifie pas la validité du licenciement [et] ne donne pas lieu au versement d'une indemnité à la charge de l'employeur » (art. 102). Le salarié injustement jeté dehors ne sera ni réintégré ni indemnisé !

Quant aux travailleurs détachés (9), le scandale n'est pas près de cesser. Certes, l'inspecteur du travail garde le droit de contrôler les entreprises qui y ont recours, de constater d'éventuels manquements (salaire inférieur au smic, absence de repos hebdomadaire, dépassement de la durée quotidienne de travail, etc.). Mais pour toute sanction, il devra se contenter d'« enjoindre par écrit à cet employeur de faire cesser la situation dans un délai fixé par décret en Conseil d'Etat » (art. 96). De quoi faire frémir les marchands de main-d'œuvre...

Une philosophie imprègne ces changements : mieux vaut un face-à-face patron-salariés que des accords collectifs ; mieux vaut des décisions d'en haut que la démocratie sociale ; mieux vaut le code civil que le droit du travail... Depuis la Libération, aucun gouvernement n'a à ce point injecté de potions libérales dans le corps social.

2. TRAVAILLER PLUS ET GAGNER MOINS

Pas moins d'une trentaine de dispositions nouvelles sur le travail ont été adoptées (art. 71 à 82 bis). Le projet de loi crée des « zones touristiques internationales » où les magasins pourront ouvrir tous les dimanches et tous les jours jusqu'à minuit. Même régime pour les commerces installés « dans les emprises des grandes gares ». Signe de l'autoritarisme ambiant : aucun maire ne peut s'y opposer, seul le gouvernement en décide. S'y ajoutent un remodelage et une extension des zones d'exception déjà existantes. Nul n'est aujourd'hui capable de dire combien d'espaces seront ainsi ouverts à tous les vents à côté de la quarantaine actuelle.

Le ministre promet que cela créera des emplois (jusqu'à trente mille), sans en apporter la preuve. Et pour cause. La plupart des études existantes démontrent le contraire (10). La raison en est simple : ce qui est dépensé un jour ne peut l'être le lendemain. Certains économistes anticipent même la disparition accélérée des petits commerces.

Quant au « touriste chinois » qui choisirait Londres contre Paris faute de pouvoir acheter du parfum le dimanche aux Galeries Lafayette, comme le répète à satiété M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, cela relève du fantasme. On conseille au ministre de lire les études de ses propres services : il y apprendrait que la France est la première destination des touristes chinois en Europe et que leur nombre a doublé entre 2009 et 2013 (11). L'organisation du commerce ne semble pas les avoir trop gênés.

A ces ouvertures permanentes dans les zones réservées s'ajoutent les douze dimanches à la discrétion des maires et des préfets (contre cinq précédemment). Déjà, près de trois salariés sur dix (29%) travaillent le dimanche (occasionnellement ou régulièrement), contre deux sur dix en 1990. A part la volonté d'ancrer l'idéologie du « tout consommation » dans un pays qui pourtant manque cruellement de pouvoir d'achat, rien ne justifie une telle remise en cause du repos dominical.

M. Macron assure que seuls les « salariés volontaires » seraient sollicités. Qui peut croire à une telle fable ? Aucun travailleur ne peut résister à une demande insistante de son patron. Au demeurant, la seule pression du pouvoir d'achat suffit à convaincre les plus réticents, le commerce et la grande distribution offrant des salaires

de base très faibles. La moitié des employés à plein temps (souvent avec horaires décalés) y gagnent moins de 1 375 euros net par mois, contre 1 712 euros de salaire médian en France, selon l'Insee (« Emploi et salaires 2014 »). Beaucoup (un quart) sont contraints d'accepter un temps partiel, parfois très partiel, et notamment les femmes, qui forment les gros contingents de main-d'œuvre.

L'espoir d'obtenir des heures majorées risque cependant de se heurter à la réalité. En effet, la loi ne prévoit aucune contrepartie. Elle renvoie à un « accord collectif [ou] territorial » dont les contours restent vagues ou à la « décision unilatérale de l'employeur » après consultation des salariés. Jusqu'à présent, dans les zones existantes, en l'absence d'accord, l'employeur devait appliquer le code du travail et doubler la rémunération. Un cas de figure, il est vrai, devenu minoritaire, tant les accords de gré à gré ou au niveau de l'entreprise ont proliféré. Demain, la contrainte n'existera même plus : aucune référence au code n'est explicite dans le projet de loi (12). Dans un contexte de chantage à l'emploi, le moins-disant social risque de devenir la règle.

Il en est de même pour le travail de nuit, métamorphosé, par la grâce de M. Macron, en « travail en soirée » (de 21 heures à minuit). Seul un accord entre le patronat et les salariés, dans les mêmes conditions que pour le travail du dimanche, fixera des « contreparties pour compenser les charges induites par les frais de garde ». Est-il possible d'être plus imprécis ?

Par on ne sait quel miracle, les heures travaillées dans les commerces alimentaires de plus de quatre cents mètres carrés ont échappé au flou ambiant : elles seront majorées de 30%. C'est mieux que la convention collective, qui prévoit une augmentation de 20% quand le travail du dimanche est habituel, mais nettement au-dessous des 100% prévus quand il est occasionnel.

Non seulement les conditions de vie des salariés vont se dégrader, mais le gouvernement aura répondu aux attentes du patronat en sortant le travail du dimanche du système de dérogations pour l'installer comme norme.

3. BIJOUX DE FAMILLE À VENDRE

On ne dit plus « privatisation » mais « transfert au secteur privé » ou encore « opérations sur le capital des sociétés à participation publique ». C'est incontestablement plus distingué...

En principe, le Parlement doit discuter des modalités de vente des entreprises publiques. M. Macron a dressé une liste de sociétés à privatiser et réclamé, si l'on peut dire, les pleins pouvoirs. Ainsi « la majorité du capital de la société Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) et de ses filiales » va passer au privé (art. 47) sans barguigner. Fabriquer et vendre des armes (la

(3) Pierre Moscovici, « Pour la France, engagement, responsabilité et réformes », 2 mars 2015, sur son blog, www.pierremoscovici.fr

(4) A l'Assemblée nationale, le 9 février 2006, lorsque le premier ministre Dominique de Villepin a recouru au 49-3 pour faire voter le contrat première embauche (CPE).

(5) Les députés peuvent certes déposer une motion de censure contre le gouvernement, mais il suffit qu'une majorité vote la confiance pour que la loi soit « considérée comme adoptée ».

(6) Alexandrine Bouilhet, « Une mission de la Commission européenne à Paris pour épulcher les comptes de la France », *Le Figaro*, Paris, 13 janvier 2015.

(7) Cf. l'analyse de la loi Macron par Gérard Filoche sur son site, www.filoche.net, et « Pourquoi changer l'article 2064 du code civil ? », *Le Monde*, 14 janvier 2015.

(8) Cf. Hélène Y. Meynaud, sociologue et juge des prud'hommes, « Croissance des marges et affaiblissement du droit du travail dans le monde du travail », *Les Mondes du travail*, Evry, mars 2015.

(9) Lire Gilles Balbastre, « Travail détaché, travailleurs enchaînés », *Le Monde diplomatique*, avril 2014.

(10) Cf. Philippe Moati et Laurent Pouquet, « L'ouverture des commerces le dimanche », *Crédoc, Cahier de recherche*, n° 246, Paris, novembre 2008.

(11) « La France demeure le pays le plus visité », *Le 4 Pages*, n° 36, juillet 2014, www.entreprises.gouv.fr

(12) Cf. l'analyse détaillée de Richard Abauzit, « Loi Macron : après l'Assemblée nationale, c'est pire », 5 mars 2015, blogs.mediapart.fr

BRUXELLES

le choix du « toujours moins »

France occupait le cinquième rang mondial en 2014) n'est pas très réjouissant. Mais en attendant un désarmement mondial, Paris se prive d'un instrument de souveraineté et de politique industrielle (que doit-on fabriquer?), de diplomatie (à qui vend-on des armes?), de ressources (le groupe vit de commandes publiques) et d'emplois. Déjà, la vente en cours d'une de ses filiales, Nexter, leader dans les matériels de combat, à l'allemand Krauss-Maffei Wegmann (KMW) suscite des débats entre Berlin et Paris sur la destination des futures exportations (13).

Dans la liste Macron figure aussi la vente des aéroports de Lyon et de Nice-Côte d'Azur, dont « le transfert au secteur privé de la majorité du capital » est autorisé (art. 49). Ainsi le patrimoine de l'Etat fond à vue d'œil : en 2013, l'équipe Hollande a vendu une partie du capital d'EADS (3,7%), de Safran (7,8%), d'Aéroports de Paris (9,5%) ; en 2014, de GDF Suez (3,1%), d'Orange (1,9%). Ce qui lui a permis d'engranger plus de 5 milliards d'euros (14). Sans oublier la vente d'Alstom à General Electric et, plus récemment, de la moitié du capital d'Aéroport de Toulouse-Blagnac.

Autre innovation du ministre : l'autorisation donnée aux « centres hospita-

liers universitaires [CHU] de prendre des participations et de créer des filiales » (art. 42). Des entreprises privées pourront « valoriser » les fruits des recherches publiques. Plus original, elles auront la possibilité d'installer des établissements dans les riches capitales étrangères (comme pour le Musée du Louvre à Abou Dhabi), où les professeurs et les médecins les plus réputés pourront consulter ou opérer quelques jours par mois. Cerise sur le gâteau des mandarins : la création de sociétés intermédiaires pour faire venir dans les CHU de haute renommée les malades fortunés, à la manière de l'hôpital Ambroise-Paré à Paris qui, l'an dernier, a privatisé tout un étage pour accueillir un émir du Golfe. Les experts nomment cela « tourisme médical ». Le commun des mortels, lui, devra attendre que ces touristes d'un nouveau type soient soignés ou que le spécialiste rentre de son équipe étrangère pour obtenir quelque attention.

Dans la foulée, le projet de loi ratifie l'ordonnance du 20 août 2014 (art. 50) qui décrète que « les sociétés anonymes dans lesquels l'Etat détient une participation sont soumises au code du commerce ». Comme elles ne dépendent plus de la loi de démocratisation du secteur, le

nombre de représentants salariés aux conseils d'administration y est réduit. « Il faut en effet laisser suffisamment de place aux représentants de l'Etat et aux administrateurs indépendants (15). » Comme dit le ministre, le rôle des administrateurs salariés – qui ont au moins le mérite d'empêcher l'entre-soi des gestionnaires – est marginalisé, tandis que grandit celui de l'Agence des participations de l'Etat. Laquelle est dirigée par M. Régis Turrini, ex-responsable des fusions-acquisitions chez Vivendi, et par M^{me} Astrid Milsan, ex-responsable des fusions-acquisitions chez HSBC... La parité hommes-femmes est respectée ; mais, côté origine sociale, la diversité apparaît nettement moins marquée...

En attendant, pour s'assurer que la SNCF ne dérive pas, le projet veut inscrire dans le bronze les conditions dans lesquelles elle peut investir pour développer ou moderniser ses infrastructures (art. 51). Aucun critère d'utilité ni de service au public. L'investissement dépendra du seul ratio « endettement/marge opérationnelle », autrement dit du profit attendu. Pendant ce temps, les lignes d'autobus pourront se développer à grande échelle, quitte à concurrencer le chemin de fer (et à aggraver la pollution).

4. DÉRÈGLEMENTATION À TOUS LES ÉTAGES

Impossible de dresser la liste des dérèglementations concoctées. Outre le transport, les commentateurs ont beaucoup parlé des avocats et des notaires, dont les conditions d'exercice sont libéralisées. Moins évoqué, l'allègement des normes pour la construction, notamment dans les zones touristiques (art. 24 et 25). Sous le titre « Faciliter les projets » (art. 26) est également prévue toute une série d'assouplissements des contrôles pour la protection de l'environnement et de dérogations au code de prévention des risques pour la construction de certains logements.

Au chapitre des cadeaux en tout genre, le projet de loi Macron prévoit une réduction de la fiscalité et des cotisations sur la distribution gratuite d'actions qui profite aux très hauts cadres. Ce chèque pour riches s'élèvera à 300 millions d'euros en année pleine selon les services de Bercy et à 900 millions d'euros selon la plupart des spécialistes. Ajoutons une réduction des prélèvements sur le Plan d'épargne retraite collective (Perco), sorte de fonds de pension privé qui a du mal à décoller. Le gouvernement veut lui donner un coup de pouce financier et... privatisera pour combler le trou lié aux moindres rentrées fiscales.

5. LA DÉMOCRATIE PIÉTINÉE

Désormais, le recours systématique au gouvernement par ordonnances est entériné, au mépris des droits du Parlement. On l'a vu pour les privatisations. Dans le domaine environnemental (art. 28), le projet autorise le gouvernement à « prendre par ordonnance toute mesure relevant du domaine de la loi » pour « accélérer l'instruction et la décision relatives aux projets de construction », réduire « les délais de délivrance des décisions prises... » Le ministre assure que cela ne portera pas « atteinte aux principes fondamentaux du code de l'environnement ». Mais qui le garantit dès lors que les élus sont exclus ?

La tentation autoritaire est tout aussi claire dans le domaine du droit du travail (art. 85). Ainsi, le gouvernement « est autorisé à prendre par ordonnance (...) les mesures relevant du domaine de la loi et modifiant le code de procédure pénale, le code rural et de la pêche maritime, le code des transports et le code du travail ». Et d'énumérer les objectifs, parmi lesquels « coordonner les modes de sanction en matière de santé et de sécurité au travail, et réviser l'échelle des peines ». Au vu de ses convictions et de ses actes, il y a peu d'espoir que

M. Macron aille vers plus de rigueur. Autre engagement : « abroger les dispositions devenues sans objet [sic] et assurer la cohérence rédactionnelle dans le code du travail, et entre le code du travail et les autres codes ». L'harmonisation en cours avec le code de procédure civile ne laisse guère planer de doute sur la « cohérence ».

Au total, le gouvernement a obtenu de légiférer vingt-trois fois par ordonnance, sur des sujets qui ne tiennent pas de la bagatelle – les ratifications qui interviennent plus tard passent alors comme une lettre à la poste. A quelques exceptions près, ce déni de démocratie a été accepté par des députés socialistes dont une majorité oscille entre godillots et muets du sérail.

A partir du 7 avril, les sénateurs doivent prendre le relais. La majorité des membres de la Haute Assemblée se situant à droite depuis l'automne 2014, il est peu probable que les changements aillent dans le sens du progrès social. Le président du Sénat, M. Gérard Larcher, a prévenu qu'il se battra pour rendre « la loi plus cohérente » (lui aussi) : recul des seuils sociaux ; nouvel assouplissement de la loi sur les 35 heures ; remise en cause de la loi Hamon sur l'information des salariés en cas de vente d'une entreprise...

Le ministre de l'économie s'est dit ouvert à toute modification. Du reste, Bruxelles réclame déjà davantage. Commentant le projet de loi Macron lors de son audition au Sénat, le vice-président de la Commission européenne, M. Valdis Dombrovskis, ne s'en est pas caché : « Ce projet est bien accueilli par la Commission (...). Le travail du dimanche, la mobilité, la réforme des prud'hommes ou des professions juridiques réglementées : tous ces domaines sont importants, mais ce n'est qu'un début. Il y a deux cents professions réglementées en France (16). » Au gouvernement français de s'atteler à la tâche. Il devrait le faire avec d'autant plus de vigueur que cela ne heurte pas franchement ses convictions profondes. M. Valls a fait le voyage à Pékin pour « vanter la France probusiness » qui « réforme le marché du travail et met plus de liberté dans son économie » (30 janvier 2015).

Une douce musique aux oreilles du gouvernement et des patrons chinois. Le responsable des affaires européennes au ministère du commerce, M. Ma She, n'expliquait-il pas que, à « l'heure de la mondialisation, on ne peut pas garder les acquis sociaux. Il faut que les Français comprennent qu'il n'y a pas de dîner gratuit (17) » ? Devant les patrons américains, à Las Vegas, M. Macron a pris un engagement ferme : « Les entreprises [pourront] contourner les règles de travail rigides et négocier directement avec les employés », comme le raconte avec gourmandise *The Wall Street Journal* (8 mars 2015). Au moins des promesses qui seront tenues.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que des Français, à trop souffrir, finissent par boudier les urnes, quand ils ne se laissent pas séduire par l'extrême droite : le Front national a rassemblé le quart des voix lors du premier tour des élections départementales du 22 mars 2015 – aux précédentes, en 2011, il en totalisait 15,1% et en 2008... 4,8%. L'expérience prouve que les postures et les discours moralisants avec trémolos dans la voix embrayent dans le vide.

Mieux vaudrait respecter les engagements pris devant les citoyens. Et que les députés utilisent leurs prérogatives pour résister, forger des solidarités avec d'autres élus (grecs, par exemple), impulser des mouvements sociaux, et qu'ils se décident à reléguer les dogmes de Bruxelles au grenier de l'histoire, entre le rouet et la lampe à huile.

MARTINE BULARD.

(13) Michel Cabirol, « Berlin ne pourra pas bloquer » les exportations de Nexter, *La Tribune*, Paris, 11 février 2015.

(14) « Le projet de loi Macron ou comment construire une France hyperlibérale », dossier d'*Economie et Politique*, n° 724-725, Paris, décembre 2014.

(15) Compte rendu de la discussion sur l'article 45 de la loi, Assemblée nationale, 9 février 2015.

(16) Audition de M. Dombrovskis par les commissions européenne et des finances du Sénat, 11 mars 2015, www.senat.fr

(17) « Xi Jinping ou l'art de concilier Mao Zedong et Adam Smith », Planète Asie, 27 mars 2014, http://blog.mondediplo.net



FRANK SLABBINCK. – « About Change » (A propos de changement), 2013

Les recettes des nouveaux pragmatiques

On ne dira jamais assez ce que la politique doit à la vertu du « pragmatisme ». Ainsi, M. Gérard Larcher, président d'un Sénat majoritairement de droite, a rassuré M. Emmanuel Macron, ministre se réclamant de la gauche : c'est « de manière extrêmement pragmatique et non pas idéologique (1) » que le projet de loi du ministre va être examiné. Tout au plus le président milite-t-il pour un approfondissement de la « cohérence » et pour « une certaine réforme des règles du travail ». Pas de quoi fâcher M. Macron, qui répète : « Il ne faut avoir ni dogme ni fétiche [sur le temps de travail], mais du pragmatisme (2) ». Entre « pragmatiques », l'entente cordiale (et même un peu plus) devrait être possible.

Bien sûr, il faudra bien mettre en avant quelques « marqueurs » frappés au coin de la « vieille idéologie » (comme le contrat de travail unique aux droits variables prôné par l'Union pour un mouvement populaire), qui permettront de démêler la droite de la gauche et de rassembler son camp. Derrière ce rideau de fumée, non seulement les dispositions négatives essentielles du projet (lire ci-dessus) seront préservées, mais d'autres risquent de s'y ajouter, comme la suppression des seuils sociaux. Avec l'aval du ministre. De toute façon, le gouvernement peut légalement utiliser le 49-3 en seconde lecture du texte à l'Assemblée nationale. Il a donc les mains libres.

Inutile de dire que nos « pragmatiques » sont animés de nobles objectifs qui n'ont rien à voir avec la défense des actionnaires (en langage plus châtié : des « entreprises »), et tout avec la lutte contre le chômage. Les grands pays réformateurs, Royaume-Uni ou Allemagne, n'affichent-ils pas des niveaux de chômage à faire pâlir d'envie ? Nul ne saura que, derrière la belle figure des statistiques, se

cache une réalité moins reluisante : les travailleurs pauvres. Débarrassées de toutes les contraintes sociales, les entreprises les emploient pour quelques euros ; contraints d'accepter des petits boulots, ces salariés ne sont plus comptabilisés comme demandeurs d'emploi. Une fois les statistiques nettoyées, les gouvernants peuvent se glorifier du résultat.

La chancelière allemande n'est pas la dernière à ce petit jeu. Bien sûr, la politique du « tout export », identique à celle de la Chine, a entraîné des créations d'emplois outre-Rhin... souvent à temps partiel. Ainsi le nombre de salariés vivant au-dessous du seuil de pauvreté (3) a-t-il explosé : ils représentent 8,6% de l'ensemble des travailleurs en 2013, près de deux fois plus que dix ans plus tôt. Un record dû au génie créateur du social-démocrate Peter Hartz. Entre 2003 et 2005, ce conseiller du chancelier Gerhard Schröder a inventé les « mini-jobs » (moins de 400 euros par mois pour quinze heures par semaine) puis les « mid-jobs » et enfin les « jobs à 1 euro » (en réalité 2,50 euros l'heure), obligatoires sous peine de voir ses aides sociales réduites.

Décidément très imaginatifs, les sociaux-démocrates ont créé, au Royaume-Uni, le « contrat zéro heure ». C'est le travailliste Anthony Blair qui a instauré ce système ; son successeur Gordon Brown l'a généralisé. Ce « contrat » ne garantit aucun travail ; le salarié ne connaît ses horaires qu'au dernier moment ; il n'est payé qu'en fonction des « missions » effectuées et selon un accord passé directement avec l'employeur – le fameux contrat de gré à gré qui fait fantasmer le patronat français... Entre six cent mille et un million quatre cent mille Britanniques sont ainsi à la pleine disposition de leur employeur. Il

suffit qu'ils aient travaillé une heure pour ne plus être comptabilisés comme demandeurs d'emploi. Voici comment (entre autres) le premier ministre conservateur David Cameron peut afficher un taux de chômage de 5,3% et cacher ces 9% de Britanniques qui ont un travail mais ne peuvent en vivre.

Aux Etats-Unis, où les politiques de relance ont permis des créations d'emplois, le nombre de salariés pauvres n'en a pas moins continué à grimper, passant de 5% en 2007 (juste avant la crise) à 7,1% en 2013 (4). Si le taux de chômage figure parmi les plus bas du monde (5,5%), on oublie de préciser qu'une partie de la population a disparu du radar statistique : découragée et marginalisée, elle a renoncé à tout. Ainsi, moins des deux tiers des Américains en âge de travailler occupent ou recherchent un emploi. Même le ministre du travail Thomas Perez s'en émeut : « L'Amérique ne marche jamais aussi bien que quand elle fait jouer tous ses joueurs sur le terrain. On voit encore beaucoup de monde sur la touche (5). » Mais les « pragmatiques » parlent de « plein-emploi »...

C'est ce modèle que l'on nous presse d'adopter.

M. B.

(1) *Le Figaro*, Paris, 29 janvier 2015.

(2) Entretien accordé au *Progrès de Lyon*, 9 octobre 2014.

(3) Sont considérés comme pauvres les salariés qui touchent moins de 60% du salaire médian, selon la définition d'Eurostat.

(4) Rapport du Bureau des statistiques sur le travail, Washington, DC, mars 2014.

(5) Lucie Robequain, « Le plein-emploi fait son retour aux Etats-Unis », *Les Echos*, Paris, 8 mars 2015.

LE MODÈLE BRÉSILIEN DANS L'IMPASSE

São Paulo, mégapole à sec

Les manifestations se multiplient dans les grandes villes du Brésil. Aux marches organisées par l'opposition de droite s'ajoutent les protestations des déçus du Parti des travailleurs (au pouvoir depuis 2003). Dans l'Etat de São Paulo, c'est la question de l'eau qui cristallise le mécontentement : la région connaît l'une des plus graves pénuries de l'histoire du pays. Les coupures peuvent durer plusieurs jours...

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE ANNE VIGNA *

UN RESTAURANT chic au cœur de São Paulo, la capitale économique du Brésil. Le sommelier présente à ses clients une bouteille de vin qu'il manipule comme s'il s'agissait d'un nourrisson. Il en sert pourtant le contenu dans des gobelets en plastique. Dans les toilettes, immaculées, le siphon du lavabo a été démonté et l'eau de l'évier se déverse dans une bassine. Au-dessus de la cuvette des WC, un écriteau indique : « Chers clients, merci d'utiliser l'eau récupérée pour la chasse d'eau. » Depuis plusieurs mois, la ville des superlatifs – la plus peuplée du pays, la plus encombrée de voitures, la plus riche... – est également celle des scènes les plus étranges. Car, dans l'une des mégapoles du monde ayant connu la plus forte croissance économique de la dernière décennie, l'eau commence à manquer cruellement.

Dans l'Etat fédéré de São Paulo, quarante et un millions d'habitants, les conservateurs sont aux affaires depuis vingt et un ans. Lors du dernier débat télévisé de la campagne pour le poste de gouverneur, en octobre dernier, les réserves d'eau s'amenuisaient déjà. Interrogé à ce sujet, M. Geraldo Alckmin, du Parti de la social-démocratie brésilienne

* Journaliste.

(PSDB, droite), s'est montré catégorique : « L'eau ne manque pas et ne manquera pas à São Paulo. » Il a remporté le scrutin, mais l'extrait passe désormais en boucle sur les réseaux sociaux.

« Au début, en août 2014, les coupures n'intervenaient que le soir. Mais aujourd'hui, ils coupent l'eau à midi », tempête le patron du restaurant chic en montrant les bidons entreposés dans les cuisines, qui sont remplis pendant les heures de débit. « Ils ? » La Sabesp, la société d'économie mixte (1) chargée de la distribution et de l'assainissement de l'eau à São Paulo. La réserve sur le toit ne suffit pas aux besoins de l'établissement : la vaisselle du soir est empilée jusqu'au matin. La cuisine se fait grâce à des bonbonnes d'eau potable. Comme partout, le phénomène se répercute sur les prix du menu. Et les choses ne s'améliorent guère : la Sabesp a même un temps envisagé de limiter l'approvisionnement de certains quartiers à deux jours par semaine, avant d'y renoncer. Les employés s'inquiètent. La société ne donne d'informations... qu'au compte-gouttes. Après d'importantes pressions populaires, elle indique désormais sur son site Internet les heures des coupures dans chaque quartier. Des informations pourtant bien souvent erronées. La Sabesp n'accorde par ailleurs plus d'entretiens à la presse.



SEBASTIÃO MOREIRA. – Deux vues du bassin de retenue du rio Atibainha, élément du système Cantareira, 24 octobre 2014.

A la fin de la projection, fin janvier, du documentaire *A lei da água* (« La loi de l'eau », d'André Vilela d'Elia (Cinedelia, 2014), personne ne bouge. Dans cette salle de la ville, bondée comme chaque fois que le film est programmé, chacun attend le débat avec Ana Paula Fracalanza, chercheuse à l'université de São Paulo et spécialiste de la gestion hydrique. Chez M^{me} Maria Caçares, venue poser une question, la coupure intervient avant son retour du travail. Et l'eau ne revient que vers 10 heures du matin, quand elle est déjà partie de chez elle. Heureusement, dans son immeuble, les personnes âgées se chargent de remplir les seaux pour les actifs. « Madame, savez-vous ce qu'ils envisagent de faire ? », demande-t-elle. « Ont-ils un plan B pour les mois à venir ? » Tous les regards se tournent vers l'invitée, désolée : « Non, j'ai les mêmes informations que vous, et j'ignore même s'ils ont un plan B, C ou D. Je sais, en revanche, que le pire est à venir. »

Privés d'eau, des habitants attaquent les bâtiments publics

Tout le monde connaît le plan A du gouvernement : investir près de 300 millions d'euros pour capter l'eau du fleuve Paraíba do Sul, qui abreuve déjà l'Etat voisin de Rio de Janeiro. Mais l'opération

– qui privera l'Etat de Rio d'une partie de ses sources d'approvisionnement – prendra dix-huit mois, dans le meilleur des cas.

« Nous avons perdu beaucoup de temps à cause d'une élection. Si le gouvernement avait dit il y a un an qu'il fallait économiser l'eau, la population l'aurait compris », explique M. Marcelo Cardoso, représentant de l'Alliance pour l'eau, une coalition d'organisations écologiques formée depuis la « crise ». Des émeutes ont déjà éclaté dans la petite ville d'Itu, en octobre dernier : privés d'eau, les habitants se sont attaqués aux bâtiments publics. Les camions-citernes envoyés par l'Etat ont dû être escortés par la police. Les manifestants n'étaient pas des fanatiques, mais de « bons » citoyens, dont beaucoup de femmes issues de la classe moyenne. « L'eau a à voir avec la dignité des personnes », explique M. Cardoso. « Quand on ne peut plus se laver, aller aux toilettes, s'occuper de ses enfants, on panique. »

Selon un rapport des services de renseignement de l'Etat de São Paulo révélé par l'édition brésilienne du quotidien *El País* (2), la région pourrait connaître des manifestations aussi graves que celles de juin 2013, déclenchées par une hausse du prix des

(1) L'Etat de São Paulo détient 50,3% du capital de la Sabesp. Le reste est coté aux Bourses de São Paulo et de New York.

(2) Afonso Benites, « Polícia teme onda de protestos por causa da falta de água e de luz », *El País Brasil*, São Paulo, 6 février 2015.

Corruption, contexte économique défavorable, popularité en berne...

Confrontée à de multiples difficultés, la présidente brésilienne Dilma Rousseff aurait pu choisir l'audace. Elle a préféré céder aux exigences de la finance.

PAR BRENO ALTMAN *

« DILMA a capitulé devant les marchés. » Publié par le quotidien économique brésilien *Valor Econômico* le 16 janvier dernier, le diagnostic n'émane pas d'une organisation d'extrême gauche. Il a été formulé par Luiz Gonzaga Belluzzo, un économiste modéré qui conseillait jusqu'à récemment le gouvernement de M^{me} Dilma Rousseff. Quelques mois seulement après la victoire serrée de la candidate du Parti des travailleurs (PT, gauche) à l'élection présidentielle, avec 51,64% des voix, le verdict a bousculé le camp progressiste. Il impose un bilan sévère des contradictions qui hantent le PT.

La feuille de route suivie depuis le scrutin d'octobre 2014 n'en finit pas de déconcerter les militants. Alors que le PT s'était présenté lors de la campagne comme le dernier rempart contre la menace d'un

* Journaliste et directeur du site Opera Mundi (www.operamundi.uol.com).

retour des néolibéraux aux affaires, les premières mesures du gouvernement semblent directement tirées d'un bréviaire monétariste. La nomination de M. Joaquim Levy au poste convoité de ministre des finances illustre le virage opéré par M^{me} Rousseff. Formé à l'université de Chicago, cet ancien président d'une filiale de gestion d'actifs de la banque Bradesco n'a jamais été membre du PT, contrairement à tous ses prédécesseurs depuis l'élection de M. Luiz Inácio Lula da Silva en 2003.

Avant même sa prise de fonctions, M. Levy avait décidé de trancher dans les prestations sociales, notamment l'assurance-chômage et les pensions de reversion. La raison avancée ? L'urgence de la lutte contre la « fraude sociale ». En dépit de la baisse prononcée du taux de chômage depuis 2003 (de 12,7% en janvier 2003 à 4,8% en décembre 2014), les allocations versées par l'assurance-chômage ont bondi de 183%. Mais cette augmentation, dont M. Levy estime qu'elle « saigne » les comptes publics, s'explique en fait ainsi : les entreprises recrutent d'anciens chômeurs qui continuent à percevoir leurs indemnités pendant la durée prévue par la loi (entre trois et cinq mois), ce qui exonère les patrons de payer les cotisations. Plutôt que de mettre un terme à cette pratique, pourtant bien connue, le gouvernement a préféré rogner les droits dont bénéficient tous les chômeurs – y compris l'immense majorité qui ne triche pas.

M. Levy s'est engagé à atteindre un excédent primaire (solde budgétaire avant paiement des intérêts de la dette) de 1,2% du produit intérieur brut (PIB) en 2015. Pour ce faire, il a annoncé une importante réduc-

tion des dépenses et investissements publics, y compris dans les domaines de la santé et de l'éducation. Le nouveau ministre a par ailleurs éliminé les subventions accordées aux banques publiques, les obligeant à augmenter leurs taux et à durcir les conditions de financement, asséchant ainsi l'économie. Institution la plus touchée, la Banque nationale de développement économique et social (BNDES) s'était jusque-

Ne pas toucher au whisky des riches

LES MESURES annoncées par M. Levy épargnent le secteur de la finance et les Brésiliens les plus riches ; un choix qui divise au sein du PT, de la gauche dans son ensemble et des mouvements sociaux. Certes, les politiques qui ont structuré le processus inauguré par M. Lula da Silva ont été préservées, notamment la loi d'indexation des salaires à la fois sur la croissance et l'inflation (ce qui signifie qu'ils augmentent plus vite que les prix) et les programmes de lutte contre la pauvreté, dont la Bolsa Família (1). Mais le pays s'éloigne des grands équilibres économiques et sociaux de la dernière décennie.

Au cœur de la stratégie de l'ancien ouvrier métallurgiste devenu président du Brésil se trouvaient l'élargissement du marché intérieur par le biais de politiques orientant les budgets fédéraux vers la création d'emplois, la redistribution de la richesse, l'extension des droits sociaux, le développement des services publics et les travaux d'infrastructure. Bénéficiant d'un contexte international favorable – notamment entre 2003 et 2008, avec l'envol de

la érigée en moteur de l'économie nationale, avec un portefeuille de prêts supérieur à 575 milliards de reais (environ 180 milliards d'euros). Pendant ce temps, le taux directeur de la banque centrale (le Selic) a été relevé, de 11% en octobre 2014 à 12,75% en mars 2015. Or la rémunération des créanciers du pays est indexée sur ce taux, et toute augmentation accroît la charge de la dette.

la demande en matières premières et de leurs prix –, M. Lula da Silva est parvenu à assainir les finances tout en mettant sur pied des programmes sociaux d'ampleur qui ont sorti quarante millions de Brésiliens de la misère et réduit les inégalités.

Profitant, au cours de cette période, d'une balance commerciale (différence entre les importations et les exportations) de plus en plus bénéficiaire et de l'accroissement de ses réserves de change, le Brésil avait pu reconstruire sa dette intérieure dans la monnaie nationale et réduire les taux d'intérêt servis à ses créanciers. L'urgence d'équilibrer la balance des comptes courants en attirant les capitaux vers le pays s'était peu à peu évanouie (2). Tout en menant une politique fiscale austère et en préservant des excédents primaires élevés entre 2003 et 2008, le pays était parvenu à réduire le coût du service de la dette et à accroître dépenses publiques et investissements. Les couches les plus pauvres de la population bénéficiaient davantage de la générosité de l'Etat sans que les secteurs dominants soient menacés (puisque

le pouvoir ne s'attaquait pas au modèle économique qui les favorisait). Autrement dit, le gouvernement mettait davantage de riz et de haricots dans l'assiette des pauvres sans toucher au whisky des riches.

Mais la crise de 2008 a changé la donne, notamment lorsque son impact sur le Brésil s'est aggravé, à partir de 2011. Le tableau s'est obscurci progressivement : baisse de la demande en matières premières, retournement de la balance commerciale, nécessité d'accroître les taux d'intérêt pour attirer les capitaux, chute de l'investissement privé, croissance en berne et plongeon des recettes fiscales...

Le déficit des comptes courants, mesurant l'ampleur des sorties de liquidités vers l'étranger, dépasse désormais 90 milliards de dollars, soit plus de 4% du PIB ; il s'agit de son niveau le plus alarmant depuis l'inauguration des statistiques de la comptabilité nationale, en 1947. Pour la première fois depuis 2003, le solde commercial est négatif, alors qu'il avait atteint un excédent moyen de plus de 34,5 milliards d'euros au cours du premier mandat de M. Lula da Silva (2003-2006) et de plus de 25 milliards au cours du second (2007-2010). Pour la première fois depuis 2009, les recettes fiscales ont baissé entre 2013 et 2014 (-1,79%), laissant entrevoir des difficultés pour maintenir les politiques de stimulation de la croissance adoptées au cours des sept dernières années.

(1) Lire Geisa Maria Rocha, « Bourse et favelas plébiscitent "Lula" », *Le Monde diplomatique*, septembre 2010.

(2) Lire Renaud Lambert, « Le Brésil, ce géant entravé », *Le Monde diplomatique*, juin 2009.

Virage à droite

transports (3). Le site spécialisé dans les questions de sécurité Defesanet (4) assure, quant à lui, que la crise hydrique explique le «stage» des services de renseignement de São Paulo dans l'unité spécialisée de police Special Weapons and Tactics (SWAT) aux Etats-Unis, en novembre dernier. Ironie de l'histoire, São Paulo a reçu en mars quatorze véhicules munis de puissants canons à eau pour disperser les manifestants (5). Osera-t-on vraiment les utiliser face à ceux qui réclament justement de l'eau ?

Les propositions visant à optimiser les ressources hydriques ne manquent pas : développement de l'agroécologie, assainissement de la rivière Tietê, devenue un égout à ciel ouvert parcourant São Paulo, réparation des fuites du réseau (estimées à 25 %), captation des eaux de pluie, etc. Mais aucune de ces initiatives n'a retenu l'attention des pouvoirs publics. L'explication de cette crise se trouve plus au nord, dans la forêt amazonienne dévorée pour faire de la place au soja et aux troupeaux. Le Brésil se trouve dans une impasse : l'agro-industrie, pilier de sa balance commerciale, absorbe près de 70 % de la consommation d'eau. La seule exportation de biens agricoles représenterait un transfert de près de 112 000 milliards de litres d'eau douce vers l'étranger chaque année (6). Ce secteur repose sur un régime de pluies abondantes et la déforestation remet en cause son expansion constante.

La forêt permet non seulement de retenir l'eau et la terre, mais, par le phénomène de l'évapotranspiration du sol et des feuilles, elle restitue aussi vers l'atmosphère une quantité considérable de vapeur. Les scientifiques estiment que le bassin amazonien émet l'équivalent de 20 000 milliards de litres d'eau par jour. Cette humidité favorise la condensation des nuages et provoque le phénomène des « fleuves aériens de vapeur ».

L'explication de la crise se trouve dans la forêt amazonienne

« Les vents provenant de l'océan se chargent de la vapeur constante qui prédomine en Amazonie et sont barrés à l'est par les Andes, ce qui renvoie cette eau sur tout le sud du continent », explique Antonio Donato Nobre, spécialiste du climat et auteur d'une synthèse de deux cents rapports scientifiques sur l'Amazonie (7). L'écosystème de l'Amazonie et la cordillère des Andes permettent au sud de l'Amérique latine de moins souffrir de la sécheresse que le reste du globe à cette latitude (déserts namibien ou australien, par exemple). La pluviométrie qu'ils favorisent s'avère cruciale pour environ 70 % de la production de richesse régionale (8).

« Nous avons déboisé près de 90 % de la forêt atlantique sur toute la côte est du pays, mais sans en sentir les conséquences, car l'Amazonie offrait assez d'humidité, poursuit Donato Nobre. Aujourd'hui, 18 % de l'Amazonie est déboisée et 29 % dégradée (9). Nous ne pouvions dire avec précision à quel moment nous allions sentir les effets de ce désastre, mais nous l'annoncions depuis une dizaine d'années déjà. »

Selon les dernières estimations, 762 979 km² – plus de deux fois la superficie de l'Allemagne – de forêt ont été détruits au cours des quarante dernières années. Pendant la seule année 2004, 27 772 km² ont disparu. Si le rythme annuel a pu être ramené à 4 571 km² en 2012, ce répit pourrait n'être que de courte durée. En 2011, le gouvernement a réformé son code forestier sous la pression des députés et sénateurs dits « ruralistes », qui défendent les intérêts de l'industrie agroalimentaire. Ce nouveau code limite fortement les zones de conservation, et il a annulé toutes les poursuites judiciaires liées à la déforestation, qui peut reprendre de plus belle...

Le manque de pluie se traduit également par une pénurie d'électricité dans un pays dont la production énergétique repose à 75 % sur l'hydraulique. Le ministre des mines et de l'énergie, M. Eduardo Braga, a réaffirmé la volonté du gouvernement de construire un barrage sur la rivière Tapajós, en Amazonie, alors que celui de Belo Monte, sur la rivière Xingu, n'est pas encore en activité.

Cette sécheresse dans la mégapole brésilienne permettra-t-elle une prise de conscience de la nécessité de protéger l'Amazonie ? Pour l'heure, le

gouvernement fédéral concentre son action sur le financement du plan A de São Paulo. Il doit également répondre aux difficultés des autres Etats en crise, comme ceux de Rio de Janeiro et de Minas Gerais. Sans parler des aides que les agriculteurs réclament pour faire face à la sécheresse, et des ristournes fiscales qu'exigent les industries pour s'équiper d'outils moins gourmands en eau. Le « pompier » fédéral, pris de court, doit tenter d'éteindre des incendies qui menacent tout l'édifice. Mais l'argent, comme l'eau, manque (*lire l'article ci-dessous*).

Un lac artificiel qui ressemble à une mine à ciel ouvert

Dans l'immense favela de Brasília, à une heure de bus au nord de São Paulo, les habitants sont déjà bien conscients du problème qui s'annonce. En bas du bidonville, les coupures interviennent comme dans le reste de la ville ; mais, plus on monte dans ces dédales de rues, et moins les habitants ont accès à l'eau. Une grand-mère en train de récupérer celle qui sort de sa machine à laver nous explique : « Avec ça, je lave toute la maison. » Elle est étonnée d'apprendre que, le jour même, le quotidien *Folha de São Paulo* a publié une infographie pédagogique présentant, justement, les façons d'économiser l'eau : récupération de celle de la machine à laver, utilisation d'un seau pendant la douche, fermeture du robinet quand on se brosse les dents, etc. « Ceux d'en bas aussi ? Alors là, la situation est vraiment grave », conclut-elle, ébahie.

En montant sur sa *laje* (le toit plat des maisons dans les favelas), on observe une multitude de bidons entreposés sur les toitures des voisins. A chaque petite averse, « on tend des bâches et on installe les seaux aux angles », commente son fils aîné. La technique fonctionne bien, mais, dans un pays tropical comme le Brésil, elle a des conséquences prévisibles. Selon la direction de la santé de la ville, les cas de dengue ont triplé en janvier par rapport au même mois de 2014 (10).

La crise de l'eau produit de multiples effets. On peut observer l'un deux, particulièrement spectaculaire, en visitant les réservoirs du système Cantareira, l'un des plus importants systèmes d'adduction du monde. On découvre un paysage de complète désolation. L'immense lac artificiel ressemble aujourd'hui à une mine à ciel ouvert. La terre exposée au soleil se craquelle. Ce qui reste d'eau correspond à 8 % du niveau originel. « Personne n'est en mesure de nous dire le temps qu'il faudra pour retrouver le niveau d'avant la crise, mais cela prendra forcément plusieurs années. Car, comme la terre est exposée, l'eau s'infiltrera quand il pleut et ne fait pas remonter le niveau », explique M. Francisco de Araújo, adjoint à l'environnement de la ville de Bragança Paulista. Sur les berges, les cinq marinas, normalement pleines en cette saison estivale, sont désespérément vides. « Nos clients ont presque tous expédié leurs bateaux sur le littoral et je ne pense pas qu'ils reviendront », nous explique M. Sydney José Trinidad, propriétaire de l'un de ces petits ports.

La rumeur suggère que, après avoir déplacé leurs bateaux, les plus fortunés songent déjà à quitter São Paulo. Mais le ministre des mines et de l'énergie demeure serein : « Dieu est brésilien. Il va donc faire pleuvoir. »

ANNE VIGNA.



EEF / LA FOTOTECA.COM

(3) Lire Janette Habel, « Un pays retrouve le chemin de la rue », *Le Monde diplomatique*, juillet 2013.

(4) « Seca em São Paulo é tratada como caso de segurança pública », Defesanet, 30 novembre 2014, www.defesanet.com.br

(5) « PM de São Paulo terá caminhões com canhões de água », *O Estado de S. Paulo*, 9 juillet 2013.

(6) Isabella Bueno, « A água virtual no contexto da exportação », *Jornal Biosferas*, 10 mars 2015, www.rc.unesp.br/biosferas

(7) Antonio Donato Nobre, « O futuro climático da Amazônia. Relatório de avaliação científica », Centro de Ciência do Sistema Terrestre, Instituto Nacional de Pesquisas Espaciais et Instituto Nacional de Pesquisas da Amazônia, octobre 2014 (disponible en ligne en anglais, espagnol et portugais).

(8) Antonio Donato Nobre, *op. cit.*

(9) C'est-à-dire détériorée par des coupes partielles et non durables, en particulier pour l'installation du bétail ou l'exploitation du bois. Dans les cas les plus graves, cela peut aboutir à la déforestation.

(10) « Secretaria divulga segundo balanço de dengue e chikungunya na cidade », communiqué du service municipal de santé de São Paulo, 12 février 2015.

pour le Parti des travailleurs

Les conditions ne semblent donc pas réunies pour reproduire les succès enregistrés au cours des douze dernières années. Y compris parce que les politiques sociales du PT perdent progressivement en efficacité : l'endettement croissant des familles fragilise les politiques d'accès au crédit ; la désindustrialisation – liée à la survalorisation du réel, qui a renchéri les exportations au cours des dernières années – entrave les efforts de Brasília en faveur de l'emploi et du développement économique.

Dans un tel contexte, M^{me} Rousseff aurait pu opter pour des réformes structurelles rompant véritablement avec le modèle économique forgé par l'ancien président néolibéral Fernando Henrique Cardoso (1995-2002). Des hausses d'impôts (sur les profits, le patrimoine, les successions, etc.) et une baisse des taux d'intérêt auraient assaini les finances fédérales et permis d'ouvrir un cycle d'industrialisation, alors que les taux actuels orientent 40 % du budget fédéral vers le service de la dette. Mais une telle politique se serait traduite par un conflit immédiat avec l'élite du pays : les vingt mille familles qui détiennent 80 % des titres de la dette.

On l'a vu, la présidente a fait un autre choix. Inquiétée par la fragilité de l'économie, la possibilité d'enregistrer deux années d'affilée de stagnation – voire de récession –, le rachitisme de l'investissement privé et la menace inflationniste (alors que la hausse des prix flirte avec les 6,50 %), elle a décidé de jeter l'éponge, du moins pour l'heure. Elle s'est donné pour objectif de sceller un pacte avec le

système financier et ses oracles, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Ce n'est pas la première fois. En 2011 déjà, M^{me} Rousseff s'était convaincue de l'urgence de mettre en œuvre une stratégie similaire, pour les mêmes motifs. Elle avait ainsi décidé d'une hausse du taux directeur de la banque centrale, de 9,9 % à 12,5 % en huit mois, amputant de près de moitié les projets d'investissement de l'Etat fédéral. Le résultat s'est avéré douloureux : un plongeon de la croissance, de

7,5 % en 2010 à 2,73 % en 2011 (et une prévision de 0,20 % en 2014). Les finances nationales ont souffert du cocktail explosif concocté par M^{me} Rousseff : augmentation simultanée des dépenses tant opérationnelles que financières (le service de la dette, principalement) pendant la quasi-totalité de son mandat. La présidente aurait pu choisir de donner la priorité aux premières, réduisant les marges du capital spéculatif. Elle a préféré amputer d'autres lignes budgétaires de façon à éviter un conflit politique qu'elle estimait risqué.

Menace d'un « coup d'Etat constitutionnel »

CES RECULEDES économiques ont trouvé leur traduction sur le plan politique. Le gouvernement de coalition entré en fonctions le 1^{er} janvier 2015 se caractérise par la présence accrue de dirigeants politiques modérés (issus du Parti du mouvement démocratique brésilien, PMDB) et conservateurs (notamment du Parti progressiste, PP). Les membres du PT n'occupent que treize des trente-neuf ministères et secrétariats nationaux, contre seize lors du premier mandat de M^{me} Rousseff. Outre les finances, la formation a perdu sa mainmise traditionnelle sur l'éducation et le développement, l'industrie et le commerce extérieur. La composition du gouvernement reflète un rapport de forces beaucoup plus défavorable depuis les élections législatives de l'an passé au sein du Congrès, où les forces de gauche n'ont jamais eu de majorité absolue. Tandis que le PT a vu le nombre de ses députés passer de quatre-vingt-huit à soixante-dix, l'ensemble des formations de gauche ne

représente plus que cent vingt sièges dans une Assemblée en comptant cinq cent treize. Or, au Brésil, le Parlement dispose d'un poids politique considérable : en dépit d'un régime présidentiel, le gouvernement doit obtenir l'aval des sénateurs et des députés pour pratiquement toute mesure ayant un impact sur les recettes ou les dépenses de l'Etat.

Difficulté pour M^{me} Rousseff : ses choix ne se traduisent par aucune amélioration concrète de la situation. Les coupes budgétaires suscitent à la fois la colère et un sentiment de trahison dans la population. La popularité du gouvernement s'effondre alors qu'un nouveau scandale de corruption entache un peu plus son crédit.

Les Brésiliens ont découvert en mars 2014 que la société pétrolière nationale Petróleo Brasileiro SA (Petrobras) et les grandes sociétés du secteur du bâtiment

et des travaux publics se seraient entendues pour surfacturer les travaux de divers chantiers. En contrepartie, des pots-de-vin auraient été versés aux principaux partis politiques. Parmi eux, le PT, dont les médias se chargent de souligner le rôle.

Le 15 mars dernier, environ cinq cent mille personnes ont manifesté dans plus de cent villes à l'appel d'organisations de droite, comme le Mouvement Brésil libre (Movimento Brasil Livre) et les Révoltés en ligne (Revoltados On Line). Ils exigeaient la destitution de la présidente. Les forces de gauche étaient descendues dans la rue deux jours auparavant, sans parvenir à rassembler autant de monde. Directement touché par la nouvelle politique économique de M^{me} Rousseff, le camp progressiste se trouve en proie à la confusion et au découragement, peinant à se mobiliser contre ce qu'il analyse comme une tentative de « coup d'Etat constitutionnel (3) » des partis conservateurs.

Dans un tel contexte, le Parlement – le plus conservateur depuis la fin de la dictature, en 1985 (4) – voit son rôle renforcé. Il peut compter sur le soutien des médias et du pouvoir judiciaire pour bloquer les deux principales propositions du PT lors de la campagne de 2014 : une réforme du système politique visant à en finir avec le financement des campagnes par les entreprises (5) et à instituer un scrutin de listes ; une réglementation du secteur de l'information, actuellement dominé par une poignée de familles de l'oligarchie brésilienne (6).

Au sein du gouvernement, la stratégie qui prévaut consiste à gagner du temps, à

calmer l'opposition et à épouser le programme politique des grandes entreprises. Pour l'instant, les résultats de cette démarche ne s'avèrent guère convaincants. Certains s'imaginent néanmoins qu'une légère amélioration de l'économie mondiale pourrait permettre de relancer le cycle ouvert par l'ancien président Lula da Silva.

Une partie de la base du PT et des mouvements sociaux exigent de leur côté une réorientation de la politique du parti et un retour à son programme : une confrontation assumée avec le capitalisme rentier, quitte à chercher en dehors de ses rangs les forces qui lui manquent à l'intérieur. L'une des façons d'y parvenir consisterait à substituer à l'actuel gouvernement de coalition un cabinet minoritaire au Parlement, déterminé à procéder à des réformes structurelles et préférant le soutien d'une rue mobilisée à celui d'un Congrès réactionnaire.

Déchiré en interne, attaqué par la droite, fragilisé par l'orthodoxie de la présidente, le PT traverse sa plus grave crise depuis 2003. Etant donné la place du Brésil en Amérique latine, la façon dont il en sortira pèsera sur l'ensemble de la région.

BRENO ALTMAN.

(3) Lire Maurice Lemoine, « En Amérique latine, l'ère des coups d'Etat en douce », *Le Monde diplomatique*, août 2014.

(4) Lire Lamia Oualalou, « Les évangélistes à la conquête du Brésil », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014.

(5) Lire Silvio Caccia Bava, « Elus à vendre », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014.

(6) Lire Renaud Lambert, « En Amérique latine, des gouvernements affrontent les patrons de presse », *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.

VOYAGE À L'INTÉRIEUR D'UN GROUPE TENTACULAIRE

Tata, saga indienne

En Lorraine, où il produit des rails d'acier à Hayange, l'indien Tata fait figure de « gentil » face à son compatriote Mittal, qui a brutalement fermé les deux derniers hauts-fourneaux. Cela ne l'a pas empêché de se retirer en vendant sa filiale. En Inde aussi, la course à la rentabilité secoue la multinationale, qui a jusqu'à présent réussi à combiner paternalisme, nationalisme et capitalisme.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
JYOTSNA SAKSENA *

« D'ES valeurs plus fortes que l'acier » : ce slogan du plus grand complexe sidérurgique indien, Tata Steel, souligne la singularité du groupe, premier conglomérat privé du pays. Les valeurs en question – confiance, fiabilité, responsabilité sociale – font écho aux principes édictés par son créateur, Jamsetji Nusserwanji Tata (souvent simplement appelé Jamsetji).

En Inde, tout le monde connaît la légende de la famille Tata, fondatrice d'un empire qui intervient dans quasiment tous les domaines de la vie : de l'agroalimentaire à l'informatique en passant par l'acier, la chimie, l'énergie, l'automobile, les cosmétiques... Impossible ici d'échapper aux produits conçus par le groupe. Pour la population, Tata reste associé à la construction nationale : il se confond avec l'évolution du pays et avec son destin économique depuis la fin du XIX^e siècle.

Son histoire commence en 1868, lorsque Jamsetji se lance dans le textile après avoir quitté la société familiale d'import-export, active dans le commerce d'opium avec la Chine (1). Il forme ensuite en partenariat avec son fils aîné, Dorab, et son cousin, Ratan Dadabhai Tata, la compagnie connue aujourd'hui sous le nom de Tata Sons, holding principale du groupe. Proche du Parti du Congrès créé en 1885, dont Mohandas Karamchand Gandhi deviendra la figure marquante, Jamsetji se place d'emblée dans la perspective de l'indépendance. Convaincu que les libertés politiques dépendent de la puissance économique, il imagine des développements dans des domaines aussi variés que la sidérurgie, l'énergie et la recherche scientifique. Sa vision du développement et de la modernisation du pays est telle que, un demi-siècle plus tard, le premier ministre Jawaharlal Nehru le qualifiera de « *commission du Plan à lui tout seul* ». Ses projets ne verront le jour qu'après son décès en 1904.

Dès l'indépendance, un fleuron pour l'économie nationale

C'est sous les autorités coloniales britanniques que Tata crée ses premières entreprises dans l'acier, l'énergie, le ciment, l'huile, les assurances, la chimie, l'aéronautique, l'automobile. En 1911, il fonde le désormais célèbre Institut de la science à Bangalore, ville devenue emblématique de la modernité, notamment dans les services informatiques et les technologies de l'information. L'Institut Tata de recherche fondamentale voit le jour à Bombay dès 1944, avant de devenir le prestigieux Institut de recherche atomique. De grands noms en matière scientifique et industrielle y sont associés, tels que C. V. Raman, Prix Nobel de physique en 1930, et le professeur Homi Bhabha, père de la bombe atomique indienne.

Après l'indépendance, en 1947, l'expansion s'appuie sur la politique de développement autonome de l'Inde, portée par la nouvelle équipe au pouvoir et fondée sur la planification, l'industrie lourde, une politique industrielle nationale de « substitution aux importations » et la protection du marché intérieur. Symbole des liens entre l'économie et la politique, Nehru confie à plusieurs directeurs du groupe des fonctions importantes dans son administration, dont le ministère des finances, offert à l'un d'entre eux, John Mathai, en 1948.

Ainsi Tata bénéficie-t-il d'un marché protégé qui lui permet de devenir un des grands groupes monopolistiques de l'économie nationale. Il se diversifie successivement dans les climatiseurs, le thé, les technologies de l'information, l'horlogerie, la bijouterie et la lunetterie... Il lance la première marque indienne de cosmétiques, Lakmé, lorsque Nehru, confronté aux protestations féminines pour avoir interdit l'importation de ces produits, l'appelle à son secours.

Il connaît quelques revers avec la nationalisation de sa compagnie aérienne, Air India International, en 1953, et de ses activités d'assurance. Cela n'empêche pas le groupe de grandir, passant de quatorze sociétés en 1938 à quatre-vingt-quinze en 1991, sous la férule de Jehangir Ratan Dadabhai Tata (connu sous ses initiales JRD). Neveu de Jamsetji et autre « légende » de la famille, celui-ci est le seul homme d'affaires auquel le Parlement indien a rendu hommage après son décès, en novembre 1993.

En 1992, à la veille de la libéralisation de l'économie indienne et de son ouverture, les revenus du groupe représentent presque 2 % du produit intérieur brut (PIB) du pays. Tata investit alors à l'étranger, particulièrement au Royaume-Uni, où il rachète

santé et le bien-être de nos employés les plus sûres fondations de notre prospérité (2). » Conformément à ces intérêts bien compris, la journée de huit heures, la gratuité des soins médicaux, les congés payés sont introduits dans l'entreprise sidérurgique Tata Iron and Steel Company Limited (Tisco), fondée en 1907 par Dorab, le successeur de Jamsetji.

En 1908, celui-ci fait construire de toutes pièces une ville, Jamshedpur, aussi appelée Tatanagar (« ville de Tata »), pour les salariés de l'usine dans une des régions les plus pauvres de l'Inde, l'actuel Etat du Jharkhand. Les populations tribales sont chassées de leurs terres, leur résistance violemment réprimée. Le groupe bénéficie d'un site exceptionnel (proximité de l'eau et des mines de fer) et de la quasi-gratuité des terrains sous bail, un bail renouvelé par les gouvernements successifs en contrepartie du développement de la ville. En outre, il peut déduire de ses impôts les frais de construction. Afin d'attirer et de retenir la main-d'œuvre, les employés ont droit à des logements, les écoles sont gratuites tout comme les équipements médicaux et sportifs, l'accès à l'eau est garanti.

Entourée de collines verdoyantes, Jamshedpur apparaît aujourd'hui comme un modèle d'urbanisme

population, celle qui ne travaille pas pour le groupe, ne peut bénéficier de ses avantages.

Autre particularité de la multinationale : le contrôle exercé aujourd'hui encore par les membres de la famille grâce à un système de fondations caritatives. Ces dernières détiennent 66 % des actions de la holding principale, Tata Sons. Du fait de leur caractère charitable, elles bénéficient d'une fiscalité très avantageuse pouvant aller jusqu'à l'exonération totale de l'impôt sur les bénéfices. Elles utilisent en moyenne 10 % de leurs immenses revenus pour financer les activités sociales et environnementales d'organisations non gouvernementales (ONG), d'organismes de santé et d'éducation, des actions culturelles, des centres de recherche... Autant de vitrines des largesses de Tata.

Chaque entreprise du groupe est tenue de mener ses actions philanthropiques avec ses propres fonds. Cela permet de réduire les impôts, et ces activités « assurent une meilleure insertion de la compagnie dans son environnement géographique », nous explique M. Ashok Kumar Mattoo, qui a travaillé pendant vingt-deux ans pour Tata Steel comme responsable des ressources humaines et des services sociaux. Ce qui contribue à l'aura du groupe. Ainsi, Tata Steel a créé une ONG à Jamshedpur, la Société pour le développement rural, dont l'activité concerne plus de six cents villages dans les Etats du Jharkhand et de l'Odisha (ex-Orissa).

Personne n'a oublié la Nano, la voiture la moins chère du monde

D'autres pratiques contribuent à alimenter le mythe. En 2002, alors que des malversations affectent la filiale Tata Finance, au bord de l'effondrement, M. Ratan Tata prend l'engagement public de rembourser jusqu'au dernier centime les clients, pour la plupart des particuliers qui risquaient de voir s'envoler toutes leurs économies. Parole tenue, au prix d'une perte de près de 700 millions d'euros. Ce qui était une menace pour l'image du groupe a, paradoxalement, renforcé sa notoriété (3).

Tata met également en avant la création de produits destinés aux familles à bas revenus : l'invention d'un appareil domestique servant à filtrer l'eau, vendu pour la somme modique de 1 000 roupies (environ 14 euros) – inestimable dans un pays où des centaines de milliers de familles n'ont pas accès à l'eau potable –, ou, à la suite du tsunami de 2004, la mise au point d'un système d'alerte météo pour les pêcheurs. L'exemple le plus emblématique concerne la Nano : la légende dit que M. Ratan Tata, observant une famille de quatre personnes sur un scooter, mode de transport aussi commun que dangereux, a dessiné la carrosserie d'une voiture autour d'un deux-roues et demandé aux ingénieurs de Tata Motors de la produire au prix de 1 300 euros.

Le mode de gestion paternaliste et un système de syndicats maison garantissent la rareté des mouvements sociaux. Fonctionnant de façon



OUT OF FOCUS / PICTURETANK

THOMAS VANDEN DRIESSCHE. – De la série « Welcome to Tata City » (Bienvenue dans la ville de Tata), 2009
Salariés d'entreprises du groupe Tata Steel dans la ville de Jamshedpur : ci-dessus, ouvrière relevant les indicateurs dans une station d'épuration d'eau ; à droite, chef d'équipe dans une centrale électrique ; ci-dessous, cuisinier de cantine.



OUT OF FOCUS / PICTURETANK

aussi bien le thé Tetley que le sidérurgiste Corus ou les constructeurs automobiles Jaguar et Land Rover. En Inde, il restructure tout en poursuivant sa diversification. Il se lance dans la téléphonie mobile, prend le contrôle du premier fournisseur d'accès à Internet, fabrique la première voiture entièrement construite en Inde, Indica, puis la Nano, la voiture la moins chère du monde... En 2013, il fonde, en collaboration avec Singapore Airlines, la compagnie aérienne Vistara.

Tata a bâti sa réputation de « groupe à part » en adoptant une gestion paternaliste. Dès la fin du XIX^e siècle, dans ses usines textiles, Jamsetji crée un fonds de retraite et un autre pour les accidents du travail, construit des logements, des équipements sportifs... « Nous ne prétendons pas être plus altruistes, plus généreux ou plus philanthropes que d'autres, explique-t-il. Mais nous suivons des principes simples et solides en considérant que les intérêts de nos actionnaires sont les nôtres, et la

avec ses vastes boulevards arborés, ses magnifiques espaces verts paysagés, ses lacs et rivières, ses villas pour cadres, ses innombrables centres scientifiques, culturels et sportifs sponsorisés par le groupe. Le plus frappant, cependant, reste sa propreté et l'accès, nuit et jour, à l'eau potable et à l'électricité, un luxe en Inde... L'air est pur, malgré la présence de grandes usines, comme celles de Tata Steel – qu'on continue d'appeler ici Tisco –, de Tata Motors, de Tata Power...

Mais tous les habitants ne profitent pas de cette qualité de vie. Bien qu'elle se soit beaucoup étendue, Jamshedpur ne dispose d'aucune administration publique unifiée. La partie sous bail – la « ville de l'acier » comme on l'appelle aussi, environ un quart de la superficie de l'agglomération – demeure gérée par les dirigeants d'une filiale de Tisco. Si bien qu'entre celle-ci et le reste de la ville, le contraste est sidérant, en termes d'infrastructures et d'équipements. Près des trois quarts de la

* Politiste.

(1) Cf. Amiya Kumar Bagchi, « JRD Tata, 1904-1993 », *Economic and Political Weekly*, vol. 28, n° 52, Bombay, 25 décembre 1993.
(2) M. Lala, *The Creation of Wealth : The Tatas From the 19th to the 21st Century*, Penguin India, New Delhi, 2004.
(3) Morgen Witzel, *The Evolution of a Corporate Brand*, Penguin India, 2010.

autonome, les entreprises disposent de leur conseil d'administration et de leur syndicat. Les salariés (non cadres) sont vivement encouragés à se syndiquer – c'est même quasiment obligatoire. Parallèlement, une culture de la consultation et de la négociation existe. Les questions relatives aux conditions de travail et de salaire sont réglées au sein des comités consultatifs dans chaque usine. Ces dernières années, seuls quelques mouvements sociaux ont éclot, notamment à Tata Motors en 1988 pour des hausses de salaire et la réintégration d'un syndicaliste licencié (seule la demande salariale a été satisfaite), puis à Titan Industries (fabricant de montres, de lunettes...) en 2003 contre la tentative de moduler les salaires en fonction de la productivité.

Le syndicat maison est obligatoire... et accommodant

Mais le temps du paternalisme généreux semble révolu. L'heure est à la mondialisation, aux restructurations et à la réduction des dépenses salariales. Partout, la direction obtient une « baisse du coût de production » sans toucher aux salaires des employés permanents, mais en augmentant le recours aux précaires et en augmentant la productivité. A titre d'exemple, la moitié des effectifs ont été supprimés chez Tata Steel en Inde, passant de 77 448 personnes en 1994 à 36 199 en 2013. Les départs volontaires et les mises à la retraite ont été encouragés. Comme l'indique un salarié de Tisco qui tient à garder l'anonymat, le premier plan de restructuration des années 1990, à Jamshedpur, proposait davantage que le salaire mensuel jusqu'à 60 ans, mais en excluant tout rattrapage lié à l'inflation (de l'ordre de 12 à 15 % par an). En cas de décès, l'avantage était transféré à la famille. Très vite, d'autres plans ont suivi, bien moins avantageux. De plus, certains acquis ont été supprimés, dont la clause concernant l'embauche obligatoire d'un membre de la famille après la retraite d'un employé, introduite par JRD Tata dans la charte de l'usine en 1968. Ces plans ont été négociés par les dirigeants de Tata Workers Union (TWU), syndicat unique de Tata Steel, très riche, disposant d'un fonds social pour ses adhérents et leurs familles. Ils auraient été « inévitables pour la survie de l'entreprise », expliquent longuement les responsables syndicaux au siège de TWU, un beau bâtiment à deux étages, climatisé, situé en centre-ville.

Toujours avec l'assentiment du syndicat, la direction a décidé de quitter en 2008 le Comité national pour la métallurgie, qui négocie les salaires de branche au niveau national. En 2010, une révision de la grille salariale a été négociée chez Tata Steel.



OUT OF FOCUS / PICTURETANK

Si l'indemnité de vie chère est incluse dans les salaires de base, l'accord prévoit que les nouvelles embauches d'ouvriers, d'agents de maîtrise ou d'ingénieurs se feront sur la base d'une nouvelle grille, qui réduit de 25 % la paye. Leur indemnité de vie chère n'est plus indexée sur l'inflation, pourtant élevée. Les autres indemnités (logement, transport, travail de nuit, etc.) diminuent également. De sorte que, pour le même travail, les travailleurs touchent des sommes différentes, selon leur date d'embauche. Quand on leur demande pourquoi le syndicat a accepté une telle régression, les dirigeants pointent l'ancienne direction syndicale. Mais ils ne remettent pas en cause ce qui a été signé, Tata n'ayant rogné, selon eux, « que » 20 % des avantages historiques. La fierté d'appartenir à Tisco Jamshedpur fait le reste.

Si certains salariés rencontrés contestent ces compromis, il ne leur apparaît pas possible de créer un autre syndicat. « A l'embauche, assure l'un d'entre eux, il est obligatoire d'adhérer à ce syndicat, c'est une règle implicite. D'ailleurs, tous les ouvriers permanents en sont membres. Il arrive parfois que les militants du Centre of Indian Trade Unions [CITU, syndicat affilié au Parti communiste indien marxiste] viennent distribuer des tracts à la sortie de l'usine. Mais gare à vous si l'on vous aperçoit près d'eux ; cela peut vous valoir une mise à pied... » Il ajoute aussitôt : « Même si certains de nos avantages acquis sont – et pourront être – rognés dans le climat de libéralisation économique actuel, Tisco ne reviendra pas sur de nombreuses avancées du siècle dernier qui nous ont donné, à

nous et à nos familles, notre qualité de vie actuelle... » En tout cas, beaucoup le croient.

Tisco fait de plus en plus appel à une main-d'œuvre fournie par un intermédiaire indépendant, sorte d'agence d'intérim. Ces employés temporaires ne sont pas protégés par le TWU et ne bénéficient pas des avantages réservés aux salariés permanents. Pourtant, ils préfèrent travailler dans cette entreprise. Rencontré à la sortie de l'usine, l'un d'eux, un homme d'une trentaine d'années, dont le père et le grand-père ont travaillé là jusqu'à leur retraite, en explique les raisons : « Je suis sûr de toucher ma paye à la fin du mois, j'ai droit à la cantine de l'usine, j'ai une couverture-maladie, et les relations de travail sont quand même meilleures qu'ailleurs... » Ces intérimaires ne perçoivent que le salaire minimum fixé par l'Etat, quatre à cinq fois moins élevé que celui des salariés permanents, et ils ne sont pas protégés par le code du travail en matière de licenciement. Il n'est donc pas surprenant que leur nombre ne cesse d'augmenter, au point d'atteindre douze mille à Jamshedpur.

Dans d'autres entreprises, comme celle de services informatiques Tata Consultancy Services, fondée en 1968, désormais fleuron le plus rentable du groupe qui rassemble près de 60 % des effectifs, même les employés permanents ne sont

pas à l'abri des licenciements. Non syndiqués, ils peuvent, malgré leur qualification élevée, être jetés dehors avec un préavis d'un mois seulement.

Les critiques les plus virulentes visent les activités de Tata dans les régions forestières, riches en minerais, habitées par une population très pauvre, constituée de tribus (habitants autochtones) et d'intouchables (*lire l'encadré ci-dessous*). Une autre sous-filiale du groupe, Amalgamated Plantations Private Limited (APPL), est sur la sellette pour atteinte aux droits des ouvriers dans certaines plantations de thé de l'Assam et du Bengale-Occidental. La main-d'œuvre, en grande majorité féminine, est recrutée parmi les populations tribales et dalits. L'APPL, qui compte parmi ses actionnaires l'un des organes de la Banque mondiale (Société financière internationale, IFC), est accusée de ne pas respecter le code du travail, de ne pas fournir les équipements de protection, d'user de la violence... Les résultats de l'enquête officielle après la plainte des ONG ne sont pas encore connus (4).

Depuis 2012, ce n'est plus un Tata qui dirige le groupe

Force est cependant de constater que ces controverses trouvent relativement peu d'écho dans les grands médias indiens, même si les associations militantes et les cercles universitaires se préoccupent de ces luttes. Avec ses spots publicitaires « Jaago Re ! » (Réveillez-vous !), Tata Tea évoque plus facilement pour les Indiens une image positive que la situation particulière des droits humains dans ses plantations.

Bien plus préjudiciable pour Tata est l'association de son nom à la liste des scandales publics liés au dernier gouvernement de centre gauche de M. Manmohan Singh (2009-2014). Il s'agit d'irrégularités dans l'attribution des licences de télécommunication et des révélations des « Radia tapes » – la publication de conversations téléphoniques concernant des connexions entre le monde de l'entreprise, les hommes politiques, la haute administration et les médias. On y trouve mention de pots-de-vin qui impliqueraient Tata Motors dans un marché public d'autobus au Tamil Nadu et Tata Steel dans l'obtention d'une licence pour l'exploitation d'une mine de fer au Jharkhand (5). Les investigations sont toujours en cours. S'ajoutent à cela des litiges avec l'administration fiscale qui concernent quelques-unes de ses sociétés, dont Apex Investments, implantée sur l'île Maurice, un paradis fiscal.

Toutefois, le groupe est loin d'avoir épuisé son crédit auprès de l'opinion. Pour combien de temps ? Depuis le 28 décembre 2012, ce n'est plus un Tata qui dirige la multinationale, mais M. Cyrus Pallonji Mistry, une première dans l'histoire du groupe. Toutefois, son père détient 18 % des actions de Tata Sons et sa sœur a épousé M. Noel Tata, le demi-frère de M. Ratan Tata, qui a cédé la place de président-directeur général. On n'est pas en terre inconnue. Le nouveau patron a dévoilé, en juillet 2014, sa vision pour 2025, promettant un investissement de 35 milliards de dollars au cours des trois prochaines années pour « consolider et étendre » l'empire.

JYOTSNA SAKSENA.



MAGNUM PHOTOS

WERNER BISCHOF. – L'entreprise Tata Iron Steel and Company (Tisco) de Jamshedpur en 1951

Des accaparements facilités par les pouvoirs publics

À DÉBUT des années 1990, le gouvernement de l'Etat de l'Odisha (ex-Orissa) décide d'établir un complexe industriel. Il achète des terres aux paysans de Kalanganagar. Les villageois, consentants au départ, escomptent une amélioration de leurs conditions de vie ; ils doivent vite déchanter. En l'absence de titre de propriété, beaucoup ne reçoivent aucune compensation. Pour les autres, elle s'avère dérisoire comparée au prix de vente proposé ultérieurement par le gouvernement aux entreprises. Les offres de déplacement et de reconversion sont peu satisfaisantes.

Des incidents violents opposent la police aux paysans dès 1997, lors des premières expulsions. Puis une organisation, Visthapan Virodhi Jan Mancha (Forum des peuples contre les déplacements), se forme pour défendre la cause des paysans. Lorsque Tata Steel décide de construire une nouvelle aciérie intégrée d'une capacité de six millions de tonnes, de nombreux

affrontements ont lieu. En 2006, c'est sous protection policière que l'entreprise doit prendre possession des terrains acquis auprès du gouvernement. Dans les affrontements, treize personnes sont tuées, dont un policier, et trente-sept blessées.

Selon le groupe, après ces incidents et ceux de 2010 qui ont suivi, les populations reçoivent de meilleures indemnités et des promesses d'embauche d'au moins un adulte par famille déplacée. La première phase de construction de l'usine se termine. La production devrait commencer en ce mois d'avril. A terme, Tata Steel produira seize millions de tonnes dans les deux usines du Jharkhand et de l'Odisha.

Les défenseurs de la cause tribale racontent une version de la saga Tata peu conforme à la légende. Ils citent également les exemples du projet d'extension des mines de fer à Noamundi et celui d'une aciérie de cinq millions de tonnes

à Lohandiguda. Dans cette ville du Chhattisgarh, disent-ils, les procédures réglementaires ont été manipulées pour obtenir le consentement des conseils villageois, les *gram sabha*, et l'autorisation environnementale (1).

La même controverse entoure l'accord concernant une mine de charbon à Gopalpur, dans l'Odisha. Les villageois disent n'avoir jamais été consultés, alors que les autorités administratives affirment le contraire. Quoi qu'il en soit, ce permis a été annulé par la Cour suprême, comme la quasi-totalité de ceux accordés entre 1993 et 2010, en raison de leur attribution « arbitraire » et « illégale » par le gouvernement indien.

J. S.

(1) Cf. Purnima S. Tripathi, « Battle of Bastar », *Frontline*, vol. 29, Madras (Chennai), 21 avril - 4 mai 2012, ou encore « Singur rerun in Bastar, Tata's project hangs fire », 15 août 2013, <http://timesofindia.indiatimes.com>

(4) Max Bearak, « Hopes, and homes, crumbling on tea plantations », *The Hindu*, New Delhi, 17 février 2014.

(5) « 2G scam : Fresh probe by CBI into Tata-Unitech deal », 13 août 2014, www.business-standard.com ; « Radia tapes », www.hindustantimes.com

« Taper sur un monde creux »

Du 16 au 18 mars, cinq jeunes Sénégalais du mouvement Y en a marre (YEAM) ont été détenus à Kinshasa, où ils étaient venus promouvoir la démocratie. Expulsés, ils sont rentrés à Dakar, d'où YEAM secoue la vie politique depuis 2011 et inspire les pays voisins, du Burkina au Nigeria.

Vils vilains voleurs

Sorti en 2005 et baptisé « Un autre monde est possible », le deuxième album du rappeur sénégalais Didier Awadi adopte un ton résolument engagé. Dans la chanson « Le Patrimoine », il dénonce la corruption et l'avidité des dirigeants africains.

Encore une fois mon stylo pleure ; à l'instar de l'encre une industrie se meurt, une mort violente, subite, gérée par nos dirigeants voleurs, vils vilains voleurs voulant voler nos dernières gouttes de sueur. Voilà le visage sombre et lugubre de l'Afrique à cette heure, seconde après seconde, minute après minute, heure après heure.

L'Afrique se meurt tuée, tuée, pillée par nos dirigeants collaborateurs. C'est le seul mot pour qualifier ces adorateurs de Satan. Pourquoi vider notre sang, se comporter si avidement ? Confondre intérêt personnel et national, c'est décevant. Je suis déçu, dessous le seuil sinistre de la pauvreté, c'est indécent, ils vendent le pétrole du Congo aux néocolons qui organisent nos guerres, afin de mieux gérer le filon.

Au Sénégal, ils vendent l'eau, la télécom, le courant, t'es au courant. C'est courant. Notre économie tu peux la comparer à un vieil homme mourant, tué par les mains de ses héritiers qui s'entre-tueront pour l'héritage. Et qui te feront croire que c'est pour le bien de la famille, du clan.

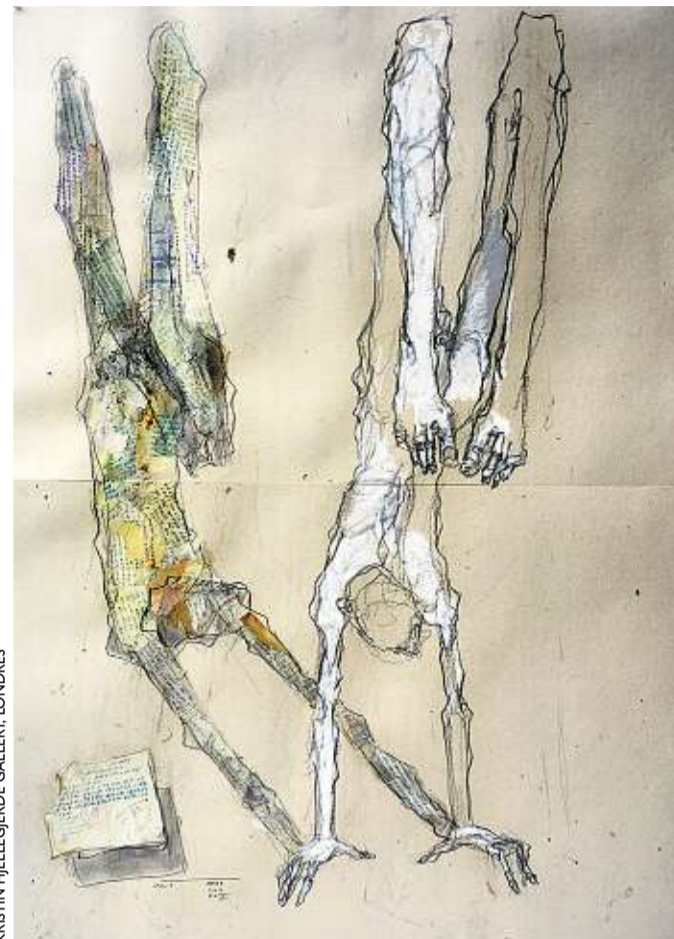
PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
JACQUES DENIS *

UNIVERSITÉ Cheikh-Anta-Diop de Dakar, vendredi 13 février, 16 heures. Tout le monde est invité à prier, puis à chanter l'hymne national du Sénégal. C'est le rituel bien établi de chaque conférence organisée par le mouvement Y en a marre (YEAM). Sous une tente blanche, étudiants et enseignants discutent des manifestations qui agitent l'immense campus depuis la mort en août 2014 du jeune Abdou Bassirou Faye lors d'échauffourées avec la police. Les jeunes réclament le paiement de leurs bourses et l'amélioration des conditions d'étude. Feux de camp, défilés, provocations, répression... Trop de violence. « Il faut pouvoir changer les méthodes d'action ! », insiste M. Babacar Mbaye Diop, professeur de philosophie. Ce trentenaire, qui participe aux mouvements étudiants des années 2000, figure parmi les intervenants installés sur l'estrade. Avant de passer aux questions de l'assistance, nombreuse, les cinq rappeurs du groupe de hip-hop Campus 2H prennent les micros : « Nous allons parler de la situation, mais à notre façon... » Entendez au rythme de leurs *punchlines* (1). Leurs tee-shirts arborent le logo du mouvement.

* Journaliste.

Foncièrement non violent, issu des milieux hip-hop, YEAM s'est distingué lors de l'élection présidentielle de 2012 en incitant la jeunesse des banlieues de la capitale sénégalaise à se rendre aux urnes pour « peser sur le scrutin ». Dans une déclaration d'intention, YEAM appelle alors à l'émergence d'un « nouveau type de Sénégalais », base d'une « République des citoyens ».

YEAM est né le lendemain du renversement du président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali, le 15 janvier 2011. « Un signe que tout était possible », raconte M. Fadel Barro, 36 ans, l'un des fondateurs. Le 23 juin 2011, le mouvement obtient, après plusieurs jours de manifestations, le retrait du projet de révision constitutionnelle proposé par le président Abdoulaye Wade, considéré par la population comme une manœuvre destinée à promouvoir son fils Karim. « Cette action ne visait pas la cherté des prix, mais luttait pour la liberté. Quand le monde sonne creux, il faut lui taper dessus pour le faire



KRISTIN HJELLE/ERDE GALLERY, LONDRES

DAWIT ABEBE. – « X-Privacy VI », 2014

résonner. C'est cela qu'a fait YEAM : réveiller notre pensée, aiguïser nos prises de conscience », résume Soro Diop, un journaliste proche du mouvement, qui participe à cette conférence.

M. Barro porte volontiers le même bonnet qu'Amílcar Cabral, héros de l'indépendance du Cap-Vert voisin et figure du panafricanisme. Ce couvre-chef traditionnel tissé est devenu le

(1) Des phrases-chocs, dans le rap.

Coup de Balai citoyen au Burkina

Non violent, animé par des jeunes, le Balai citoyen incite les Burkinabés à s'engager. En octobre 2014, il a joué un rôle décisif dans la chute du président Blaise Compaoré.

PAR DAVID
COMMEILLAS *

« C'EST trop facile de jouer au rebelle dans les clips, mais de ne pas se mouiller quand se présente concrètement l'occasion d'améliorer la situation du pays, martèle le rappeur Serge Bambara, alias Smockey. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous impliquer, car ce sont les gens, le public lui-même qui nous a demandé d'aller parler en son nom. » Si ce musicien de 43 ans, auteur de plusieurs tubes dénonçant la corruption politique en Afrique (1), s'exprime à la première personne du pluriel, c'est qu'il n'est pas seul. En compagnie du chanteur de reggae Sams'K Le Jah, il a fondé l'association Le Balai citoyen en 2013. Ce collectif a joué un rôle essentiel lors des manifestations qui ont abouti à la démission forcée du président du Burkina Faso, M. Blaise Compaoré, le 31 octobre 2014, après vingt-sept ans de règne (2).

« Notre nombre est notre force » est l'un des slogans les plus connus de l'organisation. S'il est impossible de comptabiliser

précisément ses membres, Le Balai citoyen compte soixante clubs dans la capitale Ouagadougou et une quarantaine d'autres déployés sur tout le territoire national. Un club doit compter au moins dix inscrits pour être répertorié « cibal », contraction de « citoyens balayeurs ». Elue par une assemblée générale annuelle, la coordination nationale se compose de treize membres, parmi lesquels on trouve des étudiants en troisième cycle, des commerçants, trois musiciens, deux journalistes et un avocat.

Constitué pour lutter contre les abus de pouvoir de M. Compaoré, Le Balai citoyen dépose ses statuts en juin 2013. L'avocat Guy Hervé Kam, 43 ans, en a rédigé la charte. Cet ancien magistrat est bien connu des cercles militants puisqu'il a déjà, en tant que responsable du Centre pour l'éthique judiciaire (CEJ), lancé une pétition destinée à rendre inattaquable le fameux article 37 de la Constitution, qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Sa présence aux côtés des musiciens renforce le crédit de l'association. En outre, ses compétences de négociateur se révèlent précieuses après la chute de M. Compaoré, quand Le Balai citoyen se retrouve à endosser le costume de médiateur entre les militaires (très influents dans les cercles du pouvoir), l'opposition politique et la population.

Fin octobre, après plusieurs jours de révoltes populaires, le pays se trouve au bord du chaos. « Nous avons demandé aux militaires qu'ils désignent un interlocuteur unique, capable d'assurer la transition ouverte par la démission du président. A partir du moment où cette personne ferait l'unanimité chez eux, nous nous engageons à la soutenir pour assurer la stabilité du pays, le plus important pour nous restant la sécurité des personnes et des biens », raconte M. Kam. Les mili-

itaires désignent le général Yacouba Isaac Zida, qui avait été un compagnon d'armes de l'ancien président. « Nous avons alors exigé qu'il ne prenne aucune décision sans l'accord des partis politiques et des associations. Nous voulions que tous s'assentent à la même table pour organiser la transition, mais les partis politiques ont refusé. » Plusieurs formations organisent même des marches dans les rues, le 2 novembre, accroissant la confusion. Des affrontements éclatent et des tirs sont entendus dans la capitale, faisant deux morts parmi les civils. Finalement, un compromis est trouvé : un civil, ancien diplomate et ministre de l'intérieur, M. Michel Kafando, prend la direction temporaire du pays avec le titre de président par intérim, tandis que le général Zida devient premier ministre.

« La confusion a permis aux militaires d'occuper l'espace, estime M. Kam. Si les politiciens avaient accepté la discussion dès le 31 octobre, peut-être qu'un accord entre les partis aurait été trouvé et qu'une autre personne aurait fini au poste de premier ministre. Le Balai n'a pas installé volontairement Zida dans ce fauteuil ; c'est un choix par défaut. Avec le recul, je trouve que ce n'est pas si mal. On peut penser que ça a évité un nouveau massacre, et ça laisse aujourd'hui du temps à la société civile et aux partis politiques pour préparer les prochaines élections dans un climat calme et sécurisé. » Une sécurité relative malgré tout, puisque, depuis le mois de février 2015, un conflit ouvert entre l'armée et la vieille garde de M. Compaoré – le Régiment de sécurité présidentielle (RSP) – menace d'enflammer à nouveau le pays.

Dans ce climat explosif, Le Balai citoyen tente de jouer un rôle de sentinelle veillant au bon fonctionnement de la transition et à la probité des ministres. En jan-

vier dernier par exemple, le collectif mène campagne et obtient la démission du ministre des transports, M. Moumouni Dieguimé, accusé par l'hebdomadaire *Le Reporter* de s'être attribué des diplômes imaginaires et de dissimuler une condamnation à quatre mois de prison aux Etats-Unis pour faux et usage de faux. « Nous réclamons des dirigeants à l'éthique irréprochable, insiste Smockey. Nous voulons assainir notre gouvernement, en espérant que le Burkina devienne un exemple pour d'autres pays africains. »

Sams'K Le Jah et Smockey ont déjà reçu des demandes de parrainage en provenance du Niger et du Gabon, où des mouvements plus ou moins calqués sur le

leur veulent se constituer. « Il est très important de les soutenir, souligne le rappeur. Quand on a monté Le Balai, les gens ont compris tout de suite ce que l'on voulait faire, car ils connaissaient le mouvement Y en a marre au Sénégal [lire l'article ci-dessus], et ça nous a aidés. » Le Balai citoyen fait partie d'une plate-forme continentale nommée Tournons la page (3), qui se bat pour l'alternance et la démocratie en Afrique. « Au Togo, des jeunes ont même créé un Balai citoyen sans nous en parler, se réjouit Smockey. On ne peut pas cautionner sans savoir de quoi il retourne, bien sûr, mais on veut vraiment encourager les initiatives de gens qui ne viennent pas des milieux politiques et qui agissent de façon spontanée. »

« La bouche qui est pleine ne parle pas »

LE Balai citoyen burkinabé rencontre les difficultés propres à un mouvement qui a grandi trop vite : il jouit d'une forte notoriété en Afrique, alors qu'il demeure très fragile au niveau national ; des divergences d'opinions sur les méthodes à employer et la marche à suivre ralentissent ses progrès. Le responsable du club régional de Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du pays, M. Alexandre Diakité, a été suspendu parce qu'il s'est porté candidat à des fonctions au Conseil national de la transition (CNT) sans l'aval du mouvement. La question de l'engagement politique des responsables du mouvement se pose : faut-il accepter d'éventuelles propositions de postes gouvernementaux ? « Je pense que ce serait une erreur, estime M. Kam. Cela nous décrédibiliserait et brouillerait notre message, et nous devrions passer notre temps à nous justifier pour garder notre capital sympathie. C'est parce que nous n'étions

pas dans le gouvernement que nous avons pu critiquer certaines nominations, et c'est parce que nous ne sommes pas rémunérés par l'Etat que nous pouvons dénoncer les salaires exorbitants des membres du CNT. Comme on dit chez nous, « la bouche qui est pleine ne parle pas ». »

Le défi des citoyens balayeurs est désormais d'œuvrer à l'organisation d'une élection présidentielle démocratique et transparente. Cela commence par inciter les millions de personnes qui ont manifesté en octobre et novembre à s'inscrire sur les

(1) *Votez pour moi*, disponible sur l'extended play (quatre titres) éponyme (Abazon, 2005), et *A qui profite le crime ?*, single inédit (Abazon, 2007).

(2) Lire Anne Frintz, « La jeunesse burkinabé bouscule la "Françafrique" », *Le Monde diplomatique*, décembre 2014.

(3) <https://tournonslapage.wordpress.com>

RÉVEILLE L'AFRIQUE DE L'OUEST

pour le faire résonner »

symbole du courage et de l'engagement du révolutionnaire. « Dès qu'il arrivait à conquérir un petit espace, Cabral y implantait un dispensaire et une école. Pour nous, c'est un exemple ! Mais attention, nous ne sommes ni des marxistes ni des libéraux. Nous cherchons simplement des valeurs, et donc les hommes qui ont porté ces espoirs. Il s'agit d'adapter leurs pensées à notre réalité. La gauche a échoué en Afrique, parce qu'elle était déconnectée du terrain. »

« Nous sommes un ovni dans le paysage politique »

Parmi les principes fondateurs de YEAM figure d'ailleurs le refus de toute participation au jeu politique. A ceux qui estiment que le mouvement serait pour cette raison peu lisible, M. Barro répond qu'il travaille en profondeur. « Certains nous en veulent de ne pas être allés aux affaires, d'autres estiment que notre place est éternellement dans la rue. Moi, je pense qu'il y a un temps pour déconstruire et un temps pour reconstruire. Aux prochaines élections, nous n'intégrerons pas l'un des blocs politiques. Nous allons tracer notre ligne et essayer d'intégrer ceux qui nous ressemblent. Nous avons théorisé le type de député que nous souhaitons : celui qui ne répond pas aux injonctions de son parti, mais aux exigences du peuple. Nous sommes un ovni dans le paysage : on ne nous identifie ni aux structures classiques de la société civile, ni aux partis politiques. »

Dans ce climat social tendu, le procès pour corruption de M. Karim Wade fait la « une » des journaux. Le fils de l'ancien président est accusé d'avoir détourné à son profit une partie des sommes destinées au sommet de l'Organisation de la conférence islamique tenu en 2008 à Dakar. Cependant, le nouveau chef de l'Etat, M. Macky Sall, n'a guère changé les choses en profondeur. Au siège de YEAM – l'ancien trois-pièces de M. Barro, dans le quartier des Parcelles-Assainies,

Faso

listes électorales. Les démarches administratives nécessaires rebutent la majorité d'une population de dix-sept millions d'habitants, dont 28% seulement sont alphabétisés (4). Ensuite, Le Balai citoyen veut s'attaquer au rôle des chefs religieux et coutumiers. Dans la culture mossi du plateau central, les représentants des autorités traditionnelles exercent souvent une influence déterminante sur le résultat du scrutin (5). L'ancien président l'avait bien compris : après avoir encouragé certains d'entre eux à siéger à l'Assemblée nationale, il a envisagé, en 2011, de leur offrir salaire et statut pour s'assurer leur soutien définitif. Le Balai citoyen voudrait au contraire réduire leur influence politique en leur interdisant par exemple de recevoir des cadeaux des responsables publics. Enfin, l'association doit veiller à ce que M. Compaoré, réfugié en Côte d'Ivoire, ne parvienne pas à installer un de ses proches à la tête du pays à l'issue de l'élection présidentielle d'octobre 2015. « *Le Burkina Faso n'a pas les moyens de constituer un gouvernement en écartant systématiquement tous ceux qui ont travaillé avec lui*, admet M. Kam, réaliste. *Mais nous faisons une différence entre ceux qui ont simplement collaboré et ceux qui l'ont aidé à se maintenir au pouvoir si longtemps.* »

Les citoyens balayeurs le savent, un régime qui a perduré vingt-sept ans ne se déconstruit pas en quelques mois. Mais ils continuent d'œuvrer pour tourner la page de l'ancien régime et éviter que le poste de président ne revienne à un militaire.

DAVID COMMEILLAS.

(4) Statistiques 2008-2012 du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), derniers chiffres disponibles, www.unicef.org

(5) 49% des Burkinabés sont des Mossis.

citée 16, loin du centre-ville –, les militants demeurent donc circonspects. « *Le mouvement était plus contre le "Vieux" que pour son rival. Nous sommes les sentinelles pour tous les gens des quartiers. Notre base, c'est la rue* », résume Pidi Nef, l'un des rappers du groupe Fuk'n'Kuk, qui fait partie du mouvement. Au mur sont épinglés des clichés des manifestations de 2011, de l'intervention lors des inondations qui ont touché les quartiers nord de la capitale en 2012, de la rencontre avec M. Barack Obama pendant sa visite au Sénégal en juin 2013.

Malal Almamy Talla, connu sous le sobriquet de « Fou malade », a très vite adhéré à la « noble cause » de YEAM. Il en est le directeur artistique. Pour ce rappeur, qui s'illustra dès les années 1990 avec le groupe Bat'Haillons Blind-D, « *il ne faut pas laisser le terrain aux seuls politiques. Ils ne sont pas les plus nombreux. C'est à nous d'avoir une masse critique telle qu'on puisse mettre la pression* ». Il s'agit de sensibiliser les populations aux mécanismes de décision, mais aussi de changer le quotidien, en particulier dans les « quartiers oubliés ». On estime à près de quatre cents les cellules locales, nommées « esprits », de YEAM dans tout le Sénégal. « *Trouver des réponses alternatives* », « *impliquer les gens dans la recherche du bien commun* » figurent parmi les axes de travail du G Hip-Hop, centre culturel implanté à Guédiawaye, banlieue surpeuplée et réputée malfamée de la capitale, où les militants se retrouvent. La jeunesse s'est donné un slogan : « *Nous refusons d'être un fardeau, nous sommes un moyen.* » Cela fait sens : 60% des chômeurs ont entre 15 et 34 ans (2).

Face au vieux stade municipal, les militants ont nettoyé « *sans l'aide de quiconque* » un ancien dépôt. Puis ils sont allés chercher des soutiens, à commencer par celui de la société Eiffage, qui a financé pour plus de 30 millions de francs CFA (45 000 euros) la construction de bâtiments : scène à ciel ouvert, studio d'enregistrement de quelques mètres carrés, bar où YEAM souhaite développer des ateliers de cuisine... Ils ont aussi commencé à installer des poubelles (trop rares au Sénégal), fabriquées à partir de pneus récupérés, dans les rues avoisinantes. « *Nous avons mis en place des observatoires de la bonne gouvernance dans les quatorze régions du pays, pour créer des mécanismes de contrôle. L'idée est de reconnecter les citoyens à la chose politique.* » « Fou malade » travaille aussi à la réinsertion d'anciens jeunes détenus.

Depuis plus de vingt ans, le hip-hop sénégalais se fait l'écho des exclus du système clanique qui domine le pays, de l'album *Présidents d'Afrique*, du chanteur Didier Awadi, à *L'Opinion publique*, du groupe Keur Gui, dont le leader Thiat est l'un des fondateurs de YEAM. « *Aujourd'hui, un Maky Sall*

crain plus le mouvement hip-hop que les autres partis politiques. Le changement doit venir du bas », affirme le rappeur Matador. Sans en faire partie, il soutient YEAM, dont il partage la logique pragmatique : il a créé dès 2006 Africulturban, lieu dédié à la culture hip-hop qui propose informations et formations à la jeunesse de Pikine.

Le mouvement a fait tache d'huile dans la sous-région

Plus de trois mille groupes de rap seraient actifs dans le pays, suscitant des vocations d'« artistes », selon l'expression d'Hamadou Fall Ba. Associé à Matador, celui-ci s'occupe du festival Festa2H, qui relaie ce courant musical dont l'épicentre historique est Dakar. « *Nous avons formé nos propres ressources humaines : les jeunes du quartier. Tout est à construire : il n'y a pas d'université, alors que plus de deux millions de personnes vivent entre Pikine et Guédiawaye ! Le quotidien, c'est chômage de masse et insécurité.* » Malgré les attentes, malgré les limites, tous se sentent « *yenamarristes* ». « *Simplement, la révolution est un produit de luxe, estime Fall Ba, et je ne suis pas sûr qu'on en ait les moyens. Cela demande un effort d'information, un niveau d'éducation. Et ce n'est pas notre job de diriger le pays. Nous, on fait des piqûres de rappel quand les politiques s'oublient. Mais il ne faut pas se mentir : la plupart des rappers n'ont jamais lu un livre de Frantz Fanon ni de Machiavel. Il y a des gens mieux outillés que nous pour affronter ce genre de questions.* »

Certes, mais YEAM pèse sur la vie politique sénégalaise et a fait école dans la sous-région, avec des jeunes en Côte d'Ivoire, au Togo – où le mouvement Etiamé (« Y en a marre » en fon [3]) prend racine –, les Sofas de la République au Mali, Y en a marre comme ça au Gabon, Touche pas ma nationalité en Mauritanie. Sans oublier Le Balai citoyen, qui a chassé du pouvoir le président bukinabé Blaise Compaoré en octobre 2014.

JACQUES DENIS.

(2) Selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie, qui évaluait à 25% le taux de chômage national en 2013.

(3) Langue véhiculaire employée notamment au Togo et au Bénin.

Le rap du bluffeur

Figure du rap burkinabé depuis près de quinze ans, Serge Bambara, alias Smockey, manie la satire pour dénoncer les mœurs politiques de son pays. Dans le titre « Votez pour moi » (2005), il raille les campagnes électorales et leurs cortèges de promesses.

Mesdames et messieurs, je vous prie d'approcher. Bien que ce soit la période des vaches maigres, je ne vous mangerai pas.

Un, deux, trois, votez pour moi, sur la croix, je serai droit. Quatre, cinq, six, plus de justice, je punirai tous mes complices. Sept, huit, neuf, remets tout à neuf, je promets, même si c'est du bluff. Dix, onze, douze, avant qu'on en découse, je vous mets tous dans la bouse. (...)

Votez pour moi et vous ne le regretterez pas. Vous ne me sentirez pas, vous ne me remarquerez pas. Je me ferai discret quand je ponctionnerai l'Etat. Je ferai mieux en un an que Mobutu en dix mandats.



DAWIT ABEBE. – « X-Privacy III », 2011

Au Nigeria, les internautes donnent de la voix

DANS un pays qui, comme le Nigeria, compte soixante-cinq millions d'internautes, il n'est pas rare que les réseaux sociaux s'agitent. Comme ce samedi 7 février, vers midi, quand la Toile relaie une nouvelle transmise par l'agence Reuters depuis Dakar (Sénégal) : prévues pour le 22 février, les élections présidentielle et parlementaires, qui se résument à un duel opposant le président sortant, M. Goodluck Jonathan, au général à la retraite et ancien dictateur Muhammadu Buhari, sont repoussées au 28 mars. La Commission électorale nationale indépendante estime que l'armée, aux prises avec Boko Haram dans le nord du pays (1), n'est pas en mesure d'assurer la sécurité du scrutin. « *Depuis ce report, confie la chanteuse et militante Aduke Ayobamidele Aladekomo, je commence à avoir peur. Des messages de plus en plus violents envahissent les réseaux sociaux.* »

Lors des précédentes élections, en 2011, Aduke, fille d'un dentiste et d'une juriste, ancienne étudiante en histoire et en études stratégiques à l'université publique de Lagos – la capitale économique –, ne se préoccupait pas de politique. « *En fait, explique la jeune femme, comme une majeure partie de ma génération née dans les années 1990, à la fin des années de dictature, j'étais insouciant et silencieuse. Je cherchais surtout à profiter du dynamisme retrouvé de notre pays.* »

Mais l'année 2012 marque un tournant. Le Nigeria est balayé par la plus importante vague de contestation depuis son indépendance, en 1960. Elle est déclenchée par le soudain doublement du prix de l'essence à la pompe après la décision gouvernementale de supprimer les subventions sur les carburants. Début janvier 2012, Aduke enregistre *Hear the Voice* (2), une chanson dédiée à « *ceux qui ne peuvent s'exprimer, aux invisibles, tous ceux qui survivent dans une abjecte pauvreté* ». Ce morceau, dont le clip est tourné pendant les manifestations, devient l'hymne des jeunes manifestants. Pendant une semaine, ils ont pour compagnons de colère des centaines de milliers de personnes mêlant fonctionnaires et ouvriers, chômeurs et employés du secteur privé, organisations confessionnelles pentecôtistes et musulmanes, acteurs de Nollywood (3) et « haut-parleurs » des musiques urbaines. En 2014, la forte dévaluation du naira contribue à renchérir encore le coût des produits importés de première nécessité. Sur une population de cent soixante-dix

millions de Nigériens, soixante-quatre millions ont entre 15 à 34 ans, et deux tiers d'entre eux sont sans emploi (4).

Aduke partage sa vie entre sa petite entreprise, où elle fabrique des tee-shirts, et la conception de sa musique. Son dernier concert, le 25 février dernier, a été organisé au Freedom Park de Lagos au profit d'Enough is Enough (« Ça suffit ») Nigeria. L'organisation est dirigée par M. Yemi Adamolekun. Créée en 2010, elle rassemble les mouvements de jeunes qui luttent pour l'amélioration des conditions de vie et contre la corruption. La coalition les appelle à se rendre aux urnes et compte sur les réseaux sociaux, comme le proclame son site Internet (<http://eie.ng>), pour toucher le maximum d'entre eux. En 2014, onze millions de Nigériens étaient inscrits sur Facebook et près de six millions étaient actifs sur Twitter (5). Enough is Enough bénéficie de nombreux soutiens extérieurs, notamment celui du réseau Open Society Foundations, du milliardaire américain George Soros.

En 2012, après que le président Jonathan eut fini par accepter de baisser le prix du litre d'essence, les deux principales centrales syndicales, le Nigeria Labour Congress et le Trades Union Congress, avaient annoncé la suspension des manifestations. Lycéens et étudiants avaient un temps envisagé de poursuivre le mouvement, avant de renoncer. La répression policière avait causé la mort d'une quinzaine de personnes, dont Mustapha Muyideen, 23 ans, devenu le symbole d'une jeunesse maltraitée. Quoi qu'il arrive à l'avenir, il semble que la « génération silencieuse » ne se taira plus.

ALAIN VICKY, journaliste.

(1) Lire Rodrigue Nana Ngassam, « Le Cameroun sous la menace de Boko Haram », *Le Monde diplomatique*, janvier 2015.

(2) Le clip est visible en ligne.

(3) Nom donné à l'industrie cinématographique du Nigeria, en référence à Hollywood.

(4) Tunji Akande, « Youth unemployment in Nigeria: A situation analysis », Brookings, 23 septembre 2014.

(5) Christopher Akor, « From subalterns to independent actors? Youth, social media and the fuel subsidy protests of January 2012 in Nigeria », Codesria, <http://codesria.org>

En Libye, ce n'est pas

Dans un contexte de violences entre factions rivales, l'offensive du général Khalifa Haftar contre les islamistes aggrave les fractures qui divisent les Libyens. Si les négociations entamées sous la houlette des Nations unies se poursuivent, la présence de groupes affiliés à l'Organisation de l'Etat islamique renforce l'éventualité d'une intervention étrangère, aux conséquences plus qu'incertaines.

PAR PATRICK HAIMZADEH *

QUI se souvient encore de la visite-éclair en Libye de MM. Nicolas Sarkozy et David Cameron, le 15 septembre 2011 ? Devant la foule de Benghazi, le président français appelait alors la population à « montrer un nouveau courage, celui du pardon et de la réconciliation (1) ». Pour les médias français, ce discours triomphaliste consacrait le succès de la guerre menée par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) contre les troupes du régime de Mouammar Kadhafi.

Près de quatre ans plus tard, l'heure est à la désillusion et à l'inquiétude. En proie à l'instabilité politique et aux affrontements armés entre factions rivales, la Libye semble au bord de l'implosion. La sécurité publique ne cesse de s'y dégrader. La France a ainsi dû évacuer son ambassade de nuit, et sous la protection de ses forces spéciales, en juillet 2014. Depuis, le ministre de la défense, M. Jean-Yves Le Drian, et son homologue italienne, M^{me} Roberta Pinotti, évoquent régulièrement la perspective d'une nouvelle intervention militaire pour annihiler les groupes ayant fait allégeance à l'Organisation de l'Etat islamique (OEI). De leur côté, nombre de journalistes, qui ne peuvent effectuer que de très courts séjours sur place, utilisent désormais le qualificatif de « chaotique » pour décrire la situation. Après l'usage des termes binaires « démocratie contre dicta-

ture » en 2011, puis « milices contre société civile », ou encore « islamistes contre libéraux », ce choix sémantique découle de l'incapacité – ou du refus – d'appréhender les événements. Il témoigne aussi de l'absence de grille d'analyse tenant compte des identités des acteurs en présence et de la logique rationnelle de leurs stratégies et modes d'action.

Toute réflexion quant à l'avenir de la Libye nécessite de revenir sur les événements ayant conduit à la disparition de Kadhafi – ce que l'histoire officielle qualifie de « révolution ». Si l'on ne peut nier l'occurrence d'un moment révolutionnaire en février 2011 dans plusieurs villes, dont Benghazi, la réalité est que, après quelques jours d'une insurrection populaire rapidement militarisée, le pays a basculé dans la guerre civile. Huit mois d'un conflit fratricide, doublé de l'implication directe d'une coalition étrangère, ont abouti à l'écroulement du régime. Cette chute, seul objectif politique consensuel des insurgés de l'époque, peut au mieux être qualifiée d'« issue révolutionnaire ». Mais aucun ordre sociopolitique stable ni à plus forte raison aucun Etat n'a pu émerger. Cela tient au retour en force des « identités primaires », façonnées et définies par les appartenances locales et les particularismes propres à chaque groupe, ou sous-groupe, ethnique ou tribal.

Tobrouk contre Tripoli

EN dépit de sa pratique politique fondée sur le clientélisme et le régionalisme, le régime Kadhafi, avec sa rhétorique nationaliste et anti-impérialiste, avait contribué à la construction d'une identité nationale. Cette dernière a volé en éclats durant la guerre civile. A la chute du régime, d'anciennes rivalités locales, ranimées par le conflit, se sont ajoutées aux clivages internes à l'insurrection et à l'opposition traditionnelle entre centre et périphérie. La dissémination des armements de tout calibre et le recours à la violence comme mode de règlement du conflit ont aggravé

la situation. Les embryons d'Etat et d'armée régulière érigés sous le règne de Kadhafi se sont volatilisés avec lui. Aucune structure officielle disposant du monopole légitime de la violence n'a pu se constituer, du fait de la concurrence entre villes, factions et régions. Le poids politique de ces entités ne se mesurait qu'au nombre et à l'armement de leur *katiba* (unité combattante), à l'effectif compris entre cent et cinq cents hommes.

A peine quelques semaines après la mort de Kadhafi, le 20 octobre 2011, une multitude d'affrontements limités éclatent sur la totalité du territoire. Les milices révolutionnaires ou postrévolutionnaires,



Bas-relief, Sabratha (Libye)

évaluées alors à quatre-vingt mille hommes, se disputent le pouvoir local, le contrôle des territoires et les revenus des trafics transfrontaliers. Les gouvernements successifs n'ont d'autre choix que de s'appuyer sur ces brigades pour pallier l'absence d'armée et de police. Les plus puissantes d'entre elles, étrangères aux conflits locaux, sont envoyées sur place pour limiter le niveau de violence, avec des succès très inégaux.

Indépendamment de ces affrontements armés locaux récurrents, une lutte se joue à Tripoli au sein du Congrès national général (CNG), le Parlement élu le 6 juillet 2012. Il s'agit d'une bataille pour le pouvoir central entre deux factions qui se radicalisent progressivement. La première, autoproclamée « libérale » ou « nationaliste », est aussi qualifiée de « laïque » par les médias occidentaux. Elle compte principalement des hommes d'affaires, des cadres de l'ancien régime proches du mouvement « réformiste » amorcé par M. Saïf Al-Islam (deuxième fils de Kadhafi) à partir de 2005 et des officiers ayant fait défection dans les premiers temps de l'insurrection. La seconde faction, « islamiste » selon ses opposants et la presse étrangère, ne se limite pas à la mouvance islamiste, c'est-à-dire à un courant politique appelant à l'établissement d'une Constitution dont la source principale serait la charia. Comme, sous l'ancien régime, les islamistes représentaient la principale opposition structurée, ce courant englobe un grand nombre d'opposants de longue date. Mais il compte aussi les représentants de Misrata, ville à forte

légitimité révolutionnaire (2), et d'autres villes de la côte tripolitaine de tradition marchande, notamment Zouaia et Zouara.

Au-delà du clivage entre religieux et laïques, une autre ligne de fracture se dessine : élites ayant servi sous l'ancien régime et vieux exilés nationalistes contre nouvelle génération d'opposants islamistes de l'intérieur et de l'extérieur. Les deux factions s'appuient chacune sur de puissantes milices : celles de la ville de Zintan pour les « nationalistes » et celles de Misrata

pour les « islamistes ». Chaque formation paramilitaire occupe des sites stratégiques à Tripoli, comme l'aéroport, les carrefours du centre-ville ou les abords des bâtiments officiels et des grands hôtels. Elle peut jouer de cette emprise pour faire pression sur les décisions du CNG ou du gouvernement de transition.

L'année 2014 débute dans ce contexte : un centre faible et bipolarisé, une périphérie où les logiques locales dominent. Le pays se fractionne en une multitude d'entités administrées par des conseils locaux et des conseils militaires, en général liés aux milices. Les grands groupes ethniques – populations touarègues du Sud, amazighes du djebel Nefoussa, touboues du Sud central et oriental – agissent au gré de leurs intérêts tout en étant parfois eux-mêmes divisés, comme c'était déjà le cas pendant la guerre civile de 2011. Ainsi les lignes de fracture internes et les allégeances à l'une ou l'autre des factions rivales à Tripoli se dessinent en fonction de critères locaux, voire microlocaux.

Comme en 2011, les logiques générationnelles opèrent aussi. Par exemple, dans les communautés berbérophones du djebel Nefoussa, les chefs de village refusent de prendre parti pour une des deux factions rivales à Tripoli, par crainte de subir ensuite des représailles de la majorité arabe. Mais ils ne peuvent empêcher de nombreux jeunes de rejoindre la force nationale mobile, puissante milice à dominante amazighe soutenant la faction dite « islamiste ». Cet engagement ne s'explique pas par leur adhésion à une quelconque forme d'islam politique, mais par l'antagonisme existant entre les populations amazighes du djebel et leurs puissants voisins arabes de la ville de Zintan.

Un général revenu des Etats-Unis

SE superposant aux autres sans nécessairement le recouper, une ligne de clivage supplémentaire s'est peu à peu dessinée entre populations d'origine bédouine, ou se reconnaissant comme telles, et populations de tradition citadine et marchande. Chez les premières, les structures traditionnelles claniques et tribales sont plus prégnantes, l'islam politique est peu enraciné, ce qui les conduit à s'allier majoritairement à la faction « libérale ». Quant aux secondes, le projet de construction nationale mis en avant par l'islam politique y est, par tradition, mieux implanté, ce qui les pousse à opter pour le camp « islamiste ». Cette rivalité aggrave les confrontations parfois au sein d'un même quartier. A Benghazi par exemple, 40% de la population est originaire des villes marchandes de Tripolitaine (Misrata, Zouaia, Tripoli). Les 60% restants se considèrent d'origine bédouine et appartiennent principalement aux neuf tribus historiques de Cyrénaïque, dites saadiennes. Un tel clivage,

déterminé par l'origine et l'antériorité de la présence sur place, a poussé des habitants se réclamant de la tradition bédouine à rejoindre le courant « nationaliste » par rivalité avec les populations originaires de Misrata, majoritairement favorables au camp « islamiste ». Cette rivalité de proximité n'attendait qu'un déclencheur pour se transformer en violence, voire en « nettoyage ethnique » dans certains cas.

Le catalyseur apparaît en la personne d'un ancien général âgé de 72 ans : M. Khalifa Haftar. Cet ancien officier de Kadhafi avait fait défection en 1983 pour s'installer aux Etats-Unis. Il est revenu en Libye en

(1) *Le Monde*, 17 septembre 2011.

(2) En octobre 2011, Misrata comptait trente-six mille combattants pour une population d'environ trois cent mille habitants (entretien avec M. Salem Joha, commandant en chef des rebelles de la ville durant la guerre de 2011, Misrata, juin 2012).

* Chercheur indépendant spécialiste de la Libye. Auteur d'*Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Jean-Claude Lattès, Paris, 2011.

Les films des Deux Rives et C-P Productions présentent

OPERATION CORREA

ÉPISODE 1

LES ÂNES ONT SOIF

Précédé du court-métrage ON A MAL À LA DETTE

DEUX FILMS DE PIERRE CARLES

EN SALLES LE 15 AVRIL

www.cp-productions.fr - www.filmsdesdeuxrives.com

En partenariat avec Le Monde Diplomatique

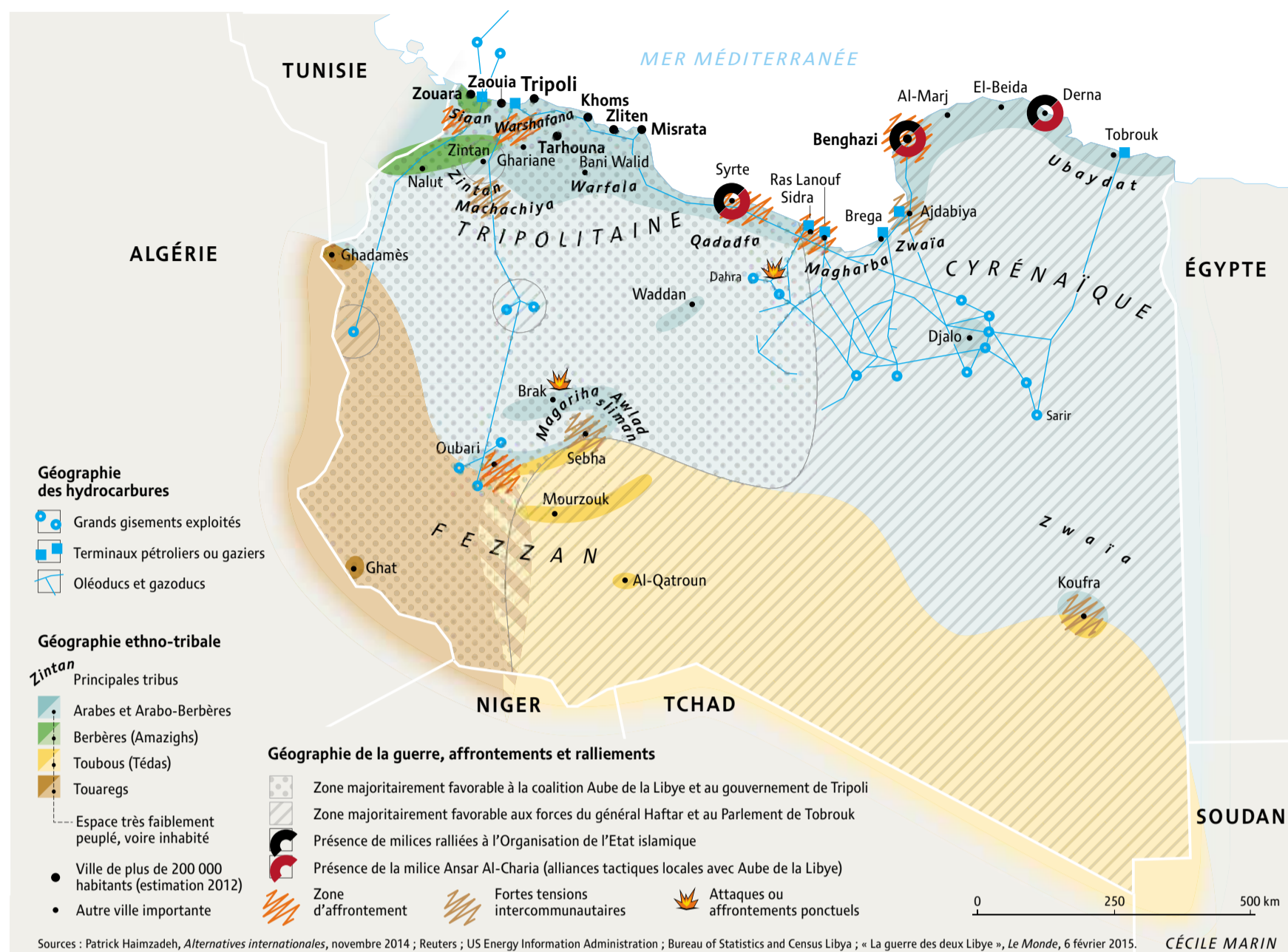
Négociation ou intervention,

« Il n'est pas question d'encourager la moindre intervention militaire étrangère en Libye et encore moins d'y participer. Notre volonté est d'aider nos frères libyens à trouver un terrain d'entente pour résoudre leurs différends. Faire le contraire créerait encore plus de désordre et mettrait en danger l'avenir de ce pays. » Le propos est clair et se veut sans nuances. Pour ce haut diplomate algérien ayant requis l'anonymat, l'Algérie entend encourager les deux factions rivales libyennes, celle de Tripoli et celle de Tobrouk, à poursuivre les négociations menées sous l'égide des Nations unies. Pour Alger, M. Bernardino León, représentant spécial des Nations unies pour la Libye, serait même « l'homme de la situation ». En 2011, le gouvernement algérien avait déjà refusé de soutenir l'intervention aérienne de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) contre le régime de Mouammar Kadhafi. Cela lui a longtemps valu l'hostilité d'une grande partie des *thawra* (« révolutionnaires »), qu'ils soient islamistes ou qu'ils gravitent actuellement dans l'entourage du général Khalifa Haftar. Mais aujourd'hui, pour les Libyens des deux camps, Alger tout autant que Tunis font figure de partenaires indispensables pour la recherche d'une solution pacifique.

C'est aussi vrai de Rabat. Début mars, le voisin et rival marocain a accueilli dans la ville côtière de Skhirat les discussions indirectes entre les représentants du gouvernement reconnu par les Etats occidentaux et ceux du Congrès national général (CNG) proche de la milice islamiste Aube de la Libye. Selon Hasni Abidi, politiste et enseignant à l'université de Genève, « il y a une concordance de vues entre Alger et Rabat pour éviter une nouvelle action de l'OTAN en Libye. Les enjeux de stabilité régionale sont énormes ». Cette position commune serait aujourd'hui soutenue par plusieurs pays du Sahel, conscients qu'une intervention de troupes occidentales aurait pour conséquence de provoquer chez eux un afflux de groupes djihadistes actifs actuellement en Libye. Le président nigérien Mahamadou Issoufou s'était toutefois prononcé en sens contraire en décembre dernier : « Il faut une

ET ISLAMISTES, DE MULTIPLES LIGNES DE FRACTURE

le chaos, c'est la guerre



LE PÉTROLE, UN ENJEU DE LA SECONDE GUERRE CIVILE LIBYENNE

Les deux gouvernements rivaux de Libye cherchent à contrôler les richesses pétrolières. La plupart des installations sont situées en Cyrénaïque et contrôlées par le pouvoir basé à Tobrouk et à El-Beida ; le gouvernement

de M. Abdallah Al-Thani exige des opérateurs et des clients étrangers de ne traiter qu'avec la nouvelle compagnie pétrolière créée à Benghazi, sous peine de représailles légales. Le siège de la compagnie historique se trouve

à Tripoli, ville contrôlée par la coalition de milices opposées au général Khalifa Haftar. Certains puits ou terminaux sont régulièrement attaqués par des groupes armés, et parfois investis par des tribus au nom de revendications sociales.

mars 2011, après le début de l'insurrection. Le 16 mai 2014, sans doute inspiré par le coup de force du maréchal Abdel Fattah Al-Sissi en Egypte, le général lance une opération baptisée « Dignité » (*Al-Karama*), avec pour objectif affiché d'« éradiquer les islamistes ». Le jour même, il fait bombarder des positions d'une brigade à Benghazi. Il s'appuie sur le bataillon de forces spéciales de la ville et sur l'armée de l'air, majoritairement composés de cadres de l'ancien régime ayant fait défection en 2011, de brigades recrutées dans les grandes tribus saadiennes et des *katiba* liées aux autonomistes de Cyrénaïque. L'offensive débute à Benghazi contre les milices rattachées aux divers courants de l'islam politique. Première

conséquence immédiate : ces milices, dont certaines étaient jusqu'alors rivales, déclarent l'union sacrée contre leur ennemi commun. En Tripolitaine, les milices de Zintan rallient quant à elles l'opération « Dignité » et donnent l'assaut au CNG le 18 mai, mettant ainsi un terme au processus, déjà fragile, de construction politique amorcé deux ans auparavant. Réagissant rapidement à cette attaque, le camp anti-Haftar se structure autour de la faction « islamiste » majoritaire au sein du CNG. Celle-ci s'appuie sur une coalition de forces baptisée Aube de la Libye et regroupant principalement les grandes brigades « révolutionnaires » de Benghazi, Tripoli, Zaouia, Ghariane et Zouara.

Au niveau local, les acteurs politiques et militaires ainsi que les communautés prennent de nouveau position en fonction de leurs intérêts propres et de leurs rivalités anciennes. C'est ainsi que la tribu des Machachiya, rivale traditionnelle des Zintan, opte pour Aube de la Libye. D'autres tribus de Tripolitaine qui avaient longtemps constitué des bastions kadhafistes en 2011 (Warshafana, Nawil, Siaan) rejoignent le général Haftar pour des raisons là aussi essentiellement locales, qui recourent également la ligne de clivage de la guerre de 2011 entre insurgés et loyalistes. Dans le

Sud, une partie des Toubous ayant pris position pour le général Haftar, certains groupes touaregs se déterminent par réaction en faveur du camp adverse. A l'exception des grands bastions kadhafistes que furent les villes de Syrte et de Bani Walid, qui refusent de prendre parti, la *fitna* (« division »), que beaucoup redoutaient dès 2011, s'étend à l'ensemble du pays. Loin de rétablir l'ordre, comme il l'avait initialement annoncé, le général Haftar précipite rapidement le pays dans une « seconde guerre civile ». Comme en 2011, chaque entité se fixe comme objectif la victoire totale sur l'autre.

Privilégier une solution diplomatique

Le 25 juin 2014, un mois après le lancement de l'opération du général Haftar, des élections législatives se déroulent sous la pression de la « communauté internationale », qui voit là une possibilité de légitimation d'une instance élue. Le taux de participation officiel ne s'élève qu'à 18 % (sans doute moins, en réalité). Prévue initialement pour siéger à Benghazi, la nouvelle Assemblée s'installe finalement à Tobrouk, dans le fief de M. Haftar. Sur un effectif de cent quatre-vingt-huit députés (sur deux cents théoriques), seuls cent vingt-deux assistent à la séance inaugurale du 4 août, certains élus originaires de zones opposées au général la boycottant. L'Assemblée nomme un gouvernement provisoire qui s'installe ensuite à El-Beida, autre bastion du général. Parallèlement, à Tripoli, contrôlé par la coalition Aube de la Libye depuis le 23 août 2014, les membres de l'ex-CNG désignent leur propre gouvernement « de salut national », accusant – non sans fondement – le Parlement élu de s'être rallié au général Haftar en s'installant à Tobrouk.

Les élections de juin n'ont fait qu'aggraver la crise, chacune des deux parties pouvant désormais se prévaloir d'une légitimité. Comme en 2011, les Etats occidentaux et les alliés arabes du général Haftar (Egypte et Emirats arabes unis, qui le soutiennent militairement, Arabie

saoudite) ont rapidement choisi leur camp. Ainsi, aucune protestation n'a été émise contre l'action « éradicatrice » de mai, à l'exception d'un appel de l'ambassadrice américaine en Libye à « épargner les populations civiles ». En outre, l'ensemble de ces pays ont reconnu le Parlement de Tobrouk comme seul « représentant légitime » du peuple libyen dès le 4 août. Ce parti pris présente le risque d'exacerber les tensions et d'encourager les extrémistes des deux camps.

Dix mois après le début de cette seconde guerre civile libyenne, la situation n'appelle pas à l'optimisme. Si le bilan des combats est difficile à établir au niveau national, les chiffres communiqués par les instances médicales à Benghazi font état de plus de sept cents morts et cinq mille blessés depuis août 2014. Pour une ville de huit cent mille habitants, et compte tenu des nombreux disparus, dont certains ont probablement été tués, ce chiffre est considérable.

Outre l'intensité des combats à l'arme lourde entre milices, il s'explique par l'émergence d'une violence « de proximité » entre habitants de la ville, voire de même quartier, en fonction de leurs origines. Quant au nombre de déplacés internes en Libye, il est évalué par l'agence des Nations unies pour les réfugiés à environ quatre cent mille personnes.

Quatre ans de conflit

16 février 2011. Premières manifestations à Benghazi.

27 février. Création du Conseil national de transition (CNT).

19 mars. Début des bombardements de l'Alliance atlantique.

21 août. Chute de Tripoli.

20 octobre. Mort de Mouammar Kadhafi.

6 mars 2012. Création du Conseil national de la Cyrénaïque et proclamation de l'autonomie de cette région.

20 avril. Affrontements entre milices dans la région de Koufra.

7 juillet. Premières élections parlementaires.

11 septembre. Assaut contre le consulat américain à Benghazi. Mort de l'ambassadeur des Etats-Unis en Libye.

7 février 2013. Négociations de paix à Tripoli entre les dirigeants des tribus touboues et zwaïa.

10 octobre. Le premier ministre Ali Zeidan est séquestré par des miliciens.

16 novembre. Grève générale à Tripoli contre la violence des milices.

18 janvier 2014. Affrontements entre milices rivales à Sebha. Le Parlement y décrète l'état d'urgence.

16 mai. Début de l'offensive du général Khalifa Haftar contre la faction islamiste.

25 juin. Elections législatives anticipées.

28 juillet. Le groupe islamiste armé Ansar Al-Charia prend le contrôle de Benghazi.

14 août. M. Bernardino León est nommé représentant spécial des Nations unies.

17 septembre. Installation à El-Beida d'un gouvernement opposé à celui de Tripoli.

4 octobre. L'Organisation de l'Etat islamique (OEI) prend le contrôle de Derna.

14 janvier 2015. Début à Genève des négociations entre les deux Parlements libyens.

15 février. L'aviation égyptienne bombarde des positions de l'OEI.

5 mars. Reprise des négociations au Maroc.

De son côté, l'OEI, dont nombre de combattants libyens sont rentrés de Syrie à l'automne 2014 pour combattre le général Haftar, renforce son implantation à Derna au détriment des milices islamistes locales parties combattre à Benghazi. Elle a également réussi à implanter des combattants dans l'ex-bastion kadhafiste de Syrte, déserté par les tribus de Misrata qui l'occupaient depuis octobre 2011. Peu à peu, cette organisation tire profit de la guerre civile pour se développer, même si à ce jour elle ne dispose que d'une base sociale extrêmement limitée en Libye.

Le prolongement de ce conflit qu'aucun des deux camps n'est en mesure de gagner et la destruction du tissu social qui en découle menacent l'avenir de la Libye en tant que nation. Même si personne ne réclame officiellement une partition, on peut se demander comment les Libyens reconstruiront un projet de vie commun. Contrairement aux arguments des partisans d'une nouvelle intervention militaire étrangère, qui ne ferait qu'aggraver la guerre civile, l'une des pistes à explorer réside dans l'action du représentant spécial des Nations unies, M. Bernardino León. Avec patience, et dans les limites du mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité, ce dernier tente d'inclure toutes les parties, y compris les acteurs locaux et certains chefs de milice, aux sessions de son dialogue national. Cette voie diplomatique privilégie la recherche d'une solution politique à l'heure où les tenants de la solution militaire demeurent nombreux, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Libye.

PATRICK HAIMZADEH.

des voisins partagés

intervention militaire pour réparer les dégâts liés à la chute de Kadhafi, sinon nous aurons Daech à nos portes (1). »

Dans ce contexte de prudence régionale, l'Egypte choisit son camp. Appuyé financièrement et militairement par les Emirats arabes unis et, à un degré moindre, par l'Arabie saoudite, le maréchal Abdel Fattah Al-Sissi soutient le général Haftar, tout en reprochant au Qatar d'armer ses ennemis d'Aube de la Libye. Après avoir engagé son aviation dans des raids contre des milices islamistes, notamment à Derna le 16 février dernier, Le Caire préparerait une offensive d'envergure en cas d'échec, ou tout simplement de suspension, des négociations interlibyennes. Et, tandis que les Etats-Unis réprovoquent toute intervention, les interrogations se multiplient quant aux intentions de la France et de ses partenaires européens, notamment de l'Italie et du Royaume-Uni. En début d'année, le ministre de la défense français parlait d'un « hub terroriste » en Libye et demandait à l'Union africaine, aux Nations unies et aux pays voisins de « se saisir de cette question sécuritaire brûlante » (2). Mais Paris entend aujourd'hui favoriser une « solution politique » avec l'émergence d'un gouvernement d'union nationale capable de mieux organiser la lutte contre les groupes terroristes (3). Cette approche tient compte autant du refus algérien de s'engager militairement que de l'impossibilité, pour l'armée française, d'ouvrir un nouveau front alors que les opérations de stabilisation du Mali et la bataille contre l'Organisation de l'Etat islamique paraissent loin d'être terminées.

AKRAM BELKAÏD.

(1) *Jeune Afrique*, Paris, 29 décembre 2014.

(2) « Jean-Yves Le Drian : « La militarisation du terrorisme exige une réponse militaire », *Le Journal du dimanche*, Paris, 28 décembre 2014.

(3) Déclaration officielle du porte-parole du ministère des affaires étrangères français, Paris, 18 mars 2015.

CINQUANTE ANS DANS L'OMBRE DE L'HISTOIRE

Enquête sur ces harkis restés en Algérie

(Suite de la première page.)

Parmi les soldats se trouvait le sous-officier Pierre Couette, un appelé originaire de la région parisienne. Dans les nombreuses lettres qu'il envoya à ses parents, le jeune homme, profondément catholique, a décrit toutes les « humiliations » et les « oppressions inutiles » que subit la population locale. Et aussi le recours systématique à la « baignoire » et à la « gégène », des « tortures » pratiquées par l'officier de renseignement du deuxième bureau de Beni Bahdel, à l'encontre des moudjahidin arrêtés, de leurs femmes et de toutes les personnes suspectées de leur venir en aide (1). M. Snoussi a-t-il assisté, voire participé, à ces séances de torture ? « Non, jamais ! Avec mon groupe, on nous envoyait en embuscade, aux ratissages, etc. Quand on faisait un prisonnier, on l'emmenait au deuxième bureau. Mais je ne restais pas. »

Le jour du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, le commandant rassemble ses harkis : « Celui qui veut partir en France, il peut partir. Et celui qui veut rester, il reste ! » M. Snoussi choisit de rester. « Ma famille était ici. Ma mère, mon frère, je ne pouvais pas les abandonner. » Tous les supplétifs n'ont pas eu la possibilité d'un tel choix. A peine l'armée française disparue, les moudjahidin descendirent des montagnes. « Ils nous ont emmenés dans la caserne de Sidi Larbi, à trente kilomètres d'ici, de l'autre côté de la montagne. C'est une ancienne caserne de l'armée française, que l'ALN [Armée de libération nationale, la branche militaire du FLN] a récupérée. » Il y passe quinze jours, « en avril 1962 », au milieu de quatre cents autres harkis, en provenance de toute la région. « Ensuite, ils nous ont relâchés petit à petit, et je suis rentré au village. A Beni Bahdel, nous étions sept harkis. On vit tous encore ici. » M. Snoussi fait partie de cette grande majorité de harkis – plusieurs centaines de milliers si on prend le terme au sens large (lire l'encadré) – qui sont restés en Algérie après l'indépendance, et qui n'ont pas été tués. « Depuis cinquante ans, nous sommes restés bloqués sur cette seule alternative concernant les harkis : soit ils se sont échappés en France, soit ils ont été massacrés en Algérie, explique l'historien Abderahmen Moumen, un des meilleurs spécialistes des harkis. Mais la réalité historique, sans éluder les violences à l'encontre d'une partie d'entre eux après l'indépendance (massacres, internements, marginalisation sociale...), nous oblige à considérer une troisième possibilité : qu'ils soient restés en Algérie sans avoir été tués. »

Une possibilité difficilement admissible dans l'Hexagone, où le discours sur le « massacre des harkis » est utilisé depuis un demi-siècle par les nostalgiques de l'Algérie française pour justifier leurs positions anciennes (« Il ne fallait pas lâcher l'Algérie »), voire actuelles (« Les Arabes sont tous des égorgeurs et des terroristes »).

Pendant l'été 1962, la « justice » fut expéditive

Certes, pour un harki, retourner dans son village en 1962 après y avoir paradé pendant des mois revêtu de l'uniforme français comportait des risques considérables. A partir de la soixantaine de témoignages que nous avons recueillis à travers l'Algérie, un même schéma se dessine. Une fois l'armée française évacuée (parfois dès la proclamation du cessez-le-feu, mais la plupart du temps après le 5 juillet, date de l'indépendance), certains moudjahidin mêlés à des combattants de la vingt-cinquième heure (qu'on appelle en Algérie des « marsiens », en référence au cessez-le-feu du mois de mars) arrêtèrent un grand nombre de harkis, ainsi que des militaires et des notables pro-Français. Pour ces « marsiens », frapper ou tuer un harki une fois la guerre finie était une façon de jouer au héros sans prendre de grands risques. Dans de très nombreux villages, des tribunaux populaires furent érigés, et la population fut invitée à témoigner des exactions qu'elle avait pu subir de la part de tel ou tel prisonnier. La « justice » était alors sommaire, et les exécutions nombreuses. « Vers la fin septembre [1962], raconte M. Hassen Derouiche, un ancien harki retrouvé à Tifrit, à côté d'Akbou, en Petite Kabylie, un groupe d'hommes très excités, principalement des « marsiens », ont couru dans le village avec des bâtons et des barres de fer pour attraper les harkis. Ils en ont chopé sept

[dont un certain Bouzid], ils voulaient nous faire la peau. Heureusement, un type de l'ALN est arrivé, et il a dit : « Pourquoi abattre ces jeunes qui sont dans la fleur de l'âge ? On va les faire passer devant la population. S'ils ont fait du mal, on va les liquider. Mais s'ils n'ont rien fait de mal, pourquoi les tuer ? » »

Le lendemain matin, les sept harkis sont exposés pendant quatre heures devant l'ensemble du village. « Cela représentait une centaine de personnes, poursuit M. Derouiche. Mais il y a des gens qui ne sont pas venus. Ils avaient pitié. Ils ne voulaient pas voir d'autres villageois exécutés sous leurs yeux. Tout le monde se connaissait, évidemment... » Finalement, un seul villageois prend la parole : « Je n'en veux à personne, sauf à Bouzid ! Si vous le relâchez, c'est moi qui irai le liquider ! » Le chef du village a dit : « On ne va pas laisser une seule famille pleurer. Donc on va remettre tout le monde entre les mains de l'Etat, et l'Etat fera

française de son village. Vers le 10 juillet, une vaste rafle d'anciens harkis est organisée autour de Baudens, et le jeune homme est emmené manu militari dans la ferme Lefort (3). « Nous étions soixante harkis dans cette ferme, certains étaient arrivés avant moi. Pendant quatre jours, ils nous ont frappés et torturés. Ils nous torturaient avec de l'eau et de l'électricité, exactement comme faisaient les Français avant. Moi, ils voulaient absolument que j'avoue que j'avais tué Untel, un ancien maquisard. Cet homme avait été arrêté par la section de gendarmerie, j'étais en effet présent, mais je ne l'avais pas touché. C'était un autre gendarme qui l'avait frappé dans le bas du ventre, il avait eu une hémorragie interne et il en était mort. Mais, pour faire cesser la souffrance, j'ai dit que c'était moi qui l'avais tué. Ils ont cependant interrogé d'autres personnes et ils ont compris que ce n'était pas vrai. Au bout de quatre jours, ils nous ont tous relâchés. Il n'y a eu aucun mort. »



EPICUREANS

ce qu'il voudra ! » Pour M. Derouiche, « c'est uniquement à cause de ce Bouzid qu'on n'a pas été libérés tout de suite ». Les sept personnes furent incarcérées à la prison d'Akbou, avant d'être envoyées, un mois plus tard, dans la prison centrale d'Al-Harrach (ex-Maison-Carrée), à Alger. M. Derouiche y passa quatre années, au milieu de mille cinq cents autres prisonniers. « Nous étions traités normalement, sauf que nous ne sommes jamais passés en jugement et que nous n'avons jamais su combien de temps durerait notre détention. » En 1966, on l'envoie construire des routes du côté d'Ouargla, dans le sud du pays, où les chaleurs sont extrêmes (2). Libéré en 1969, il rentre finalement chez lui, à Tifrit.

Lorsqu'ils n'étaient pas directement soumis au « tribunal populaire », beaucoup de harkis ont subi un interrogatoire musclé de la part du FLN. Avec toujours les mêmes questions : « Pourquoi tu t'es engagé chez les Français ? As-tu fait du mal aux civils ? As-tu torturé des moudjahidin ? » M. Ghani Saroub avait 19 ans en 1962. Fils du garde champêtre de Baudens (aujourd'hui Belarbi), à quelques kilomètres de Sidi Bel Abbès, il passe les six derniers mois de la guerre comme auxiliaire de la gendarmerie

Pour tous ces anciens harkis, la période la plus difficile fut celle de l'été et de l'automne 1962. Les héros de l'indépendance s'entredéchirent alors dans une lutte fratricide pour le pouvoir. Le chaos que traverse le pays favorise les violences et des règlements de comptes parfois sans aucun lien avec la guerre qui vient de s'achever. Ahmed Ben Bella, soutenu par le colonel Houari Boumediène et sa puissante armée des frontières, forme un gouvernement le 29 septembre 1962. Mais il lui faut encore plusieurs mois pour parvenir à rétablir des pouvoirs de police capables d'empêcher les crimes en général, et en particulier ceux visant les harkis – si tant est qu'il ait désiré tous les empêcher. Le 4 juin 1963, Ben Bella déclare à Oran, où des harkis viennent d'être assassinés : « Nous avons, en Algérie, tourné la page. Nous avons cent trente mille harkis et nous leur avons pardonné. Les gens qui se posent en justiciers commettent leurs assassinats, avec l'excuse qu'il s'agit d'un harki, simplement pour lui voler sa montre. Tous les criminels ont été arrêtés. La justice sera implacable et ces actes criminels condamnés par l'exécution (4). »

Si les exactions physiques cessent alors complètement, la page n'est pas réellement tournée. La



EPICUREANS

quasi-totalité des témoins retrouvés racontent comment, depuis plus d'un demi-siècle, eux et leur famille sont victimes d'une douloureuse relégation sociale, plus ou moins forte selon les cas, mais contre laquelle ils se trouvent démunis. Ainsi de M. Athmane Boudjaja, un paysan de l'Aurès qui vit toujours chez lui, à M'chounèche, au nord de Biskra. En 1957, sa famille est regroupée de force et entassée avec des centaines d'autres dans un immense camp militaire français, afin de vider les montagnes des hameaux susceptibles d'héberger des maquisards pour une nuit ou deux. Mourant littéralement de faim, le jeune Athmane finit par s'engager comme harki, « pour pouvoir donner un peu à manger à ma mère et à mon frère », son père étant décédé avant 1954. Après la guerre, il retrouve sa mère à M'chounèche, obtient un minuscule terrain aux abords du village et tente de trouver du travail. « Mais à ce moment-là, le travail, c'est le FLN qui le donnait ! Jamais je n'ai obtenu un poste de l'Etat. » Depuis cinquante ans, il survit dans la misère, travaillant ici ou là comme journalier. Avec le risque, toujours, de ne pas être payé et d'être chassé par le patron à coups de « Sale harki ! ». Parmi ses cinq enfants, quatre filles et un garçon, aucun n'a de travail fixe. Les filles sont diplômées, mais, comme l'explique Khadidja, 40 ans, titulaire d'un master en sociologie, « pour trouver un travail en Algérie, outre le diplôme, il faut la maarifa, le piston. Et mon père n'a aucune relation. En plus, c'est un ancien harki. On ne va jamais donner du travail à une fille de harki... ».

Aujourd'hui encore, des « traîtres » victimes de règles discriminatoires

Même expérience amère à l'autre bout du pays. Mme Fatiha Lamri est née en 1993 à Tabia, à cent kilomètres au sud d'Oran. Son père, sergent engagé dans l'armée française, est retourné après la guerre s'installer chez sa belle-famille à Tabia, où son beau-père, conseiller municipal au temps de la colonisation, fut assassiné par l'ALN en 1958. Après quelques semaines de travaux forcés, à l'automne 1962, pendant lesquels il subit coups et brimades, la vie reprit son cours. Le vieil homme est décédé en 2012. « A l'école, raconte la jeune femme, on m'a toujours traitée de fille de harki. « Bent harki ! » Ça fait mal au cœur. Lorsque j'étais au lycée, j'avais quelques amies, de vraies amies. Elles savaient que mon père était harki. Mais c'étaient des amies intimes, alors il n'y avait pas de problème avec elles. Mais les autres continuaient à me traiter de « bent harki », je ne le supportais pas, je devenais agressive. » Dans sa classe, elles étaient trois dans ce cas. Aucune d'elles ne percevait l'allocation de 3 000 dinars par mois (30 euros, pour un smic à 180 euros), attribuée normalement à tous les lycéens d'Algérie. « Dans ma classe, tous les élèves recevaient une bourse. Même les riches la touchaient. Sauf nous ! »

Aucune loi, pourtant, n'interdit aux anciens harkis ou à leurs enfants de percevoir des allocations de l'Etat. Le mot « harki » n'apparaît d'ailleurs nulle part dans la législation algérienne. Ce silence, qui pourrait sembler être un avantage (on leur aurait « pardonné »), se révèle cruellement handicapant. Car il permet à n'importe quel petit fonctionnaire doté d'un quelconque pouvoir d'appliquer ses propres règles, souvent discriminatoires vis-à-vis de ceux qu'il



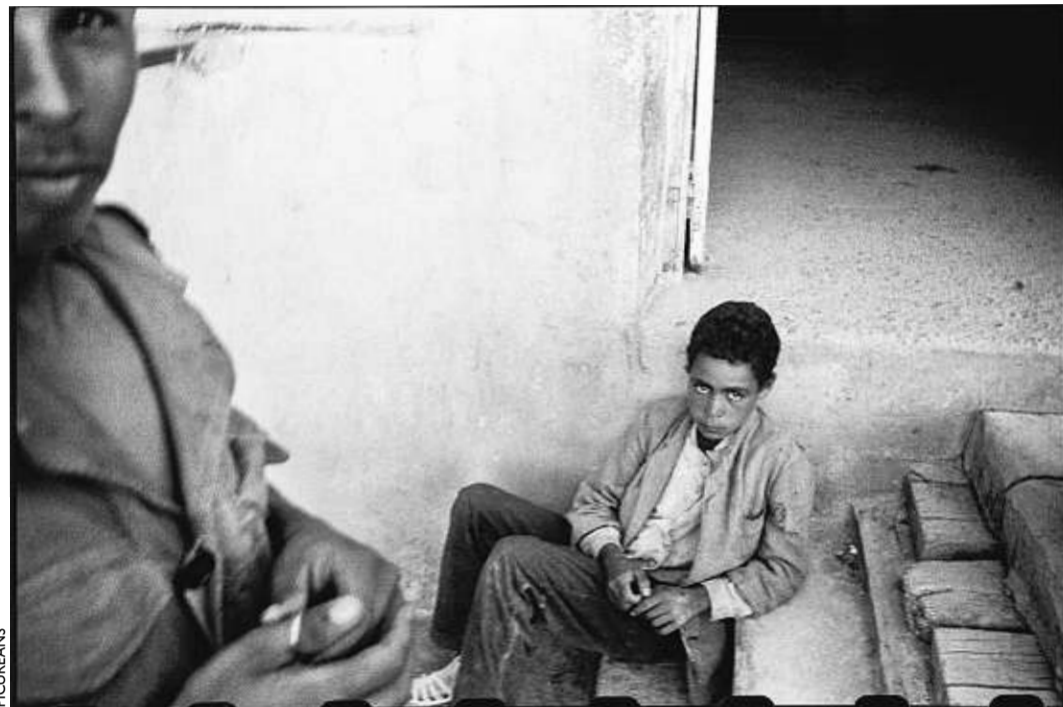
considère comme des « traîtres » – sans que ces derniers puissent tenter de se défendre en s'appuyant sur une loi qui préciserait qui est harki (et qui ne l'est pas), et ce à quoi il n'a réellement pas droit. Or, en Algérie, où l'assistance étatique est prépondérante, chaque citoyen doit engager des démarches auprès de sa mairie afin d'obtenir des certificats, des aides sociales, des stages pour ses enfants, une assurance sociale lorsqu'il est démuné, une couverture-maladie, etc. Comme tout le monde sait, dans chaque ville ou village, qui a fait quoi pendant la révolution, les harkis et leurs enfants courent sans cesse le risque d'essuyer un refus des services municipaux.

Un tabou que nul n'ose encore lever

On trouve une seule allusion aux harkis, dans la loi du 5 avril 1999 « relative au moudjahid et au chahid [martyr] ». L'article 68 précise : « Perdent leurs droits civiques et politiques, conformément à la loi en vigueur, les personnes dont les positions pendant la révolution de libération nationale ont été contraires

aux intérêts de la patrie et ayant eu un comportement indigne (5). » Or, jusqu'à aujourd'hui, aucun décret d'application ne permet la mise en pratique de cette loi très générale, qui est donc restée lettre morte. Sauf qu'elle a renforcé de façon diffuse le sentiment de légitimité des petits fonctionnaires lorsqu'ils pénalisent arbitrairement tous les harkis (et leurs enfants) qui se présentent devant leur administration.

Un demi-siècle après l'indépendance, la question des harkis reste un immense tabou en Algérie. « Le pouvoir n'a pas de légitimité démocratique, explique l'historienne Sylvie Thénault. Il a construit sa légitimité sur l'instrumentalisation d'un récit héroïque de la guerre de libération, avec une survalorisation des moudjahidin et le mythe d'un peuple uni sous la bannière du FLN. Dans ce discours, les harkis sont forcément très peu nombreux – ce qui est faux – et tiennent forcément le rôle des traîtres. » Selon Lydia Aït Saadi-Bouras, qui a soutenu une thèse de doctorat sur la façon dont les manuels scolaires algériens racontent l'histoire de la guerre de libération, les harkis y sont systématiquement décrits comme « chargés d'accomplir les sales besognes de l'armée française vis-à-vis des civils ». Elle cite un manuel de neuvième classe (équivalent de la troisième en France) : les harkis « investissaient les



EPICUREANS



EPICUREANS

Les photographies qui accompagnent cette enquête sont de Marc Garanger. Elles ont été réalisées durant la guerre d'Algérie, en 1960 et 1961.

Statuts multiples, destin commun

AL'ORIGINE, le mot « harki », qui vient de l'arabe *haraka* (« mouvement »), désignait seulement les membres d'une des cinq catégories de supplétifs recrutés par l'armée française au sein de la population « musulmane ». Les quatre autres catégories étaient les *mokhaznis*, les groupes mobiles de sécurité (GMS), les groupes d'autodéfense et les *ássas* (« gardiens »). Au cours des sept années et demie de guerre (1954-1962), « harkis » désigna peu à peu l'ensemble des membres de ces cinq catégories, dont les fonctions et le statut étaient assez semblables. Même s'ils portaient un uniforme et des armes, même s'ils participaient parfois à des opérations de terrain, tous avaient en commun de ne pas être considérés comme des militaires, d'être révoqués d'un jour à l'autre et de percevoir un salaire relativement important (25 000 anciens francs par mois, contre 3 000 francs pour un ouvrier agricole algérien dans une ferme de colon français) (1).

On estime à environ deux cent cinquante mille le nombre d'Algériens ayant servi comme supplétifs pendant la guerre. Mais ces hommes ne furent pas les seuls « musulmans » à porter l'uniforme français. A leurs côtés se trouvaient des appelés (environ 50 % des jeunes Algériens répondirent à l'appel, soit cent vingt mille hommes) et des militaires de carrière (cinquante mille). Si on ajoute les trente mille civils qui prirent ostensiblement le parti de la France (députés, conseillers généraux, maires, caïds, policiers, fonctionnaires, etc.), on peut estimer à quatre cent cinquante mille le nombre d'Algériens (hommes adultes) qui « travaillèrent » avec les Français pendant la guerre – et qui durent éventuellement, au moment de l'indépendance, rendre des comptes (2).

Les victimes des assassinats de l'été-automne 1962 se comptent parmi toutes les catégories (supplétifs, appelés, militaires et civils) et, dans l'Algérie d'aujourd'hui, le terme « harki », très injurieux, désigne indistinctement toute personne qui « a travaillé » avec les Français pendant la révolution. Le nombre total de harkis (toutes catégories confondues) assassinés reste la grande inconnue des bilans de cette guerre. Le chercheur François-Xavier Hautreux, dont les travaux sur le sujet sont les plus récents, considère que « reconnaître l'impossibilité d'évaluer le phénomène oblige à l'incertitude, et à évoquer des massacres "de plusieurs milliers d'Algériens" sans plus de précisions (3) ». En revanche, on connaît le nombre de harkis qui sont partis en France : vingt-cinq mille. Conclusion de l'historien Gilles Manceron : « La grande majorité des hommes qui ont servi comme harkis ou membres d'autres formations supplétives à un moment ou à un autre de la guerre ont continué à vivre avec leurs familles en Algérie après l'indépendance. Autant dire que cette histoire, même si elle est recouverte de beaucoup de malentendus et de silences, est aussi partie intégrante de l'histoire algérienne. » Des évidences très difficiles à accepter des deux côtés de la Méditerranée.

P. D.

(1) Les groupes d'autodéfense n'étaient pas rémunérés. Un appelé du contingent percevait une solde mensuelle de 900 anciens francs.

(2) Le camp d'en face, celui du Front de libération nationale, composés de militants, combattants et soutiens logistiques, comportait à peu près le même nombre d'hommes adultes.

(3) François-Xavier Hautreux, *La Guerre d'Algérie des harkis, 1954-1962*, Perrin, Paris, 2013.

villages, qu'ils brûlaient, ils en volaient les biens après avoir tué et torturé la population. Ils emmenaient les jeunes et les vieux dans les centres militaires où ils les torturaient sous les yeux des officiers français (6) ». Résultat : dans les cours de récréation des collèges et lycées algériens, « Hark! », « Ya harki! » (Espèce de harki!), « Ould harki! » (Fils de harki!) sont des insultes courantes, même si le lien avec la guerre n'est pas forcément présent dans l'esprit des jeunes. Chez les adultes, le terme est volontiers employé lorsqu'on veut dévaloriser un responsable politique, ou plus généralement un puissant du régime, que l'on considère comme travaillant pour ses propres intérêts ou pour ceux de « l'étranger », au détriment de ceux de l'Algérie. En 2013, l'ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), M. Saïd Sadi, a ainsi attaqué en justice le maire de la ville de Tazmalt, M. Smail Mira, parce que ce dernier avait insinué sur une chaîne de télévision que le père du premier, Amar Sadi, avait été harki (7). Il ne vient pas à l'idée d'un journaliste algérien d'aller rencontrer ces vieux messieurs et de recueillir leurs témoignages. Et, dans les universités, aucun étudiant n'oserait choisir une telle question comme sujet de thèse.

Dans ce contexte de société bloquée, les enfants de harkis ont encore plus envie que les autres de quitter leur pays. A Tazmalt, en Petite Kabylie, M. Smail Badji, 80 ans, harki de 1956 à 1962, vit avec ses deux fils, Djamel et Zahir. Depuis 2004, les deux frères ne cessent de multiplier les démarches auprès

du consulat français à Alger, espérant que leur statut de fils de harki leur donnera priorité sur les autres. « Il paraît qu'il y a le droit du sol en France, s'exclame Djamel. Moi, en 1960, je suis né sur le sol français! Alors pourquoi je n'ai pas droit à la nationalité française (8) ? En plus, nous sommes fils d'ancien combattant et petits-fils d'ancien combattant! Notre grand-père a été décoré de la Légion d'honneur. Nous n'avons rien gagné. Ni du côté algérien, ni du côté français. Pour nous, toutes les portes sont fermées. La porte pour entrer en France et la porte pour entrer en Algérie. »

PIERRE DAUM.

(1) Pierre Couette, « Lettres d'Algérie », <http://germaincoupet.fr>

(2) Certains harkis ont été affectés à des opérations de déminage sur les frontières marocaine et tunisienne. La plupart y trouvèrent la mort. Cf. Fatima Besnaci-Lancou, *Des harkis envoyés à la mort*, L'Atelier, Paris, 2014.

(3) Orthographe incertaine, du nom d'un ancien colon parti en France.

(4) Dépêche de l'Agence France-Presse du 4 juin 1963, reprise par *Le Monde* du 5 juin 1963 : « Les assassins de harkis seront exécutés, déclare M. Ben Bella à Oran ».

(5) Loi n°99-07 du 5 avril 1999, parue au *Journal officiel de la République algérienne* le 12 avril 1999.

(6) Lydia Aït Saadi-Bouras, « Les harkis dans les manuels scolaires algériens », dans « Harkis 1962-2012. Les mythes et les faits », *Les Temps modernes*, n° 666, Paris, 2011.

(7) *Liberté*, Alger, 22 décembre 2013.

(8) En réalité, le gouvernement du général de Gaulle a retiré la nationalité française à tous les « musulmans » d'Algérie par le décret du 21 juillet 1962.

Le génocide arménien et ses vies ultérieures

L'arrestation et l'exécution des élites intellectuelles arméniennes d'Istanbul dans la nuit du 24 au 25 avril 1915 marquent le début du génocide. En quelques mois, les deux tiers des Arméniens de l'Empire ottoman, soit environ un million trois cent mille personnes, disparaissent. Depuis cent ans, toutes les minorités de Turquie payent le prix de l'impunité et des dénégations de l'Etat.

PAR VICKEN CHETERIAN *

Istanbul, novembre 2013. Une conférence consacrée aux Arméniens islamisés remplit pour la troisième journée d'affilée une salle de quatre cents places de l'université du Bosphore. Une jeune femme se lève et prend la parole : « J'ai suivi la conférence pendant deux jours sur Internet. Et j'ai décidé de m'y rendre aujourd'hui pour vous raconter l'histoire de mon grand-père, qui a été l'un d'entre eux. » Si elle ressent la nécessité de raconter la conversion forcée de son aïeul, elle parle aussi de ce qu'elle a elle-même vécu – et de la société dans laquelle elle vit.

Après le génocide de 1915-1916, le sort des Arméniens islamisés et « turquisés » de force est demeuré un sujet tabou. Il a fallu attendre quatre-vingt-dix ans pour qu'une avocate turque et militante des droits humains, M^{me} Fethiye Cetin, ose briser le silence en publiant les Mémoires de sa grand-mère, une jeune Arménienne dont la famille fut déportée et massacrée, tandis qu'elle-même était enlevée et placée dans une famille

turque (1). Des dizaines de personnes ayant connu un sort identique lui ont alors écrit. Lorsqu'elle a rassemblé ces témoignages dans un nouvel ouvrage (2), nul n'a voulu voir publier son nom, ni même des informations comme sa date de naissance.

Il reste difficile de comptabiliser les descendants des deux à trois cent mille femmes et enfants arméniens qui ont été convertis de force. Leur nombre pourrait atteindre les deux millions. Pendant de longues décennies, ils ont gardé le silence sur leurs origines et sur le sort subi par leurs ancêtres. Pourtant, autour d'eux, on savait. Leurs voisins considéraient avec mépris ces convertis, qui n'avaient pas adhéré à l'islam par croyance mais par intérêt, pour échapper à une mort certaine. Désignés par l'expression « les restes de l'épée (3) », ils ont été stigmatisés dans la société turque contemporaine. L'Etat conservait en outre des documents sur leurs origines et leur barrait l'accès à certains postes, par exemple dans l'armée ou dans l'éducation.

Spoliation des biens et de la mémoire

COMMÉMORER le génocide arménien, dont ce sera le centenaire le 24 avril prochain, ne relève pas du seul souvenir. Cela révèle certaines choses concernant les vivants, et jette une lumière crue sur la civilisation moderne et certains de ses graves échecs. Non seulement celle-ci n'a pas rendu justice aux victimes, mais elle a toléré un siècle de dénégation du crime par la Turquie, de même que l'indifférence des observateurs. L'Etat turc nie encore qu'un génocide a eu lieu, en prétendant que les disparitions sont dues à un conflit

* Journaliste, auteur d'*Open Wounds : Armenians, Turks, and a Century of Genocide*, Hurst & Company, Londres, 2015.

entre communautés, que la déportation de l'ensemble de la population arménienne était une nécessité militaire en temps de guerre, voire que les Arméniens étaient des rebelles, coupables eux-mêmes de meurtres de masse ou travaillant pour les intérêts de la Russie.

Que se passe-t-il lorsqu'un génocide se produit, lorsqu'une population est anéantie dans l'ombre d'un conflit majeur et que la classe politique internationale se comporte ensuite comme si rien n'était arrivé ? Quel prix payons-nous pour l'échec de la justice, et quelles en sont les conséquences sur notre culture politique ?

Un crime qui n'est pas reconnu comme tel peut se poursuivre. Si les Arméniens étaient la cible principale du génocide de 1915, ils ne furent pas les seuls : les Grecs ottomans, les Assyriens et les Yézidites furent également victimes de massacres et de déportations visant à les anéantir en tant que communautés (4). A la fin de la guerre, quand l'Empire ottoman, défait, fut occupé par les forces alliées, certains survivants arméniens et assyriens regagnèrent leurs foyers. Mais après la guerre d'indépendance, les forces nationalistes turques de Mustafa Kemal Atatürk, victorieuses, se livrèrent à un échange de population avec la Grèce et contraignirent ceux qui étaient revenus à s'exiler en Syrie, sous domination française, ou en Irak, sous domination britannique. Ainsi, l'Anatolie tout entière fut vidée de ses populations chrétiennes.

Istanbul, dont la population était majoritairement chrétienne en 1914, fut le seul endroit où des Grecs et des Arméniens continuèrent à vivre après le cataclysme. Une violence d'Etat dévastatrice s'exerça en permanence contre eux, d'une double manière : en les privant de leurs moyens de subsistance économique et en portant atteinte à leur sécurité physique. Dans les années 1930, un grand nombre de biens appartenant à l'Eglise et à des œuvres arméniennes furent confisqués, parmi lesquels le cimetière de Pangaltı, près du parc Gezi, où se dressent désormais des hôtels de luxe. La communauté juive aisée de la Turquie d'Europe fut décimée à l'issue de massacres organisés par l'Etat turc, les « pogroms de Thrace de 1934 (5) ». La seconde guerre mondiale fournit une nouvelle occasion de s'attaquer aux minorités en sapant leur position économique. Sous prétexte de lutter contre les « spéculateurs », le gouvernement introduisit un impôt sur la richesse, payable uniquement en espèces, dont le montant était apprécié de manière arbitraire par les agents municipaux et qui variait selon les communautés, un Arménien pouvant se voir réclamer cinquante fois plus qu'un « musulman » (6). Cet « impôt » visait à éliminer la bourgeoisie des minorités, dont les possessions étaient vendues aux musulmans à un prix bien inférieur à leur valeur. Quant à ceux qui ne purent s'en acquitter, non seulement on confisqua leurs biens, mais ils furent exilés dans des camps de travail forcé près d'Erzurum, dans l'est du pays.

Le conflit concernant Chypre décima plus encore les minorités. En septembre 1955, des pogroms orchestrés par l'Etat éclatèrent à Istanbul à la suite de fausses rumeurs concernant un attentat visant la maison d'Atatürk à Salonique, en Grèce. Les services de renseignement firent venir à Pera (l'actuelle Beyoğlu) des bus entiers d'individus qui s'en prirent aux entreprises, aux écoles et aux institutions religieuses appartenant à des Grecs et à d'autres minorités, tandis que la police se contentait d'observer, n'intervenant que lorsque les émeutiers s'en prirent par mégarde à des biens appartenant à des musulmans. Ces exactions conduisirent des dizaines de milliers de Grecs à l'exil.

En Anatolie, la mémoire des populations déportées fut gommée. L'abandon de l'écriture arabe pour l'alphabet latin, imposé par Atatürk, a été célébré des décennies durant comme une victoire de la « modernité ». Mais il permit aussi que des dizaines de milliers de noms géographiques à consonance arménienne, assyrienne, kurde ou arabe soient remplacés par des appellations à consonance turque. Des milliers d'églises et de monastères furent dynamités (7). Deux comparaisons

traduisent l'échelle de cet effacement. En 1914, la population arménienne dans l'Empire ottoman représentait, selon le patriarcat arménien, près de deux millions d'habitants sur un total évalué selon les sources de seize à vingt millions ; il ne reste plus aujourd'hui qu'environ soixante mille Arméniens en Turquie. Des deux mille cinq cents églises et quatre cent cinquante monastères arméniens, seules quarante églises subsistent, dont trente-quatre à Istanbul.

Pendant de nombreuses décennies, des militants en quête de justice ont fait valoir que, si le génocide n'était pas reconnu, cela encouragerait de nouveaux crimes. Durant la première guerre mondiale, l'armée ottomane était sous contrôle allemand, et des milliers d'officiers allemands assistèrent directement, ou participèrent même, à la liquidation des chrétiens ottomans (8). L'Allemagne de

l'entre-deux-guerres, en proie à une grave crise, n'en tira aucune leçon ; les nazis s'inspirèrent même des nationalistes turcs (9).

Mais c'est bien sûr en Turquie que l'on peut voir les pires conséquences de cette impunité. Dans les provinces orientales, les Kurdes, qui avaient joué un rôle essentiel dans le génocide des Arméniens ottomans, furent bientôt stigmatisés à leur tour. Ils étaient restés fidèles à la fois aux Ottomans, aux Jeunes-Turcs et à Atatürk. Mais ce dernier trahit sa promesse de leur accorder l'autonomie et mit fin au califat pour instaurer un Etat national turc. Lorsque les Kurdes se révoltèrent, leurs soulèvements furent écrasés et suivis de massacres et de déportations. L'existence d'une identité kurde leur fut même refusée. Ils n'existaient tout simplement pas, et quiconque osait dire le contraire était châtié.

La clé de voûte de « l'Etat profond »

LA Turquie n'a pas réussi à se débarrasser de l'héritage tragique du génocide. La structure responsable du crime constitua par la suite l'épine dorsale de la République kémaliste, née sur les ruines de l'empire. L'Organisation spéciale (OS, ou *Teskilatı Mahsus*) était une structure secrète au sein du Comité union et progrès (CUP), le parti au pouvoir sous l'Empire ottoman, créée dans le but de fomenter l'agitation au sein des populations musulmanes dans les empires tsariste et britannique. Si cette mission échoua sur le front extérieur, l'OS joua un rôle-clé sur le front intérieur, dans l'organisation des déportations et des massacres. Les anciens officiers de l'OS intervinrent de manière décisive durant la guerre d'indépendance (1920-1922) lancée par Atatürk contre les forces grecques, françaises et britanniques, avant de former la clé de voûte de « l'Etat profond » : un réseau d'officiers au sein de la République turque jouissant d'un pouvoir illimité et échappant à tout cadre légal. Ils réprimèrent systématiquement les avancées démocratiques de la société, commettant des assassinats politiques et combattant la guérilla kurde comme celle de la gauche. Et se livrèrent aussi, à l'abri d'un Etat-écran, à un énorme trafic de drogue (10).

La violence du passé nourrit la violence. Durant la guerre du Haut-Karabakh, Ankara a rapidement pris le parti de l'Azerbaïdjan. Depuis 1993, il exerce un blocus contre l'Arménie et contre l'ancienne république autonome qui lui est rattachée de fait (11). La frontière turco-arménienne demeure hermétiquement fermée et lourdement gardée, comme au plus fort de la guerre froide. Le voyage du président Abdullah Gül à Erevan et la signature du protocole de Zurich en octobre 2009 ont laissé penser que la Turquie pourrait intervenir de manière positive et contribuer à une solution de paix (12). Mais les textes n'ont jamais été ratifiés. Le président arménien Serge Sarkissian a annoncé le 16 février dernier que son pays se retirait du processus en dénonçant « l'absence de volonté politique du gouvernement turc » et « l'altération constante qu'il cause à l'esprit et aux termes du protocole ». Ankara semble encourager le gouvernement azerbaïdja-

mais à conserver une position maximaliste, alors que celui-ci menace toujours régulièrement de recourir à la force pour résoudre le conflit.

Après un silence de plusieurs décennies, la Turquie a soudainement retrouvé la mémoire des Arméniens, grâce au travail d'une poignée d'hommes et de femmes courageux. Ragıp Zarakolou, défenseur des droits humains et éditeur, a traduit en turc des livres sur le génocide arménien, ce qui lui a valu, ainsi qu'à son épouse, d'être persécuté et emprisonné à maintes reprises. Taner Akçam a entamé des recherches sur la torture en Turquie, qui l'ont conduit à découvrir les massacres d'Arméniens de la fin du XIX^e siècle et, finalement, le génocide. Sa collaboration avec l'éminent historien arménien Vahakn Dadrian a donné le jour à un certain nombre d'ouvrages historiques, et a rétabli des liens et une amitié entre intellectuels arméniens et turcs que le génocide avait interrompus (13). Un petit groupe de professeurs de l'université du Michigan a entrepris d'étudier l'histoire turco-arménienne dans une perspective de recherche interdisciplinaire. Les sept conférences internationales qu'ils ont organisées ont permis de sortir le génocide arménien des marges du monde universitaire pour le placer au centre des études ottomanes et de celles relatives aux génocides (14).

Mais il revient à Hrant Dink, journaliste turco-arménien et rédacteur de l'hebdomadaire *Agos*, d'avoir attiré à lui seul l'attention de l'opinion publique turque sur la question arménienne. Il s'est adressé à la conscience des Turcs avec des mots simples : il y avait un peuple appelé les Arméniens qui vivait sur ces terres, il n'est plus là. Que lui est-il arrivé ? Dink a été persécuté par l'Etat, traîné de procès en procès, jusqu'à ce qu'il soit assassiné en plein jour devant le siège de son journal en 2007. Ce meurtre a entraîné une manifestation de masse, où les cent mille personnes qui suivirent son cercueil chantaient : « *Nous sommes tous Hrant Dink ! Nous sommes tous des Arméniens.* » Dink a dit un jour que les deux peuples étaient malades : « *Les Arméniens souffrent de traumatisme, et les Turcs de paranoïa.* » Peut-on espérer que la vérité ait un pouvoir de guérison ?

Evidence of German Complicity, Blue Crane Books, Watertown, 1998.

(9) Cf. Stefan Ihrig, *Atatürk in the Nazi Imagination*, Harvard University Press, Cambridge, 2014.

(10) Lire Kendal Nezan, « La Turquie, plaque tournante du trafic de drogue », *Le Monde diplomatique*, juillet 1998. Cf. aussi Ryan Gingeras, *Heroin, Organized Crime, and the Making of Modern Turkey*, Oxford University Press, New York, 2014.

(11) Lire Philippe Descamps, « Des récits irréconciliables », *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.

(12) Cf. le chapitre III de *War and Peace in the Caucasus : Russia's Troubled Frontier*, Hurst & Company, 2009.

(13) Cf., par exemple, Vahakn N. Dadrian et Taner Akçam, *Judgment at Istanbul : The Armenian Genocide Trials*, Berghahn Books, New York, 2011.

(14) Certains de leurs travaux ont été publiés dans Ronald Grigor Suny, Fatma Müge Göçek et Norman M. Naimark (sous la dir. de), *A Question of Genocide : Armenians and Turks at the End of the Ottoman Empire*, Oxford University Press, 2011.

(1) Fethiye Cetin, *Le Livre de ma grand-mère*, L'Aube, La Tour-d'Aigues, 2006.

(2) Aysel Gül Altınay et Fethiye Cetin, *Les Petits-Enfants*, Actes Sud, Arles, 2011.

(3) Laurence Ritter et Max Sivaslian, *Les Restes de l'épée. Les Arméniens cachés et islamisés de Turquie*, Thadée, Paris, 2012.

(4) Cf. par exemple Joseph Yacoub, *Qui s'en souviendra ? 1915 : le génocide assyro-chaldéensyriaque*, Cerf, Paris, 2014.

(5) Cf. Rifat N. Bali, *Model Citizens of the State : The Jews of Turkey During the Multi-Party Period*, Fairleigh Dickinson, Madison, 2012.

(6) Cf. Stanford J. Shaw et Ezel Kural Shaw, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey*, vol. 2, Cambridge University Press, 1977.

(7) Pour plus de détails, cf. Raymond Kévorkian, *Le Génocide des Arméniens*, Odile Jacob, Paris, 2006, et Raymond Kévorkian et Yves Ternon, *Mémorial du génocide des Arméniens*, Seuil, Paris, 2014.

(8) Cf. Vahakn N. Dadrian, *German Responsibility in the Armenian Genocide : A Review of the Historical*

Calendrier des fêtes nationales

1^{er}-30 avril 2015

4	SÉNÉGAL	Fête de l'indépend.
17	SYRIE	Fête de l'indépend.
18	ZIMBABWE	Fête de l'indépend.
26	TANZANIE	Fête nationale
27	AFRIQUE DU SUD	Fête nationale
	SIERRA LEONE	Fête nationale
	TOGO	Fête de l'indépend.
27	PAYS-BAS	Fête nationale

Rentrée
2015

MONDE
diplomatique
[FORMATIONS]

1 an offert
d'abonnement
au Monde diplomatique
pour toute inscription à un cycle

Vous êtes intéressé(e) par les questions internationales ?

CYCLE DE FORMATION 17, 18, 19 septembre - 15, 16, 17 octobre - 30 novembre

MONDES ÉMERGENTS

De la Chine au Brésil, les nouveaux acteurs mondiaux



- De quoi l'émergence est-elle le nom ?
- Les «Brics» : qui sont-ils ? que veulent-ils ?
- Des puissances montantes : les «Next Eleven».
- Un nouvel axe mondial : les relations Sud-Sud.
- La planète face à l'urbanisation galopante.
- Repenser la coopération Nord-Sud.

Cycle complété par un voyage d'étude à Istanbul, «Mutations politiques, mutations urbaines».

Intervenants : Jean-Christophe SERVANT, Dalila NICET-CHENAF, Jean-Pierre GAUTRY et Yoann MORVAN

Renseignements et inscription :

www.formations.monde-diplomatique.fr

01-42-46-62-57 - formations@monde-diplomatique.fr

CIF, CPF (ex-DIF) ou plan de formation des élus (loi de 1992) applicables.

En partenariat avec l'Institut européen des politiques publiques www.iepp.fr

AFFRONTLEMENT FACTICE ENTRE CIVILISATION ET BARBARIE

Pour en finir (vraiment) avec le terrorisme

Les attentats de Tunis et de Sanaa viennent de confirmer que les pays musulmans sont les plus touchés par les actions djihadistes contre les populations civiles. Le dernier numéro de « Manière de voir » rappelle également que, si elle permet de mobiliser l'opinion, la « guerre contre le terrorisme » contribue à l'aggravation des problèmes politiques sous-jacents, notamment au Proche-Orient.

PAR ALAIN GRESH

Ce fut une bataille homérique, couverte heure par heure par tous les médias du monde. L'Organisation de l'Etat islamique (OEI), qui avait conquis Mossoul en juin 2014, poursuivait son avancée fulgurante aussi bien vers Bagdad que vers la frontière turque; elle occupait 80% de la ville de Kobané, en Syrie. Les combats firent rage pendant plusieurs mois. Les miliciens kurdes locaux appuyés par l'aviation américaine reçurent des armes et le soutien de quelque cent cinquante soldats envoyés par le gouvernement régional du Kurdistan d'Irak. Suivis avec passion par les télévisions occidentales, les affrontements se terminèrent début 2015 par un repli de l'OEI.

Mais qui sont ces héroïques résistants qui ont coupé une des têtes de l'hydre terroriste? Qualifiés de manière générique de « Kurdes », ils appartiennent pour la plupart au Parti de l'union démocratique (PYD), la branche syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Or le PKK figure depuis plus d'une décennie sur la liste des organisations terroristes dressée aussi bien par les Etats-Unis que par l'Union européenne. Ainsi, on peut

être condamné à Paris pour « apologie du terrorisme » si l'on émet une opinion favorable au PKK; mais à Kobané, leurs militants méritent toute notre admiration. Qui s'en étonnerait à l'heure où Washington et Téhéran négocient un accord historique sur le nucléaire et où le directeur du renseignement national américain transmet au Sénat un rapport dans lequel l'Iran et le Hezbollah ne sont plus désignés comme des entités terroristes qui menacent les intérêts des Etats-Unis (1)?

Ce fut un été particulièrement agité. A Haïfa, un homme déposa une bombe sur un marché le 6 juillet; vingt-trois personnes furent tuées et soixante-quinze blessées, en majorité des femmes et des enfants. Le 15, une attaque perpétrée à Jérusalem tua dix personnes et fit vingt-neuf blessés. Dix jours plus tard, une bombe explosa, toujours à Haïfa, faisant trente-neuf morts. Les victimes étaient toutes des civils et des Arabes. Dans la Palestine de 1938, ces actes furent revendiqués par l'Irgoun, bras armé de l'aile « révisionniste » du mouvement sioniste, qui donna à Israël deux premiers ministres: Menahem Begin et Itzhak Shamir (2).

Un concept flou

RÉSISTANTS? Combattants de la liberté? Délinquants? Barbares? On sait que le qualificatif de « terroriste » est toujours appliqué à l'Autre, jamais à « nos combattants ». L'histoire nous a aussi appris que les terroristes d'hier peuvent devenir les dirigeants de demain. Est-ce étonnant? Le terrorisme peut être défini – et les exemples du PKK et des groupes sionistes armés illustrent les ambiguïtés du concept – comme une forme d'action, pas comme une idéologie. Rien ne relie les groupes d'extrême droite italiens des années 1970, les Tigres tamouls et l'Armée républicaine irlandaise (Irish Republican Army, IRA), sans parler de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et du Congrès national africain (African National Congress, ANC), ces deux derniers dénoncés comme « terroristes » par Ronald Reagan, par Margaret Thatcher et, bien sûr, par M. Benyamin Netanyahu, dont le pays collaborait étroitement avec l'Afrique du Sud de l'apartheid (3).

Au mieux, on peut inscrire le terrorisme dans la liste des moyens militaires. Et, comme on l'a dit souvent, il est l'arme des faibles. Figure brillante de la révolution algérienne, arrêté par l'armée française en 1957, Larbi Ben Mhidi, chef de la région autonome d'Alger, fut interrogé sur la raison pour laquelle le Front de libération nationale (FLN) déposait des bombes camouflées au fond de couffins dans les cafés ou dans les lieux publics. « Donnez-nous vos avions, nous vous donnerons nos couffins », rétorqua-t-il à ses tortionnaires, qui allaient l'assassiner froidement quelques jours plus tard. La disproportion des moyens entre une guérilla et une armée régulière entraîne une disproportion du nombre des victimes. Si le Hamas et ses alliés doivent être considérés comme des « terroristes » pour avoir tué trois civils pendant la guerre de Gaza de l'été 2014, comment faut-il qualifier l'Etat d'Israël, qui en a massacré, selon les estimations les plus basses – celles de l'armée israélienne elle-même –, entre huit cents et mille, dont plusieurs centaines d'enfants?

Au-delà de son caractère flou et indéfini, l'usage du concept de terrorisme tend à dépolitiser les analyses et par là-même

à rendre impossible toute compréhension des problèmes soulevés. Nous luttons contre l'« empire du Mal », affirmait le président George W. Bush devant le Congrès américain le 24 septembre 2001, ajoutant: « Ils haïssent ce qu'ils voient dans cette assemblée, un gouvernement démocratiquement élu. Leurs dirigeants se désignent eux-mêmes. Ils haïssent nos libertés: notre liberté religieuse, notre liberté de parole, notre liberté de voter et de nous réunir, d'être en désaccord les uns avec les autres. » Pour affronter le terrorisme, il n'est donc pas nécessaire de modifier les politiques américaines de guerre dans la région, de mettre un terme au calvaire des Palestiniens; la seule solution tient à l'élimination physique du « barbare ». Si les frères Kouachi et Amedy Coulibaly, auteurs des attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, sont mus fondamentalement par leur haine de la liberté d'expression, comme l'ont proclamé les principaux responsables politiques français, il est inutile de s'interroger sur les conséquences des politiques menées en Libye, au Mali et dans le Sahel. Le jour où l'Assemblée nationale rendait



BILL WOODROW. « Playing With History » (Jouer avec l'histoire), 2002

hommage aux victimes des attentats de janvier, elle votait d'un même élan la poursuite des opérations militaires françaises en Irak.

N'est-il pas temps de dresser le bilan de cette « guerre contre le terrorisme » en cours depuis 2001, du point de vue de ses objectifs affichés? Selon le Global Terrorism Database de l'université du Maryland, Al-Qaida et ses filiales ont commis environ deux cents attentats par an entre 2007 et 2010. Ce nombre a augmenté de 300% en 2013, avec six cents actes. Et nul doute que les chiffres de 2014 battent tous les records, avec la création du califat par M. Abou Bakr Al-Baghdadi (4). Qu'en est-il du nombre de terroristes? Selon les estimations occidentales, vingt mille combattants étrangers ont rejoint l'OEI et les organisations extrémistes en Irak et en Syrie, dont trois mille quatre cents Européens. « Nick Rasmussen, le chef du Centre national de contre-terrorisme américain, a affirmé que le flot de combattants étrangers se rendant en Syrie dépasse de loin celui de ceux qui sont partis faire le djihad en Afghanistan, Pakistan, Irak, Yémen ou Somalie à un moment quelconque au cours de ces vingt dernières années (5). »

Ce bilan de la « guerre contre le terrorisme » serait bien fragmentaire s'il ne prenait en compte les désastres géopolitiques et humains. Depuis 2001, les Etats-Unis, parfois avec l'aide de leurs alliés, ont mené des guerres en Afghanistan, en Irak, en Libye et, de manière indirecte, au Pakistan, au Yémen et en Somalie. Bilan: l'Etat libyen a disparu, l'Etat irakien sombre dans le confessionnalisme et la guerre civile, le pouvoir afghan vacille, les talibans n'ont jamais été aussi puissants au Pakistan.

M^{me} Condoleezza Rice, ancienne secrétaire d'Etat américaine, évoquait un « chaos constructif » en 2005 pour justifier la politique de l'administration Bush dans la région, annonçant des lendemains qui chanteraient l'hymne de la démocratie. Dix ans plus tard, le chaos s'est étendu à tout ce que les Etats-Unis appellent le « Grand Moyen-Orient », du Pakistan au Sahel. Et les populations ont été les premières victimes de cette utopie dont on a du mal à mesurer ce qu'elle a de constructif.

Des dizaines de milliers de civils ont été victimes des « bombardements ciblés », des drones, des commandos spéciaux, des arrestations arbitraires, des tortures sous l'égide de conseillers de la Central Intelligence Agency (CIA). Rien n'a été épargné, ni fêtes de mariage, ni cérémonies de naissance, ni funérailles, réduites en cendres par des tirs américains « ciblés ». Le journaliste Tom Engelhardt a relevé huit noces bombardées en Afghanistan, en Irak et au Yémen entre 2001 et 2013 (6). Quand elles sont évoquées en

Occident, ce qui est rare, ces victimes, contrairement à celles que fait le « terrorisme », n'ont jamais de visage, jamais d'identité; elles sont anonymes, « collatérales ». Pourtant, chacune a une famille, des frères et des sœurs, des parents. Faut-il s'étonner que leur souvenir alimente une haine grandissante contre les Etats-Unis et l'Occident? Peut-on envisager que l'ancien président Bush soit traîné devant la Cour pénale internationale pour avoir envahi et détruit l'Irak? Ces crimes jamais poursuivis confortent le crédit des discours les plus extrémistes dans la région.

En désignant l'ennemi comme une « menace existentielle », en le réduisant à l'« islamo-fascisme » comme l'a fait le premier ministre Manuel Valls, en évoquant une troisième guerre mondiale contre un nouveau totalitarisme héritier du fascisme et du communisme, l'Occident accorde à Al-Qaida et à l'OEI une visibilité, une notoriété, une stature comparable à celle de l'URSS, voire de l'Allemagne nazie. Il accroît artificiellement leur prestige et l'attraction qu'ils exercent sur ceux qui souhaitent résister à l'ordre imposé par des armées étrangères.

Certains dirigeants américains ont parfois des éclairs de lucidité. En octobre 2014, le secrétaire d'Etat John Kerry, célébrant avec les musulmans américains la « fête du sacrifice », déclarait en évoquant ses voyages dans la région et ses discussions concernant l'OEI: « Tous les dirigeants ont mentionné spontanément la nécessité d'essayer d'aboutir à la paix entre Israël et les Palestiniens, parce que [l'absence de paix] favorisait le recrutement [de l'OEI], la colère et les manifestations de la rue auxquels ces dirigeants devaient répondre. Il faut comprendre cette connexion avec l'humiliation et la perte de dignité (7). »

Il y aurait donc un rapport entre « terrorisme » et Palestine? Entre la destruction de l'Irak et la poussée de l'OEI? Entre les assassinats « ciblés » et la haine contre l'Occident? Entre l'attentat du Bardo à Tunis, le démantèlement de la Libye et la misère des régions abandonnées de la Tunisie dont on espère, sans trop y croire, qu'elle recevra enfin une aide économique substantielle qui ne sera pas conditionnée aux recettes habituelles du Fonds monétaire international (FMI), créatrices d'injustices et de révoltes?

Infléchir les politiques occidentales

ANCIEN de la CIA, excellent spécialiste de l'islam, Graham Fuller vient de publier un livre, *A World Without Islam* (« Un monde sans islam ») (8), dont il résume lui-même la conclusion principale: « Même s'il n'y avait pas eu une religion appelée islam ou un prophète nommé Mohammed, l'état des relations entre l'Occident et le Proche-Orient aujourd'hui serait plus ou moins inchangé. Cela peut paraître contre-intuitif, mais met en lumière un point essentiel: il existe une douzaine de bonnes raisons en dehors de l'islam et de la religion pour lesquelles les relations entre l'Occident et le Proche-Orient sont mauvaises (...): les croisades (une aventure économique, sociale et géopolitique occidentale), l'impérialisme, le colonialisme, le contrôle occidental des ressources du Proche-Orient en énergie, la mise en place de dictatures pro-occidentales, les interventions politiques et militaires occidentales sans fin, les frontières redessinées, la création par l'Occident de l'Etat d'Israël, les invasions et les guerres américaines, les politiques américaines biaisées et persistantes à l'égard de la question palestinienne, etc. Rien de tout cela n'a de rapport avec l'islam. Il est vrai que les réactions de la région sont de plus en plus formulées en termes religieux et culturels, c'est-à-dire musulmans ou islamiques. Ce n'est pas surprenant. Dans chaque grand affrontement, on cherche à défendre sa cause dans les termes moraux les plus élevés. C'est ce qu'ont fait aussi bien les croisés chrétiens que le communisme avec sa « lutte pour le prolétariat international » (9). »

(1) Cf. Jack Moore, « US omits Iran and Hezbollah from terror threat list », *Newsweek*, New York, 16 mars 2015.

(2) Uri Avnery, « Who are the terrorists? », article paru dans *Haolam Hazeh*, 9 mai 1979, et reproduit dans *Journal of Palestine Studies*, Beyrouth, automne 1979.

(3) Lire « Regards sud-africains sur la Palestine », *Le Monde diplomatique*, août 2009.

(4) Cf. Gray Matter, « Where terrorism research goes wrong », *International New York Times*, 6 mars 2015.

(5) Associated Press, 10 février 2015.

(6) Tom Engelhardt, « Washington's wedding album from hell », *TomDispatch*, 20 décembre 2013, www.tomdispatch.com/blog

(7) Joseph Klein, « Kerry blames Israel for ISIS recruitment », *Frontpage Mag*, 23 octobre 2014, www.frontpagemag.com

(8) Little Brown and Co, New York, 2010.

(9) Graham E. Fuller, « Yes, it is islamic extremism – But why? », 22 février 2015, <http://grahamefuller.com>

(10) Farrar, Straus and Giroux, New York, 1986.

Le numéro actuellement en kiosques de « Manière de voir » décrypte les significations politiques du terrorisme. Après avoir évoqué les attentats de Paris et la dérive djihadiste, les articles analysent le phénomène dans ses contradictions (actions d'extrême droite et d'extrême gauche, séparatisme, terreur d'Etat...) en s'attachant aux réflexions de penseurs contemporains (Jacques Derrida, Noam Chomsky, Giorgio Agamben, etc.). Documents graphiques, extraits littéraires et cartographie inédite donnent au lecteur des outils pour mieux comprendre.



Avec Thomas Piketty, pas de danger

Un ouvrage d'économie exigeant et long ne peut s'écouler par centaines de milliers aux Etats-Unis, en Europe ou en Chine sans réussir à capter l'esprit d'une époque. C'est le cas du « Capital au XXI^e siècle », de Thomas Piketty, consacré à la montée des inégalités. L'analyse autant que la solution proposée refléteraient-elles la myopie du regard que nous portons sur le monde économique ?

PAR FRÉDÉRIC LORDON *

UNE notoriété mondiale comme celle de Thomas Piketty ne devrait pas suffire en principe à empêcher que lui soient posées quelques questions politiques. Disons même plus précisément quelques questions relatives à une tromperie inséparablement intellectuelle et politique, dont le plus sûr indice est donné, en creux, par une unanimité médiatique sans précédent, gage en soi de totale innocuité, comme pour tout ce qu'elle choisit de célébrer passionnément. Il faudrait vraiment que « le monde ait changé de base » pour que *Libération*, *L'Obs*, *Le Monde*, *L'Expansion* et aussi le *New York Times*, le *Washington Post*, etc., communient à ce degré de pâmoison en quoi que ce soit de sérieusement dérangeant. Sans doute aidée par ses arrière-pensées propres (peu progressistes...), la presse financière anglo-saxonne aura été seule à garder un peu la tête sur les épaules, le *Financial Times* en allant d'abord chercher une oblique querelle statistique, et surtout *Bloomberg*, qui, sur le mode de la parodie, a livré une couverture façon *Salut les copains*, avec étoiles flashy et cœurs brisés, équivalent, mais sur le mode hilare, du groupisme que *M Le Monde* et *L'Obs* pratiquent, eux, au tout premier degré et avec un parfait esprit de sérieux.

Il faut bien reconnaître en tout cas que donner du « *Marx du XXI^e siècle* » à un

* Economiste. Auteur de *La Malfaçon. Monnaie européenne et souveraineté démocratique*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2014.

auteur qui n'aura eu pour audace que de titrer son livre *Le Capital*, sans, de son propre aveu, avoir jamais lu une ligne de Karl Marx en général et du *Capital* en particulier, sans fournir la moindre théorie du capitalisme et sans y accrocher le moindre projet politique de le contester dans ses fondements, est une sorte d'exploit que seule cette presse convenablement disposée pouvait saluer comme un « événement » (1).

La célébration aveugle ne doit pas non plus conduire, symétriquement, à ignorer tout ce que l'ouvrage a de mérites. Il n'est pas un commentateur qui n'ait été impressionné par l'énormité et la qualité du travail statistique. On l'est avec eux. On pourrait aussi trouver que la principale qualité du livre de Piketty est ailleurs : il est... un livre, c'est-à-dire la chose que les économistes ont radicalement désappris à faire, obsédés par l'injonction de publication qui leur commande de multiplier les papiers techniques et standardisés, spécialisés jusqu'à la perte de sens, ne dépassant pas les quinze pages admissibles dans les revues universitaires. Or *Le Capital au XXI^e siècle* (2) est la conclusion en mille pages d'un effort poursuivi opiniâtement pendant quinze ans. Il y a enfin que l'utilité des sciences sociales n'est peut-être jamais aussi évidente que lorsqu'elles viennent ainsi nourrir le débat politique de faits si solidement établis.

Toutes les vertus méthodologiques du monde cependant ne rachèteront pas une tromperie fondamentale, sans doute

aveuglante et inaperçue d'avoir été, telle la lettre volée, ainsi mise en évidence : dans le titre même. Le « capital » donc. Piketty nous dit qu'il va nous parler du capital. Il a en tête qu'un auteur connu en a fait un livre avant lui. Mais peu importe, semble-t-il considérer, je peux me permettre ça. Au résultat, malheureusement, il importe un peu. On pourrait bien, si l'on veut, titrer à nouveau un livre *Critique de la raison pure*, encore s'agirait-il de ne pas écrire un ouvrage sur la santé par les plantes.

Or qu'est-ce que le capital ? Piketty, qui « n'[a] jamais vraiment essayé de lire (3) » *Le Capital*, ne peut en donner qu'une conception des plus superficielles : patrimoniale. Le capital, c'est la fortune des fortunés. Pour Marx, le capital est tout autre chose : c'est un *mode de production*, c'est-à-dire un rapport social. Un rapport social complexe qui, au rapport monétaire des simples économies marchandes, ajoute – c'est le cœur de toute l'affaire – le rapport salarial, constitué autour de la propriété privée des moyens de production, de la fantasmagorie juridique du « travailleur libre », individu pourtant privé de toute possibilité de reproduire *par lui-même* son existence matérielle, par-là jeté sur le marché du travail, forcé pour survivre d'aller *s'employer* et de se soumettre à l'empire patronal, dans une relation de subordination hiérarchique.

Le capital, c'est ça – et pas seulement le hit-parade des riches du magazine *Fortune*. Compris dans sa version étroitement patrimoniale, le capital affecte sans doute les individus ordinaires par le spectacle obscène des inégalités de richesse. Compris comme mode de production et comme rapport social, notamment salarial, il les affecte bien plus profondément : par les servitudes dans lesquelles il enferme leur vie même – car huit heures de travail, c'est la moitié du temps éveillé. Les ouvriers de Continental, de Fralib, de Florange, etc., sont probablement moins révoltés de la parade insolente des fortunés qu'ils ne sont dévastés par leurs existences mises à sac sous la loi d'airain de la valorisation financière du capital. Et de même ceux qui, dans l'emploi, souffrent en silence

la tyrannie de la productivité, la mobilisation harassante au service de la rentabilité, la menace permanente – du plan social, de la délocalisation, de la réorganisation façon France Télécom –, la précarité qui ronge les sangs, la violence généralisée des rapports dans l'entreprise. De tout cela, on ne trouvera pas la moindre trace dans le *Capital* de Piketty.

La forme et l'intensité de cette servitude, malencontreusement oubliée par le Marx du XXI^e siècle, sont réglées d'après les configurations historiques particulières sous lesquelles le capitalisme vient à s'actualiser – car, en pratique, il n'y a pas tant *le* capitalisme que la succession de ses réalisations historiques. Et ce sont des enchaînements inséparablement économiques et politiques qui, d'une configuration à une autre, relancent chaque fois le cours du capitalisme dans une direction inédite. Mais rien ne prépare Piketty à prendre cette perspective, seule à même pourtant de faire apercevoir ce qu'il y a de proprement politique dans la dynamique historique du capitalisme.

A commencer par sa passion du très long terme, sans doute bienvenue quand on sait combien les économistes sont usuellement ignorants de l'histoire, mais qui ne va pas, en l'occurrence, sans poser quelques problèmes. Car si la longue période, à l'échelle de plusieurs siècles, offre une perspective pertinente et riche d'enseignements, la *très* longue période, qui, elle, n'hésite pas à compter en millénaires, est condamnée à la reconstruction d'artefacts statistiques sans

aucune signification, et en réalité à de monumentaux anachronismes. Il faut sans doute tenir pour un pur produit de la « pensée économiste », celle qui ne doute de rien, de présenter sans ciller un graphique intitulé « Taux de rendement du capital après impôt et taux de croissance depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours » (p. 765), comme si les notions de produit intérieur brut (PIB), de capital et de taux de rendement après impôt pouvaient avoir eu quelque sens dans l'Antiquité ou même jusqu'au XVIII^e siècle, solécisme d'économiste par excellence, qui rétroprojette comme universelles des catégories dont il est incapable de voir qu'elles sont des créations contingentes, et plus encore récentes, de l'histoire. D'un excès l'autre, et par un paradoxe ironique, c'est donc au moment où l'économiste semble se faire historien, mais basculant sans crier gare dans la très, la trop longue période, qu'il se montre le plus ignorant de l'histoire et de l'historicité réelle de son objet.

Mais la très longue période n'a pas que les inconvénients de l'anachronisme sauvage. Elle risque aussi des effets de dépolitisation manifeste en faisant passer les événements à l'échelle de quelques décennies pour d'insignifiantes fluctuations au regard des millénaires. Or la décennie, c'est bien là la temporalité pertinente de l'action politique, celle à l'aune de laquelle les peuples jugent de leurs conditions d'existence et de leurs possibilités d'y faire quelque chose – temporalité pertinente qui se trouve alors réduite à d'imperceptibles oscillations du compteur de l'histoire multiséculaire.

La guilde des experts à chapeau pointu

ON objectera que Piketty s'occupe surtout du XX^e siècle. Sans doute, mais pour lui appliquer localement les mêmes « lois » universelles dont il croit pouvoir faire un viatique capable de « passer » sur le capitalisme à travers les âges, cet étrange capitalisme « de tout temps, l'homme... ». Mais c'est encore un symptôme, peut-être le plus typique, des formes économicistes de la pensée que d'imaginer ainsi enfermer le cours du capitalisme dans des lois invariantes et transhistoriques, simplement modulées par des fluctuations dont le principe n'est jamais très clairement précisé. Se rêvant physiciens du social, les économistes ont toujours cédé à la tentation des « lois », « lois » de l'économie ou du capitalisme, comme il y a les lois de la gravitation universelle, le plus souvent d'ailleurs pour donner à croire que, de statut identique, les premières commandent de se plier à l'ordre des choses comme les secondes certifient que les corps chutent de haut en bas. Bien sûr, Piketty n'en est pas, ou plus, à ce degré de naïveté épistémologique, pourtant si répandu dans la profession. Mais le fait qu'il soit encore en proie à cette tentation galiléenne donne a fortiori la mesure de la prégnance des formes de la pensée économiste, rémanente jusque dans les esprits qui revendiquent de rompre avec l'économicisme – sur le tard, d'ailleurs, et peut-être au moment où il est temps de se désolidariser de la corporation des experts à chapeau pointu qu'une crise historique a carbonisée pour de bon.

En tout cas, il n'y a pas de lois transhistoriques du capitalisme, encore moins dans l'ouvrage de Piketty, où ses deux « *lois fondamentales du capitalisme* » ne sont que de simples identités comptables. Il y a le cours historique du capitalisme tel

qu'il est « séquencé » par des configurations institutionnelles singulières, dont la succession doit sa plus large part à des processus politiques, et dont chacune emporte des propriétés spéciales quant aux formes de la servitude que le capital – et pas la fortune – impose au travail.

On peut bien répéter, avec constance et sur mille pages, que les inégalités croissent quand *r* (le taux de profit) est supérieur à *g* (le taux de croissance), on n'a rien expliqué tant qu'on n'a pas donné les déterminants du taux de profit et du taux de croissance propres à chaque période. Or chacune a les siens, qui dépendent de l'agencement particulier de ses structures. Lequel est le produit de luttes politiques et, disons le mot, de luttes de classe. C'est parce que 1936 a préparé le terrain, parce que les élites libérales des années 1920-1930 ont été liquidées, parce que le patronat s'est couvert de honte dans la collaboration, parce que le Parti communiste français est à 25 % et parce que l'URSS tient les capitalistes en respect que le lendemain de la seconde guerre mondiale voit un impressionnant mouvement de synchronisation institutionnelle au terme duquel le rapport – de forces – capital/travail bascule en faveur (relative) du second terme : contrôle serré des capitaux, réduction à croupion de la Bourse, concurrence internationale hautement régulée, politique économique orientée vers la croissance et l'emploi, dévaluations régulières, voilà ce qui fait la croissance à 5 % et le capital ramené (de force) à un peu plus de décence.

Mais Piketty, qui évoque répétitivement « les institutions et la politique », ne voit rien de cette histoire institutionnelle et politique. A laquelle il substitue les effets de la guerre et ceux, plus lointains, des décolonisations, chocs exogènes mais quasi ineffables, chargés de détruire du capital (de la fortune) et de ramener les compteurs à (vers) zéro. On cherche en vain les luttes sociales, les grèves générales, le bras de fer du capital et du travail, et leurs conséquences institutionnelles, au milieu des bombes et de la reddition des colonies.


(1) Lire Russell Jacoby, « Thomas Piketty ou le pari d'un capitalisme à visage humain », *Le Monde diplomatique*, août 2014.

(2) Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Seuil, Paris, 2013.

(3) Parce qu'« il est très difficile à lire »... Entretien, *The New Republic*, Washington, DC, 5 mai 2014.

Le Monde

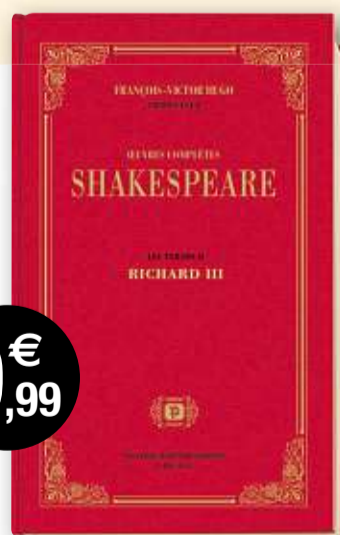
SHAKESPEARE

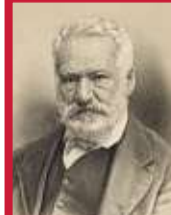


Richard III

« J'ai bien l'intention de prouver que je suis un méchant »

La tragédie la plus sanguinaire de Shakespeare
Richard III - Volume 3
 En vente dès le mercredi 1^{er} avril
 chez votre marchand de journaux






Le Monde présente
 Les œuvres complètes de Shakespeare
 dans une édition de référence,
 préfacée par **Victor Hugo**
 et traduite par son fils, **François-Victor Hugo**

9,99

TOUT LE MONDE EST DANS SHAKESPEARE
TOUT SHAKESPEARE EST DANS Le Monde

www.LeMonde-Shakespeare.fr



Imprimerie du Monde
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY

OJD PRESSE PAYANTE 2009

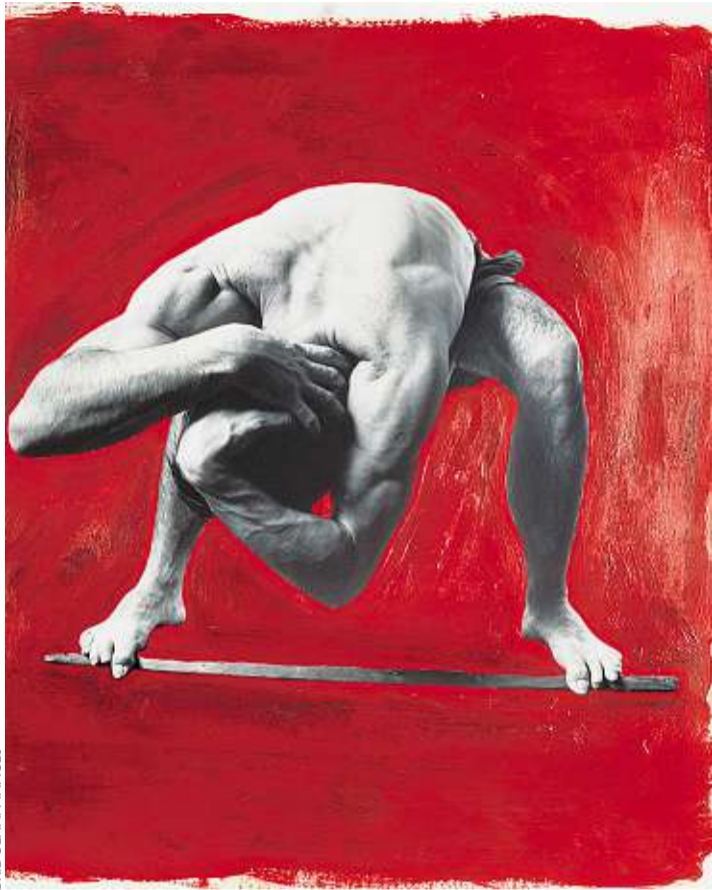
IMPRIM'VERT

Commission paritaire des journaux et publications : n° 0514 1 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

D'UNE ANALYSE INABOUTIE

pour le capital au XXI^e siècle



EWAN FRASER. – « Male Nude Clutching Head » (Homme nu étreignant sa tête), 1988

En réalité, le capitalisme selon Piketty n'a pas d'histoire : il ne répond qu'à une loi millénaire, invariante, localement perturbée par des événements accidentels, en attendant de reprendre implacablement ses droits de longue période – un cours d'airain où il n'y a plus aucune place pour les groupes sociaux en conflit, c'est-à-dire pour le moteur réel des transformations institutionnelles.

C'est pourtant bien l'issue de ces conflits qui décide des bifurcations du capitalisme. Et, comme elle a décidé en un sens au lendemain de la guerre, elle a décidé en un autre à partir de la fin des années 1970. Mais pas un mot sur la Reconquista idéologique et politique des possédants qui, ayant possédé moins pendant un temps, voulaient à nouveau posséder comme avant. A l'image, par exemple, du *rollback agenda* des conservateurs américains des années 1970, intention pourtant assez explicite de « rembobiner » l'histoire et de mettre à bas les conquêtes sociales, qui sont toujours des conquêtes institutionnelles.

Car voilà la question décisive : qui a la main sur les institutions et les structures ? Qui a le pouvoir de les faire, ou de les refaire dans un certain sens – son sens ? Ces questions – politiques – n'affleurent jamais dans un livre désespérément vide de tout affrontement concret. Où est l'analyse de

la déréglementation financière des années 1980 – qui a soumis comme jamais les entreprises à la contrainte actionnariale ? Où est l'histoire du rôle central qu'y ont pris les gouvernements socialistes de l'époque, celle de la transformation gestionnaire et de l'indifférenciation des élites de droite et de « gauche », politiques et économiques ? Où le récit de la dérive libérale effrénée de la construction européenne à partir de 1984, celui de la « concurrence libre et non distordue », c'est-à-dire de la machine par excellence à détruire les modèles sociaux avancés ? Où l'histoire des traités scélérats qui ôtent toute marge de manœuvre aux politiques économiques actives ? Sauf à croire que ces choses sont tombées du ciel, il faudrait bien s'aviser qu'elles ont été faites de main d'homme – et pas de n'importe quels hommes.

Tout ce que le capital comme groupe social avait concédé après guerre, il l'a regagné. Il n'en finit plus désormais de pousser son avantage, servi comme jamais par les supplétifs de la rue de Solferino, décidés à tout lui livrer. On peut bien rester dans le brouillard des abstractions macro-économiques et répéter comme une scie que $r > g$, mais pas soutenir qu'on a produit l'intelligibilité de quoi que ce soit, encore moins fait quelque « percée théorique » – comme s'en sont extasiés quelques journalistes, toujours ébahis de se voir capables de participer à la « vraie science ».

Stratégie de l'escamotage

CES récits, Piketty pouvait difficilement en retrouver le fil. Car rien dans sa trajectoire intellectuelle antérieure ne l'y préparait. C'est qu'on ne passe pas simplement du statut d'économiste organique de la social-démocratie à celui de Marx du XXI^e siècle... Pur produit de l'écurie Rosanvallon, conseiller de M^{me} Ségolène Royal en 2007, Piketty fait partie de ces experts que les médias ont promus comme « intellectuels » de remplacement, appelés à se substituer aux bouffons connus sous le nom de « nouveaux philosophes ». L'époque (la fin des années 1990) n'était plus à la chemise ouverte et à la mèche en bataille, on voulait renouer avec le sérieux : des chiffres, de la science et, surtout, pas d'idéologie. C'est-à-dire, comme il se doit, de l'idéologie, en l'occurrence celle de la mondialisation-plutôt-heureuse-mais-qui-peut-mieux-faire, cette marque de fabrique du louvoisement rosanvallonnien, destinée à expliquer qu'à quelques imperfections près – mais « nos experts sont là pour ça » – on a raison de ne pas se révolter. Avec une remarquable constance, La République des idées, maison d'édition de l'expertise intellectuelle du Parti socialiste, s'est employée à ne jamais rien soulever qui puisse l'écarter du cercle de la bienséance. Certes, et de longue date, on s'y est penché

sur les inégalités, parfois même à chaudes larmes sur la souffrance au travail. Mais pour incriminer la technologie (elle va très vite), le manque de formation (c'est important d'être formé) et les vertus de la recherche universitaire (qui vont de soi). Le libre-échange et ses destructions ? Pas vu. La tyrannie de la valeur actionnariale ? Pas entendue (4). L'Europe, même au dernier degré du libéralisme ? Notre destin. On pourrait ainsi résumer la ligne de La République des idées comme une stratégie constante de l'évitement. Et de l'escamotage. Dans le cercle du sérieux, celui qui se définit par la maximisation des profits médiatiques et des profits d'influence, voilà ce dont il ne sera pas parlé.

Patatras : 2007, crise financière ; 2010, début de la crise européenne. Et violent retour du refoulé. Sauf à sombrer dans l' inanité, il va bien falloir « en » parler. Mais partant de rien, l'apprentissage est un peu difficile. On manque de réflexes, les taches aveugles souffrent d'être éblouies (en fait, il y avait surtout des taches lumineuses, le reste était tout noir), on n'a pas encore bien les mots en bouche. La mondialisation était aussi mondialisation financière, on n'avait jamais voulu s'y intéresser, mais enfin on doit bien reconnaître que tout n'y est pas rose. Surprise : l'économiste Daniel Cohen,

et Piketty, après des décennies de parfait mutisme sur le sujet, s'avisent, et nous avisent, que la construction monétaire européenne était « défectueuse dès le départ (5) ». Les « experts » doivent rouler au diesel : un temps de préchauffage.

Mais que peut-il sortir vraiment de ces rectifications tard venues ? Pas grand-chose en vérité. Les plis intellectuels – et politiques – contractés de longue date ne s'effacent pas facilement. Le *Capital* de Piketty en est tout zébré. En témoigne assez l'impasse sur l'histoire politique et sociale qui a fait le fordisme, puis qui l'a défait en néolibéralisme. Mais plus spectaculairement encore la dernière partie du livre, qui n'hésite pas à s'appeler « Réguler le capital » – entreprise dont on peut bien dire qu'elle est celle du Marx du XXI^e siècle si l'on veut, mais au risque de livrer involontairement un symptôme de l'époque.

Comme une conséquence logique de la stratégie de l'évitement, la fiscalité s'impose alors comme l'unique levier résiduel lorsqu'on a abandonné d'agir sur tout le reste. Disons les choses un peu rudement : démissionner de transformer les structures, c'est se condamner à passer la serpillière. Et la fiscalité n'a jamais été autre chose : la serpillière sociale-démocrate – faute de toucher aux causes, tâchons au moins d'atténuer les effets... Tirailé entre les problèmes de l'heure et son désir de ne rien perturber de fondamental, Piketty voudrait bien cependant que l'impôt ait des vertus supérieures à ce qu'il est... et même celle de réguler la finance internationale (p. 840) ! Mais on serait bien en peine d'imaginer quel impôt pourrait se substituer aux frappes massives que requiert l'arrondissement des structures de la finance libéralisée. Quel impôt remplacera la séparation bancaire ? la fermeture de certains marchés ? la suppression de la titrisation ?, etc. Quand bien même Piketty envisagerait les choses sous cet angle, il lui faudrait consentir qu'une enclave de définanciarisation devrait s'accompagner de ses protections adéquates, soit une sévère restriction à la parfaite liberté de mouvement des capitaux. Mais cela, c'est trop pour Piketty – si inquiet de ses créances antinationalistes qu'il en vient à s'excuser de travailler sur le cas de la France (p. 59) !

Conformément à ses propres implicites, le cercle de la bienséance commande irrévocablement le jacquattalisme : certes le capitalisme mondialisé souffre de quelques ratés, mais nous lui trouverons des solutions – mondialisées elles aussi, forcément. Patience, les peuples ! la mondialisation des solutions arrive. La France « socialiste » en est à détruire une insignifiante taxe européenne sur les transactions financières, mais la panacée de l'impôt mondial sur le capital est en marche. Et mille pages pour en arriver là : à l'alternative impôt mondial ou « repli

national » (p. 752) – sentiment de léger abatement du lecteur de bonne foi, qui ne se voit pas sorti des ronces.

Il était de bonne foi, mais il était un peu naïf, le lecteur, devant son Piketty – c'est qu'on ne fait pas faire des ruades à un cheval de bois. La presse lui avait vendu un barbu des temps présents, en omettant soigneusement d'en préciser la marque de fabrique. Et il l'avait crue. On n'en revient pas d'ailleurs du nombre de gens, certains pourtant très informés, en tout cas qui avaient le devoir de l'être, qui ont marché dans la combine. Il n'y avait pourtant pas à lire très loin pour s'en apercevoir : « Je suis vacciné à vie contre les discours anticapitalistes convenus et paresseux » (p. 62). Marx, mais glabre. Pour le coup, pas un poil qui dépasse.

Mais sans exclure non plus le recours aux postiches. Certes, dans un entretien promotionnel destiné à faciliter son accueil par le marché américain, Piketty jure ses

grands dieux qu'il n'est « pas du tout » marxiste (6). Mais, revenu en France, il n'hésite pas à déclarer tout de go devant Alain Badiou que lui aussi « *essaye de contribuer à l'émergence de l'idée communiste (7)* ». Et tout ça passe comme une lettre à la poste. Le 22 décembre 2014, Piketty réaffirme sa « *confiance en les forces du marché* » et « *morigène les nouveaux mouvements d'extrême gauche en Europe* » (8), Podemos et Syriza. Le 12 janvier 2015 (!), le voilà conseiller de M. Pablo Iglesias, car il pense maintenant que « *la montée des partis anti-austérité est une bonne nouvelle pour l'Europe (9)* ». Le 7 février, dans l'émission « *On n'est pas couché* » de Laurent Ruquier, ambiance familiale oblige, impossible de lui faire dire s'il est un économiste de gauche ou de droite... A défaut de cohérence intellectuelle, on admirera donc l'opportunisme rectificateur qui emprunte en temps réel les courants porteurs de l'opinion et sait s'adapter à tous les publics pour maximiser le ratissage.

Transformer les structures

QUI sait également l'art de cultiver les épiphénomènes. Car voilà finalement où termine l'opération Piketty : en la consécration scientifique non seulement du sentiment commun (ce qui n'est pas rien) – il y a des inégalités –, mais également de ce thème qui va occuper tout l'espace du débat « à propos » du capitalisme. Qui l'occupe déjà si bien d'ailleurs : même *The Economist* livre depuis des années articles et dossiers sur cette question qui va devenir le ventre mou du diagnostic, en fait le point de confluence consensuel des critiques les plus inoffensives. C'est que les inégalités monétaires ont d'excellentes propriétés sous ce rapport : elles permettent de passer sous silence les autres inégalités du capitalisme, celles qui n'ont rien d'accidentel, qui sont même tout à fait fondamentales et en réalité constitutives : les inégalités proprement politiques de la soumission hiérarchique dans le rapport salarial, cette inégalité princeps qui décide que, dans l'entreprise, certains commandent et d'autres obéissent. A celle-là, aucun impôt, fût-il mondial, ne pourra jamais rien.

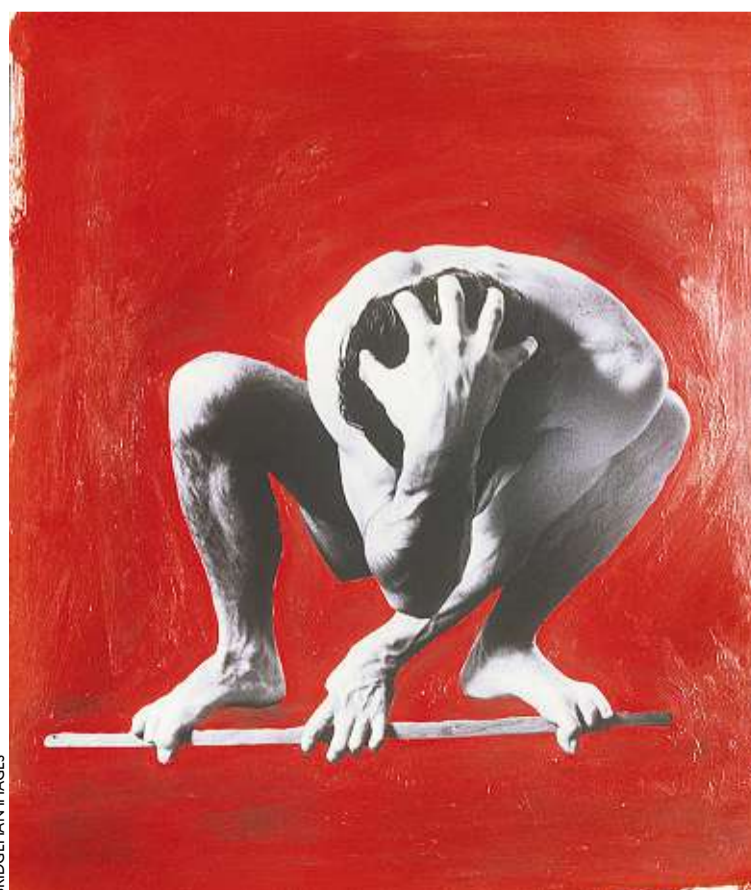
Poser la question de cette inégalité-là, qui est en dernière analyse la question de l'empire sur les vies de la propriété lucrative, comme dirait Bernard Friot (10), du chantage à l'emploi, c'est poser la question du capital, mais pour de bon – la question de Marx, le vrai. Ou, au minimum, celle de la configuration présente du capitalisme, à laquelle un impôt mondial, d'ailleurs bien certain de ne jamais voir le jour, ne pourra rien – seule la reprise des luttes en son être essentiel, la souveraineté populaire, à une nation ou à plusieurs selon les

possibilités qu'offrira la conjoncture politique, y pourrait quelque chose. Et notamment de défaire, par la transformation des structures, le rapport de forces qui permet au capital de prendre en otage la société tout entière (11).

Rien de cela n'est en vue de la critique des inégalités de richesse, qui a par ailleurs le bon goût de nous offrir une vision gentiment apaisée de la société, aux 1 % du haut près, disons même aux 0,1 %, les vrais vilains. Comme si les 99,9 autres pour cent étaient unis dans le mérite par le salaire. Alors qu'ils sont traversés de tous les conflits liés à leurs différences de condition, mais aussi à la violence néolibérale propagée le long des chaînes hiérarchiques de l'entreprise. Et tout cela avec d'autant plus d'intensité que règnent les structures particulières du capitalisme contemporain, installées à force de persévérance par une classe tout à fait consciente d'elle-même et de ses intérêts... et auxquelles jamais le cercle du sérieux ne se propose de toucher, pas même quand il prétend faire « la théorie du capital ».

Le pire est qu'il y a, si l'on peut dire, une philosophie sociale dans le livre de Piketty, elle est même tout à fait explicite : le mérite va au travail, mais la fortune entrepreneuriale est bonne – juste avant qu'elle ne verse dans le devenir-rentier. « *Toute fortune est à la fois en partie justifiée et potentiellement excessive* » (p. 709), formule qui, en effet, ne risquait pas de faire peur à grand monde. La presse sous contrôle actionnarial, experte en tromperies qui ne devraient tromper personne, ne s'y est pas trompée. Tout à son désir de paix généralisée, la paix du capital et du travail, la paix des 99,9 %, la paix de la « gouvernance mondiale », Piketty, qui n'aura finalement mentionné « les institutions », « la politique » et « les conflits » que pour la forme, nous livre in fine sa vision prophétique : « *Les combats bipolaires des années 1917-1989 sont maintenant nettement derrière nous* » (p. 949). Au moment précis où une crise historique du capitalisme a enfin remis à l'ordre du jour intellectuel l'idée de songer à s'en débarrasser. Quelle prescience ! Quel sens de l'époque ! Quel soulagement en tout cas. Rien de grave donc. En route pour la campagne de M^{me} Martine Aubry.

FRÉDÉRIC LORDON.



EWAN FRASER. – « Naked Man Crouching in Mid-Air » (Homme nu accroupi en plein ciel), 1995

(4) A l'exception – caractéristique – d'un ouvrage de M. Jean Peyrelevade, qui tonne contre le capitalisme actionnarial pour finir dans une ode à la responsabilité...

(5) « *La crise tient fondamentalement aux vices de la construction de la zone euro* », Daniel Cohen, *L'Express*, Paris, 5 juin 2013 (2013 !).

(6) Entretien, *The New Republic*, 5 mai 2014.

(7) Débat avec Alain Badiou, « *Contre-courant* », Mediapart, 15 octobre 2014.

(8) Owen Jones, entretien, *The Guardian*, Londres, 22 décembre 2014.

(9) Entretien, *The Guardian*, 12 janvier 2015.

(10) Bernard Friot, *L'Enjeu du salaire*, La Dispute, Paris, 2012.

(11) Lire « *La gauche ne peut pas mourir* », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014.

Le grand ratage des

Même si les thèmes liés à l'environnement occupent largement la scène publique, les partis qui placent ces questions au cœur de leur engagement ne passent pas la rampe électorale. Idéologiquement et tactiquement divisés, les écologistes français, qui viennent d'essayer un désaveu lors des scrutins départementaux, semblent se préparer à une nouvelle scission.

PAR ERIC DUPIN *

MILITANTS et responsables d'Europe Ecologie - Les Verts (EELV) s'accordent au moins sur le constat que leur parti est en piètre état. Son horizon stratégique s'est singulièrement obscurci. « La crise de notre mouvement va s'aggraver, continuons à approfondir notre désarroi », suggère somberement M. Alain Coulombel (1), conseiller régional de Rhône-Alpes, membre du conseil fédéral d'EELV et situé à la gauche de ce mouvement. « Le parti est plus divisé que jamais », constate avec flegme M. Jean-Vincent Placé, président du groupe écologiste au Sénat et l'un des tenants les plus acharnés de la ligne « participationniste », défendue par ceux qui souhaitent rester au gouvernement et se verraient bien y revenir...

Pour la principale formation écologiste française, un cycle historique s'achève. Depuis les succès des Verts aux élections européennes de 2009, sous la houlette de M. Daniel Cohn-Bendit (16,3 % des suffrages exprimés), et aux élections régionales de 2010 (12,2 %), elle s'est engagée dans une stratégie de conquête de positions de pouvoir qui a porté ses fruits. Principalement via l'alliance avec le Parti socialiste (PS), EELV a pénétré les institutions

en moins de trois ans. « D'un seul coup, nous avons eu deux cent soixante-dix élus régionaux, dix-sept députés et onze sénateurs », se rengorge M. Placé, qui anticipe « une raclée » aux régionales de décembre prochain, après le fort recul des européennes de juin 2014 (8,9 %) et le peu de sièges obtenus aux départementales de mars 2015 (2). Le parti pourrait perdre l'essentiel de son petit réseau d'élus aussi vite qu'il l'a constitué. La stratégie d'alliance avec les socialistes s'en trouve forcément remise en cause.

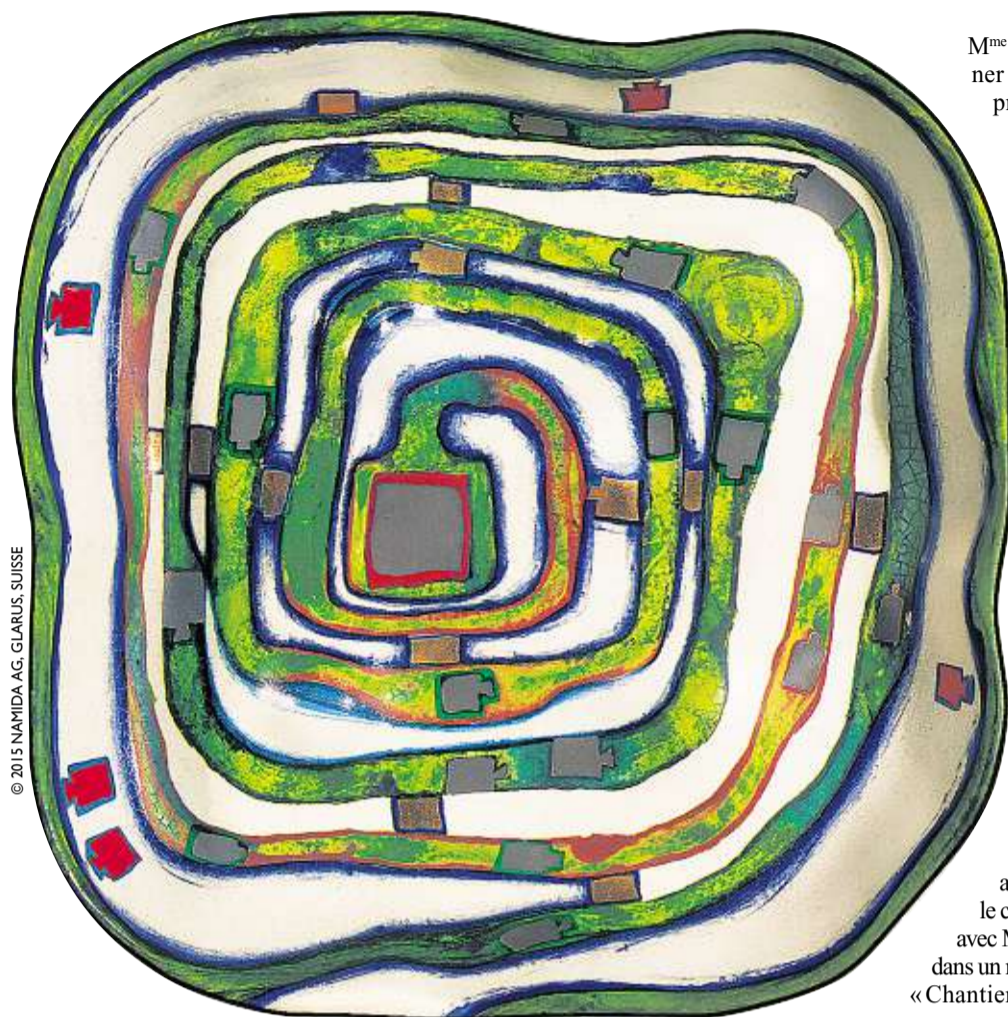
En France, l'écologie politique a toujours été idéologiquement diverse. Elle attire un large éventail allant d'environmentalistes libéraux sur le plan économique à des sensibilités anticapitalistes ou radicales. Tous les « écologistes » ont du mal à se retrouver dans le même parti. M. Noël Mamère a claqué la porte de « la firme » de M^{me} Cécile Duflot en 2013, l'ancienne ministre de l'environnement Corinne Lepage préfère Le Rassemblement citoyen - Cap21 à EELV et, après avoir été adhérent des Verts pendant plus de vingt ans, M. Jean-Luc Bennaïm a rejoint le Mouvement démocrate (MoDem) en 2007, puis le Front démocrate, satellite du PS, en 2014.

Agir plutôt que gémir

« Nous devons nous unir au-delà de nos différences, car nos adversaires le font. Les lobbys du nucléaire, comme la Cogema et EDF, savent parler le même langage », plaide M. Pascal Durand, ancien secrétaire national d'EELV. C'est cependant plutôt le risque de nouvelles fractures qui menace. M^{me} Emmanuelle Cosse, qui lui a succédé à ce poste difficile de « chef-fe », avoue une forme de fatalisme quant au devenir d'un mouvement travaillé par « des tensions très fortes ». « L'éclatement ? Il est possible. Je ne sais pas si ce serait une bonne ou une mauvaise chose », s'interroge-t-elle à haute voix. Comme si, au-delà des inimitiés qui se sont creusées dans ce petit univers, les désaccords devenaient d'une ampleur telle qu'une clarification était inévitable.

* Journaliste, auteur de l'ouvrage *Les Défricheurs. Voyage dans la France qui innove vraiment*, La Découverte, Paris, 2014.

Le départ du gouvernement décidé par M^{me} Duflot et par M. Pascal Canfin, sans débat au sein du mouvement, au moment de la nomination de M. Manuel Valls au poste de premier ministre, a suscité la colère de la puissante aile droite d'EELV. Le coprésident du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, M. François de Rugy, en constitue la figure la plus représentative. Elu de Loire-Atlantique, une région où les écologistes ont une longue histoire d'entente avec les socialistes (3), cet ancien adhérent de Génération écologie (4) s'est toujours senti l'âme d'un « pragmatique ». « J'aime l'écologie qui agit, pas celle qui gémit », annonce-t-il en reprenant une formule de M. Brice Lalonde. Selon lui, l'action politique ne se conçoit pas sans « stratégie de conquête du pouvoir », avec les alliances électorales que cela implique. M. de Rugy, qu'on évoque régulièrement comme futur



© 2015 NAMIDA AG, GLARUS, SUISSE

FRIEDENSREICH HUNDERTWASSER. – « 857 Spirale » (Vallée de la spirale), 1983

ministre, s'alarme des « tendances régressives » de ceux de ses camarades qui considèrent que « le but n'est pas d'exercer le pouvoir, mais d'avancer des idées et de mettre en mouvement les gens ».

L'autre président du groupe parlementaire EELV, M. Placé, offre une image plus caricaturale de la droite de ce parti. Homme d'appareil rompu à toutes les manœuvres, culturellement mitterrandiste, cet ancien collaborateur de Michel Crépeau, maire radical de gauche de La Rochelle de 1971 à 1999, s'autorise les discours les plus variables. Il craint qu'EELV, se laissant aller aux délices de l'opposition, ne devienne « un croupion de ce que raconte Mélenchon ». Le sénateur, qui ne désespère pas, lui non plus, d'une prochaine carrière ministérielle, laisse planer la menace de son départ : « Jusqu'aux régionales, je ferai tout pour qu'on se rassemble et qu'on retourne en force au gouvernement. Mais, si c'est pour se diriger vers une candidature à la présidentielle qui se terminera à 2 % des voix, je n'en serai pas ! »

Aucune stratégie convaincante ne semble s'imposer aujourd'hui au sein d'EELV. La droite du parti, qui partage bien des options du gouvernement Valls, n'a pas la capacité de l'entraîner dans la voie d'une nouvelle alliance avec des socialistes en perte de perspective plus claire. Son principal courant, « La motion participative », avait recueilli 36,5 % des mandats au congrès de novembre 2013 (5). Mais elle n'appelait pas alors franchement à une sortie du gouvernement. Cette sensibilité, qui rassemble des figures historiques de la gauche des Verts comme M. Alain Lipietz ou de l'écologie radicale comme M. Yves Cochet, peine à définir une solution de rechange crédible à l'alliance avec le PS. Aux dernières élections départementales, les écologistes sont partis à la bataille dans des configurations diverses : 45 % alliés avec des forces du Front de gauche, 37 % seuls et 17 % avec le PS.

M. Julien Bayou, responsable de la motion LOVE (« Là où vit l'écologie », 8,1 %), courant qui se réjouit lui aussi de la sortie du gouvernement, est à la recherche d'une voie entre l'autonomie écologiste et l'alliance avec « l'autre gauche ». Porte-parole d'EELV, il a signé l'appel « Pour la VI^e République » lancé par M. Jean-Luc Mélenchon et espère des convergences avec le Parti de gauche (PG) ou le mouvement Ensemble de M^{me} Clémentine Autain.

La victoire municipale de M. Eric Piolle à Grenoble a suscité beaucoup d'espoirs chez les écologistes, mais ils ont parfois sous-estimé la spécificité de ce succès (6). L'alliance entre EELV et le PG a sans doute moins compté dans l'aventure grenobloise

que la personnalité de M. Piolle, à la fois cadre d'entreprise et militant associatif, et surtout que les liens tissés entre les écologistes et une mobilisation citoyenne avec laquelle ils étaient en étroit contact. Le nouveau maire insiste sur cette « histoire citoyenne forte » et sur la capacité à rassembler une équipe « autour d'un projet » visant à « dépasser les étiquettes ». Partisan d'une « radicalité pragmatique », M. Piolle a entrepris des changements à forte portée symbolique, comme la diminution de l'espace publicitaire urbain. Donnant la priorité à la réussite de son mandat municipal, il s'investit peu dans EELV et n'a nullement le goût de devenir un quelconque « porte-drapeau ».

M^{me} Duflot, à l'inverse, rêve d'incarner le combat écologiste dans la prochaine période. Son départ du gouvernement doit beaucoup à son souci de ne pas se couper de son parti. « J'étais comptable d'être en phase avec mon mouvement », explique-t-elle. « La plus longue chef des écolos », dans une formation qui consomme ses dirigeants à un rythme soutenu, confie, en souriant, son petit secret : « Je suis votre chef, je vous suis. »

Son virage stratégique a cependant laissé un goût amer dans le parti. « Le changement de pied a été très brutal, c'est pour cela que le débat n'est pas clos », reconnaît M^{me} Cosse. Partisans ou adversaires de la participation gouvernementale se retrouvent pour débattre un choix majeur effectué sans discussion préalable. Au demeurant, M^{me} Duflot apparaît aujourd'hui hésitante sur le chemin à suivre. Elle s'est affichée avec M. Mélenchon en soutien à Syriza dans un meeting parisien et a signé l'appel « Chantiers d'espoir » avec plusieurs

- (1) Sauf mention contraire, les citations sont issues d'entretiens avec l'auteur.
- (2) Au premier tour, EELV soutenait des candidatures autonomes ont obtenu, selon le décompte d'EELV, 9,7 % des voix en moyenne, les 450 candidatures en alliance avec une composante du Front de gauche, 13,6 %, les 157 candidatures en alliance avec le PS, 27 %, et les 15 candidatures en alliance avec le PS et le Parti communiste français, 30,5 %.
- (3) Même si les militants EELV de ce département ont refusé de s'allier avec le PS aux élections départementales.
- (4) Mouvement créé par MM. Brice Lalonde, Jean-Louis Borloo et Noël Mamère en 1990 avec le soutien du président François Mitterrand, pour diviser les écologistes et concurrencer Les Verts en pleine ascension, et qui ne compte plus que quelques élus locaux.
- (5) Après avoir fusionné avec de petites motions.
- (6) Lire Philippe Descamps, « Le Rouge et le Vert » s'écrit à Grenoble », *Le Monde diplomatique*, mai 2014.

Au cœur des

La Picardie a longtemps été une terre de mission pour les écologistes. Ils y réalisent toujours des scores inférieurs à leurs résultats électoraux nationaux (10 % aux régionales de 2010, contre 12,2 % au niveau national). Engagé chez Les Verts dès 1989, M. Christophe Porquier se souvient des sourires amusés que son militantisme provoquait à l'époque. Une vingtaine d'années plus tard, ce conseiller principal d'éducation, issu d'une famille de l'Oise, est bien obligé de constater que son mouvement n'a guère grandi.

« L'assemblée générale constitutive des Verts, qui s'était tenue dans la Somme, avait regroupé une petite cinquantaine d'adhérents. On tourne toujours autour des mêmes chiffres », constate-t-il. Pis, « on n'a jamais réussi à prendre pied dans l'est de l'Oise, à percer auprès d'autres publics que les urbains des classes moyennes ». Ici comme ailleurs, les écologistes ont été affaiblis par des dissensions internes. « Dans l'adversité », ils ont pourtant tenté d'« aller vers les autres », de comprendre les chasseurs, les salariés de l'industrie automobile ou même de l'agriculture productive. Après avoir été tête de liste, M. Porquier est devenu vice-président de la région Picardie, chargé de l'écodéveloppement et de l'énergie-climat.

M. François Veillerette, lui aussi vice-président EELV de la région, est chargé pour sa part du secteur environnement, alimentation, santé. « Je ne suis pas un politique du tout », prévient-il d'emblée. Enseignant d'éducation spécialisée, il s'est surtout investi dans l'action associative et reste porte-parole du mouvement Génération futures, qui vise à faire connaître les initiatives alternatives. « Ce qui m'intéresse, c'est de réaliser des projets, comme lorsque j'ai lancé une politique d'alimentation qui conjugue environnement et santé, pas de m'investir dans la vie du parti », dit ce militant arrivé à EELV en 2010. Mais pas question pour lui de passer ses week-ends « dans un conseil fédéral avec des crépages de chignons qui n'ont aucune incidence concrète ». Il préfère s'investir dans les luttes locales, comme celle contre l'implantation de l'incinérateur de Villers-Saint-Sépulcre, qui a finalement été abandonné en février 2013.

Le groupe local EELV de Clermont, qui rayonne sur un tiers de l'Oise, réunit, ce soir de janvier, huit de ses dix-huit membres. La trésorière égrène les « dépenses misérables » engagées en 2014 : 115 euros. « Si on n'a pas dépensé beaucoup, c'est qu'on n'a pas fait grand-chose », gronde gentiment M. Thierry Brochot, président du conseil fédéral d'EELV, qui vient de Creil. Les militants discutent de la manière de défendre un cinéma de ville menacé par un nouveau multiplexe, lui-même partie prenante de l'extension d'une zone commerciale. Mais le débat en vient vite à la préparation des prochaines élections départementales. Sans enthousiasme, les écologistes de l'Oise ont opté pour des listes communes avec le Front de gauche. « Le PS [Parti socialiste] est au plus bas, et il nous tire vers le bas », explique un adhérent transfuge du Mouvement démocrate (MoDem).

Le groupe EELV de Château-Thierry (Aisne) est un peu particulier. M. Dominique Jourdain, maire socialiste de la commune pendant une vingtaine d'années, a



VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ?
REJOIGNEZ IRIS SUP' !

- Relations internationales*
- Défense, sécurité et gestion de crise
- Géoeconomie et intelligence stratégique
- Responsable de programmes internationaux
- Action humanitaire

*également en enseignement à distance

IRIS SUP', L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'IRIS

www.iris-sup.org

Renseignements : +33 (0)1 53 27 60 65

IRIS SUP' - 2 BIS RUE MERCOEUR - 75011 PARIS

Etablissement privé d'enseignement supérieur technique

EUROPE ECOLOGIE - LES VERTS ?

écologistes français

dirigeants du Front de gauche. Pour autant, elle ne croit pas à la possibilité de bâtir une alliance qui puisse offrir une solution de rechange de gauche au PS.

Les forces propres du parti écologiste sont toutefois insuffisantes pour porter une réelle stratégie autonome. EELV reste un tout petit parti de neuf mille trois cents adhérents. Sa création, en novembre 2010, n'a pas suscité l'élargissement attendu. La tentative d'associer, de manière plus souple, de nouveaux militants au sein d'une «coopérative» a fait long feu, victime des méfiances de l'appareil. «La taille du parti n'est pas acceptable», admet M^{me} Cosse. Avec seulement dix-sept salariés à son siège, EELV est une formation fragile et peu professionnalisée, malgré la présence en son sein de nombreux responsables politiques de carrière.

L'étroitesse sociologique de sa base aggrave encore la situation. La surreprésentation des enseignants y est impressionnante, le vieillissement des adhérents palpable et la pénétration des milieux populaires extrêmement faible. Une enquête du Cevipof réalisée en 2013 (7) montre que 56 % des adhérents d'EELV

ont plus de 51 ans. Les enseignants et travailleurs sociaux représentent à eux seuls 21 % des effectifs. Avec les cadres supérieurs et les professions libérales, ces catégories constituent 45 % des adhérents du parti, à comparer aux 7 % d'ouvriers et d'employés. Les retraités et les inactifs comptent pour 31 % dans les effectifs.

«L'écologiste a tendance à penser qu'il est le seul au monde à avoir raison ; l'entre-soi, c'est un problème», regrette M^{me} Cosse. EELV s'alimente peu d'une écologie de terrain pourtant foisonnante. «La méfiance existe des deux côtés», fait observer M. Bayou. Ceux qui expérimentent de nouvelles manières de vivre sont souvent hostiles à l'engagement politique, et le tropisme institutionnel du parti écologiste n'aide pas à construire des ponts. «On s'est coupés de beaucoup de militants qui étaient à nos côtés, comme à Sivens, Notre-Dame-des-Landes ou dans les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)», déplore M^{me} Elise Lowy, membre du bureau exécutif d'EELV au titre de l'aile gauche. «Dans la région de Quimper, nous avons un groupe d'autoconstructeurs très actif, mais ils ont la haine envers les élus

EELV», constate M. René Bantegnie, militant écologiste depuis 2009.

Le parti ne pourrait prendre de l'ampleur qu'en attirant à lui des militants issus du vaste réseau associatif ou des luttes environnementales de terrain. Certains de ses dirigeants craignent néanmoins que le recrutement d'éléments très engagés ne rebute une partie de son électeurat. D'autres s'interrogent sur ce que ce sang neuf pourrait effectivement apporter. «Quand les associatifs passent à la politique, ils deviennent très politiciens en voulant à tout prix être élus», estime M^{me} Lowy.

Ainsi, une forme d'instrumentalisation du parti par des militants associatifs est palpable. M. Vincent Esnault, manipulateur en radiologie, frappé par la multiplication des cancers en milieu rural liés aux pesticides, est venu à l'écologie par les questions de santé. Fondateur, dans le Finistère, de l'Association pour la sauvegarde du pays fousnantais (ASPF), qui s'est notamment battue pour l'accès aux sentiers côtiers, il tire un bilan positif de son adhésion au parti écologiste en 2008 : «En tant qu'associatif, je participais aux réunions sans pouvoir. Aujourd'hui, je suis au conseil municipal,

j'ai accès aux documents et je peux poser des questions.» Actuellement mobilisé sur le problème des algues vertes, ce militant de terrain ne cherche pas à «encarter» les gens. On ne compte que deux adhérents EELV dans le Fouesnantais.

Se transformer en mouvement écologiste influent supposerait un profond renouvellement des formes d'organisation pour pouvoir se nourrir des mobilisations de terrain. «La forme partisane traditionnelle n'est plus pertinente», tranche M. Philippe Meirieu, vice-président de la région Rhône-Alpes. Quand il s'est présenté en 2009, il a découvert avec amusement des militants écologistes engagés, mais aussi «juristes et procéduriers». L'expert en pédagogie a été stupéfait de constater qu'ils étaient souvent capables de voter pour savoir s'il y avait lieu de voter... Il leur propose plutôt d'agir comme «vrais soutiens aux projets

alternatifs» afin de «reconnecter au politique» ceux qui s'en sont éloignés.

Encore faudrait-il savoir précisément où l'on va. Au sein du parti écologiste, la réflexion sur la société désirable est balbutiante. «Nous devons réinviter les intellectuels à nous aider à réfléchir à la société de demain», propose M. Coulobel, qui rappelle que «l'écologie politique a quand même de grandes figures tutélaires comme André Gorz, Ivan Illich ou Jacques Ellul». M. Mickaël Marie, conseiller régional de Basse-Normandie, s'en désolé : «C'est incroyablement d'avoir autant d'universitaires dans un parti et d'être totalement incapables de mener un débat doctrinal de fond.» Lui aussi aimerait qu'EELV «cultive des liens avec des intellectuels comme Patrick Viveret, Michel Serres, Serge Latouche ou Alain Caillé».

Croissance verte contre décroissance

PORTEUR d'une «idéologie molle», selon l'expression de M^{me} Duflot, EELV peine encore à définir la «transition écologique» qu'il appelle de ses vœux. Sera-t-elle le fruit d'une lente transformation de la société par la conscience des enjeux environnementaux ou passera-t-elle par des ruptures avec les logiques économiques dominantes? Le vieux débat entre réforme et révolution n'est pas posé. Il l'est d'autant moins que les responsables écologistes hésitent sur le degré d'audace dont ils doivent faire preuve et se divisent entre tenants de la «croissance verte» et ceux de la «décroissance» (8). Si la conscience des enjeux environnementaux a progressé, ils savent aussi que, en ces temps de crise économique et d'obsession de l'emploi, la contrainte écologique tend à passer au second plan. En Rhône-Alpes par exemple, le projet de la liaison ferroviaire Lyon-Turin divise EELV, qui l'avait initialement soutenu avant de lui préférer une amélioration de ce qui existe déjà. «C'est beaucoup moins vendeur, on apparaît comme les empêcheurs de profiter de la manne européenne pour créer huit mille emplois», note M. Jean Duverger, militant écologiste et chargé de mission «développement durable» au conseil régional.

Le climat de peur orchestré après les attentats de Paris ne favorise pas non plus la réflexion sur les enjeux écologiques. Sur la défensive, les écologistes s'interrogent. M^{me} Duflot exprime l'état d'esprit de nombre de responsables de son parti quand elle confesse un attentisme vigilant : «Il va falloir être disponibles et inventifs.» Chacun spéculé, à sa manière, sur les recompositions du paysage politique à gauche. Les phénomènes Syriza et Podemos font gamberger ceux des écologistes qui n'ont pas renoncé à changer la société. «Oui, il va y avoir une recomposition, avec un espace citoyen et écologiste», espère M. Piolle. «Mais un rassemblement des partis serait voué à l'échec», s'empresse-t-il d'ajouter. La future vitalité citoyenne est, semble-t-il, chargée de la lourde tâche de suppléer aux carences des partis se réclamant de l'écologie.

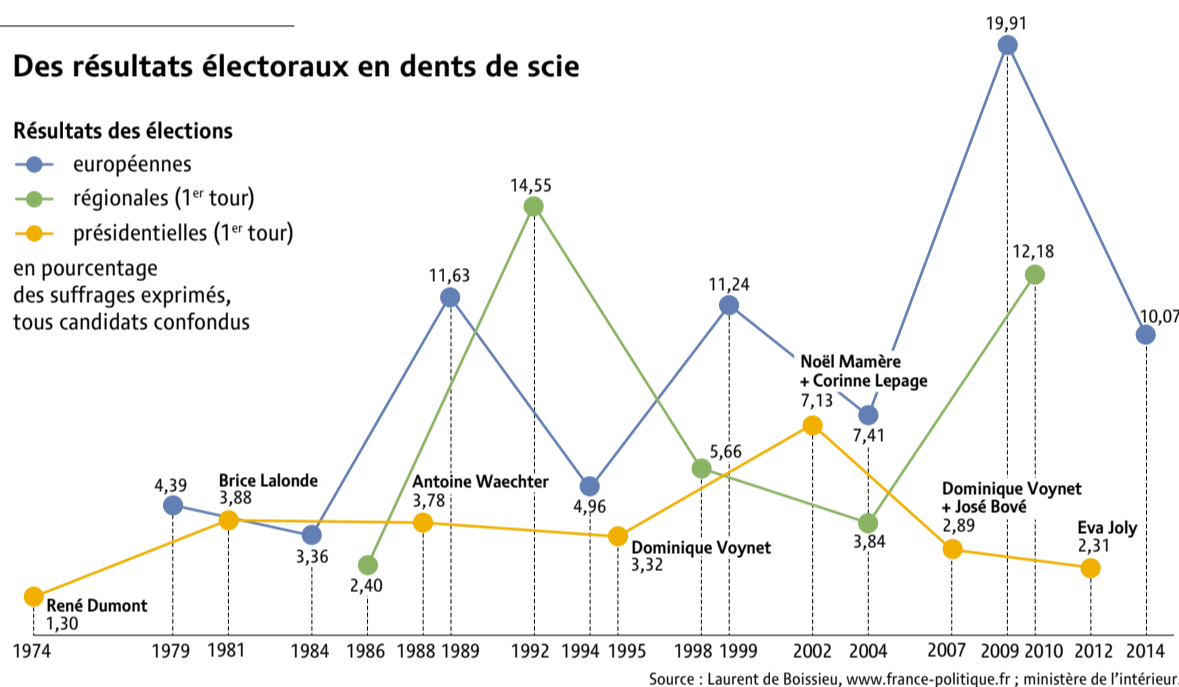
ERIC DUPIN.

(7) Daniel Boy et Florence Faucher, «Enquête auprès des adhérents, coopérateurs et sympathisants d'EELV», Sciences Po-Cevipof, Paris, juin 2013.

(8) Lire «La décroissance, une idée qui chemine sous la récession», *Le Monde diplomatique*, août 2009.

Des résultats électoraux en dents de scie

Résultats des élections
— européennes
— régionales (1^{er} tour)
— présidentielles (1^{er} tour)
en pourcentage des suffrages exprimés, tous candidats confondus



luttons locales

rejoint le parti écologiste en 2010, fatigué de la «gestion clientéliste» du PS dans ce département. Il y a entraîné une quarantaine d'adhérents socialistes. La petite dizaine de membres réunis ce soir autour d'un bon feu de bois dans l'ancien prieuré qui lui sert de domicile sont pour la plupart des retraités. «Nos troupes vieillissent, c'est notre problème», reconnaît M. Marc-Hervé Rey, cosecrétaire du groupe local et enseignant. Ils n'en sont pas moins actifs sur le terrain. M. Daniel Gertenot, qui est passé par le Parti communiste, a entraîné son association de randonneurs dans la lutte contre le pétrole de schiste. M^{me} Danielle Bouvier, ancienne syndicaliste socialiste, s'est battue «contre une antenne-relais installée à soixante mètres de trois écoles». Les écologistes de Château-Thierry se démènent encore contre «l'usage abusif des produits phytosanitaires dans les vignes» et la privatisation de l'eau. Ils ont aussi suscité la création d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) fréquentée par deux cents personnes.

Sur le terrain, les militants écologistes sont souvent partie prenante des luttes environnementales. Mais il arrive aussi que les contestataires se refusent à l'engagement politique. C'est le cas des animateurs de l'association Novissen («Nos villages se soucient de leur environnement»), qui se battent contre l'implantation de la ferme-usine dite des «Mille Vaches» dans une petite commune de la Somme. Médecin urgentiste, M. Michel Kfoury s'est inquiété, pour des questions de santé, de ce projet proche de son domicile. «L'élevage intensif est à l'origine de bien des épidémies», souligne-t-il en rappelant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande d'éloigner les animaux des régions urbanisées. Or ce troupeau élevé hors sol se situerait à quatre cent cinquante mètres des premières habitations et à huit cents mètres du centre du village. La mobilisation des habitants s'est progressivement politisée. «Au début, ils parlaient d'odeurs ou de mouches; maintenant, ils nous parlent de modèle agricole industriel», se félicite M. Francis Chastagner, enseignant, qui a succédé à M. Kfoury à la présidence de l'association.

Ces contestataires n'ont reçu que «deux soutiens clairs, EELV et le Front de gauche». Ils sont reconnaissants à M^{me} Barbara Pompili, députée écologiste du département, d'avoir «porté cette affaire au niveau national». Ils ont en revanche été un peu déçus par l'attitude de M^{me} Cécile Duflot. Quand ils sont allés la voir à son ministère, début 2014, elle les a rassurés : «La ferme des Mille Vaches, c'est fini.» Mais le préfet est resté ferme sur ses positions. Novissen a revu M^{me} Duflot après son départ du gouvernement pour lui demander des comptes. Elle aurait reconnu avoir été «déposée du dossier»... Nos deux militants n'ont pas l'intention d'adhérer à EELV. M. Chastagner préfère «travailler le terrain» et ne supporte pas les divisions qui minent ce parti. M. Kfoury préférerait que l'écologie irrigue toutes les formations.

E. D.

Croisière

Vers l'ORIENT si PROCHE

Une croisière événement en Méditerranée orientale

DU 23 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2015
CROISIÈRE | 14 jours

DES CONFÉRENCIERS DE RENOM

À bord du M/S AURA
Cet élégant paquebot à taille humaine entraîne ses 500 passagers au gré d'un itinéraire des plus passionnants. De l'Antiquité aux grands défis du XXI^e siècle, vous irez à la rencontre des hauts-lieux qui marquent l'histoire de l'humanité. Depuis Rhodes, la Grèce, la Turquie, le Liban, Chypre, Israël, l'Égypte et Malte vous permettront d'approfondir votre culture et d'appréhender toutes les facettes du contexte contemporain. Les nombreuses escales, les excursions proposées ainsi que les invités prestigieux font de cette croisière un événement exceptionnel.

Antoine Sfeir :
Politologue, éminent spécialiste du Proche Orient, directeur des «Cahiers de l'Orient».

Alexandre Adler :
Historien et journaliste, fin connaisseur de la géopolitique de la région.

Robert Solé :
Écrivain et journaliste, d'origine égyptienne, il a travaillé au journal *Le Monde* dont il a été l'un des rédacteurs en chef.

Blandine Kriegel :
Philosophe, universitaire, elle a été conseillère du président de la République de 2002 à 2007.

www.rivagesdumonde.fr tél.: 01 58 36 08 36
Précisez le code MDI01

29, rue des Pyramides • 75001 PARIS • E-mail : info@rivagesdumonde.fr

Rivages du Monde
LES CIVILISATIONS AU LONG COURS

RECUEIL INÉDIT DES ARTICLES DE ROGER VAILLAND

1945, la politique au village

CHAVANNES-SUR-REYSSOUZE, département de l'Ain, canton de Pont-de-Vaux. La gare la plus proche, Fleurville, est à dix kilomètres. Avant la guerre, il y avait un service de cars avec Mâcon et Bourg-en-Bresse, mais le car ne passe plus que deux fois par semaine. Une auberge, deux meuniers sur la Reyssouze, trois épiciers qui vendent un peu de tout, même du pain, un maréchal-ferrant, pas de poste, seulement une cabine téléphonique. C'est un tout petit village de France.

La superficie moyenne des domaines est de huit hectares, ce qui est très peu, même pour la France. Très peu d'ouvriers agricoles. Des propriétaires exploitants et des fermiers en nombre à peu près égal et à niveau de vie très voisin ; les deux états se confondent souvent : à l'exploitation d'une propriété de trois ou quatre hectares, on ajoute celle de trois ou quatre hectares de terres louées. La polyculture est la règle absolue : blé, avoine, maïs, pommes de terre, betteraves, un peu de vigne, un cheval par exploitation, rarement deux, une ou deux paires de bœufs, quelques vaches, juste ce qu'il faut de prairie pour nourrir le bétail sans acheter de foin, le bois des haies pour faire les fagots. Petit propriétaire non spécialisé, c'est bien ainsi qu'on décrit classiquement le paysan français. Chavannes-sur-Reyssouze (Ain) est un petit village typiquement français.

Ses élus d'avant-guerre, maire et député, étaient sur la lisière droite du radical-socialisme. C'est sur le vote de tous les Chavannes-sur-Reyssouze de France que comptent ceux qui craignent par-dessus tout que la Constituante (1) « n'entraîne le pays sur la voie des aventures ». C'est pourquoi aussi la loi électorale a été faite de telle façon que la voix d'un habitant de Chavannes vaut celle de deux ouvriers parisiens (2).

C'est à Chavannes-sur-Reyssouze que j'ai émigré pendant l'Occupation. J'y retourne régulièrement depuis la Libération. C'est encore mon adresse officielle et c'est là que je voterai. J'y ai beaucoup d'amis.

Chaque fois que j'arrive de Paris, je parle des derniers événements avec mes amis, mes voisins. Chaque fois, ils commencent par me dire : « Alors, toujours rien de changé... »

Les premiers mois après la Libération, ils le disaient avec étonnement. Ils commencent à le dire avec colère.

Chavannes attend-il donc un changement ? Quel changement ? Pourquoi est-on déçu et colère à Chavannes ? Cela vaut qu'on y fasse attention.

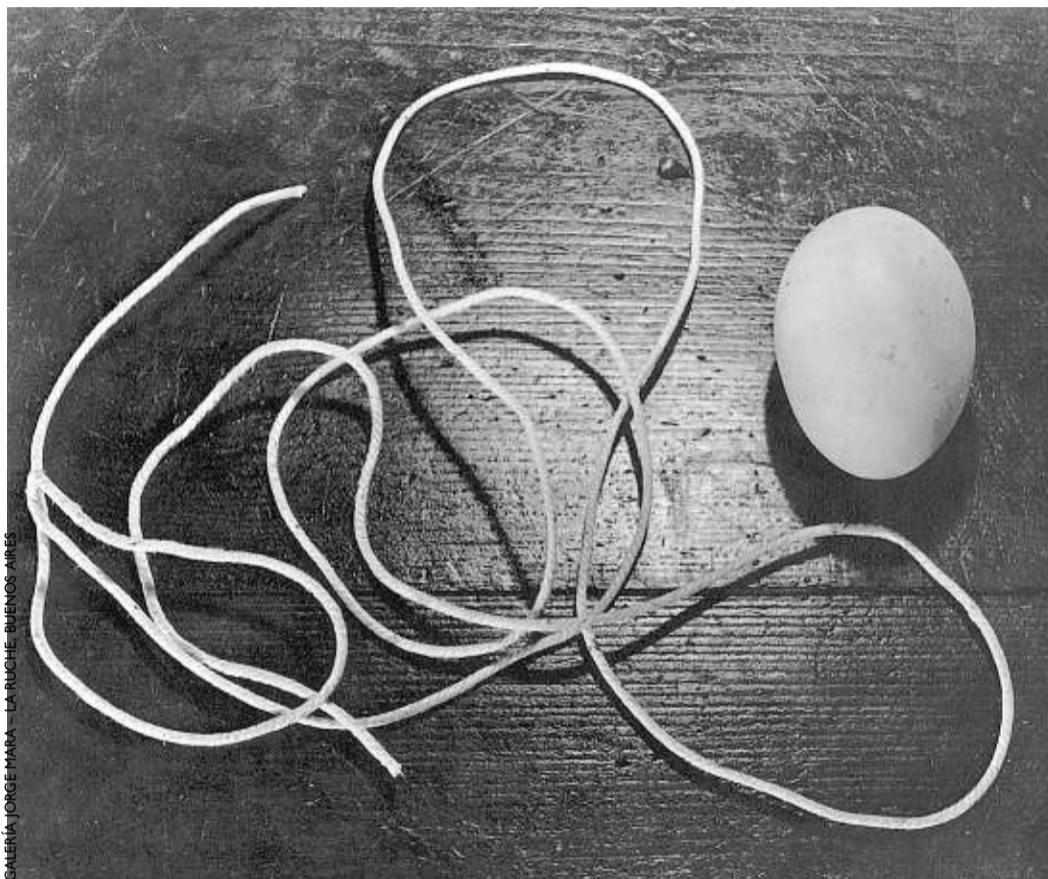
Je n'ai pas encore dit que Chavannes-sur-Reyssouze est en Bresse. Les Bressans, dans les provinces limitrophes, sont surnommés les « Ventres jaunes ». C'est parce que le maïs est un élément essentiel de leur nourriture ; ils en font une sorte de bouillie jaune qu'on appelle « gaudes ».

C'est pittoresque, les Ventres jaunes, mangeurs de gaudes. La vieille France paysanne est très pittoresque. Au fait, pourquoi cette prédilection traditionnelle pour les gaudes ? Avez-vous jamais mangé des gaudes ? Ça n'a pas beaucoup de goût, ce n'est guère appétissant, et les médecins disent que la valeur nutritive n'en est pas grande. Un plat bourratif, quoi ! Après une assiettée de gaudes, on n'a plus faim, mais on manque de « cœur au ventre ». J'ai mis assez longtemps à découvrir la raison d'être des gaudes : c'est tout simplement que, naguère encore, les Bressans étaient trop pauvres pour manger du pain à chaque repas ; le blé était vendu pour payer le fermage, le vétérinaire, les sabots ou les clous, et le Bressan se bourrait le ventre de maïs jusqu'à le faire devenir jaune.

Avec huit hectares de terre, un maraîcher des environs de Paris est à la tête d'une grosse affaire. C'est qu'il sème des graines sélectionnées sur un terrain enrichi d'engrais, irrigué, etc. ; c'est qu'il utilise les techniques les plus récentes de la science agronomique pour une culture intensive ; c'est aussi qu'il a, à proximité, un débouché inépuisable pour son industrie à légumes. A l'inverse, un paysan bressan, qui consacre ses terres à produire tout ce qui est nécessaire à la vie de sa famille et doit encore réserver un surplus pour acheter vêtements, outillage, etc., se tire difficilement d'affaire avec huit hectares. Son champ de blé est trop petit pour justifier l'achat d'un tracteur, d'une moissonneuse-lieuse, etc. ; de même, pour sa prairie, les belles faucheuses américaines. Il n'a pas assez de temps pour soigner convenablement son verger et son rucher. Il a trop besoin des bras de ses fils pour les envoyer à l'école agronomique, où ils apprendraient l'utilisation scientifique des engrais. En fait, il pratique les mêmes techniques et se sert, à peu de chose près, des mêmes outils que ses arrière-arrière-grands-parents ; il ne peut donc concurrencer sur les marchés les produits des pays à monoculture de technique moderne. Il n'arrive à vivre que parce qu'il compte pour rien son travail et celui de sa famille ; s'il calculait son « prix de revient », en y faisant entrer son travail au prix du salaire horaire d'un manoeuvre, il s'apercevrait qu'il vend toujours à perte – même aujourd'hui au marché noir. (...)

LE POULET DE BRESSE

Le Bressan avait pourtant ébauché une spécialisation : le poulet. La réussite du poulet de Bresse est fonction de la rencontre de



HORACIO COPPOLA. – « Huevo y piolin » (Euf et cordelette), 1932

Romancier, essayiste et dramaturge, Roger Vailland (1907-1965) a également connu une longue carrière de journaliste. Jusqu'à sa mort, cet homme d'engagement, grande figure de dandy rouge, a écrit sur de nombreux sujets. Le Temps des cerises publie le recueil de ses articles (« Sacré Métier ! Roger Vailland, journaliste »), qui sort le 23 avril. L'un d'eux, paru dans l'hebdomadaire communiste « Action » le 28 septembre 1945, relate la transformation d'un village français.

plusieurs facteurs spécifiquement locaux : la composition du terrain, une nourriture à base de maïs (le maïs des gaudes) et de petit-lait, une certaine race de poule. Une technique appropriée, élevage dans l'obscurité, castration, gavage, a peu à peu été mise au point. Le poulet de Bresse est célèbre dans toute l'Europe.

Après 1918, l'élevage du poulet de Bresse prit une grande extension. Divers facteurs y contribuèrent : le développement de l'automobile qui permit le ramassage à domicile et les transports rapides, l'institution de concours agricoles qui attirèrent les grossistes de Paris et de Londres vers les grandes foires à la volaille, la création de frigorifiques qui corrigent la fantaisie de la nature qui s'obstine à faire venir les poulets à point l'été, alors que c'est à la Noël que les villes en réclament le plus.

Les Bressans firent de plus en plus de poulets. Vint le jour où, leurs poulets mangeant plus de maïs que ne pouvait en produire la ferme, ils durent acheter du maïs à l'étranger. Ce fut une grande date. Ce jour-là, ils entrèrent dans le circuit de la vie moderne. Ils avaient été des paysans, cultivant la terre pour se nourrir et ne vendant que le superflu de leurs récoltes ; ils devenaient soudain des industriels achetant une matière première, le maïs, vendant un produit fini, le poulet. Ils commencèrent à gagner de l'argent ; ils mangèrent du pain tous les jours ; il y en eut même qui achetèrent leur pain chez le boulanger, ayant consacré au maïs toutes leurs terres à céréales ; ils achetèrent des chevaux, certains même des autos.

Du même coup, de nouveaux problèmes se posèrent à eux. Vers 1936, ils commencèrent à prendre conscience que le poulet qu'ils vendaient vingt francs au coquetier était revendu cinquante francs à Paris ou à Londres ; le grainetier canadien ou roumain une fois payé, ils ne gagnaient guère que deux ou trois francs par poulet ; tout le bénéfice allait aux coquetiers – parce qu'ils avaient disposé des capitaux nécessaires pour construire les frigorifiques, organiser les transports rapides, faire de la publicité, etc. Chavannes découvrit ainsi la division du monde moderne en travailleurs et en capitalistes. En 1936, une trentaine d'électeurs sur trois cents votèrent pour le candidat socialiste.

L'important dans cette histoire de poulets, c'est qu'après des siècles de torpeur les Ventres jaunes réalisaient qu'il leur était possible d'améliorer leur sort. Un dieu implacable n'avait pas condamné pour l'éternité les Bressans à manger des gaudes. Déjà ils avaient du pain à chaque repas. Peut-être un jour de la viande ? Pourquoi pas ?

LES LEÇONS DE LA GUERRE

La guerre leur a appris bien d'autres choses.

D'abord il y eut le marché noir. Ses bénéficiaires sont bien moins considérables qu'on ne le croit en ville. Ma voisine a calculé très justement qu'il lui faut vendre au marché noir davantage de douzaines d'œufs qu'avant guerre à la foire pour acheter au marché noir une paire de pantalons de travail pour son mari.

L'effet fut surtout moral. Cette même voisine m'a cent fois raconté comment, avant guerre, elle descendait tous les mercredis vendre son beurre au marché de Pont-de-Vaux ; toutes les fermières des environs se rangeaient tout autour de la place, la motte de beurre frais devant elles ; alors venaient les bourgeoises de la petite ville ; elles tâtaient d'un beurre, elles tâtaient de l'autre, elles faisaient la moue, elles disaient : « Il était plus blanc, la semaine dernière. Je me servirai ailleurs à l'avenir », ou bien : « Ce sera deux sous moins cher. »

« J'avais tellement envie de le leur foutre à la figure... »

Mais elle avait tellement besoin de le vendre. Elle souriait. La pauvreté, c'est aussi l'humiliation.

Depuis trois ans, ce sont les bourgeoises de Pont-de-Vaux qui viennent lui mendier son beurre à la ferme et qui sourient quand elle dit sèchement, en annonçant une augmentation : « Je préfère d'ailleurs le garder. »

Le marché noir a appris aux Ventres jaunes que les gens des villes avaient besoin d'eux.

(...)

Par un merveilleux hasard, le jour de la capitulation allemande à Stalingrad coïncida avec l'arrivée de la feuille d'appel du premier déporté en Allemagne et l'annonce d'une réquisition massive de bétail : ainsi Chavannes apprit le même jour qu'il n'était pas à l'abri des Allemands, mais que les Allemands pouvaient être vaincus. Le premier appelé gagna le maquis qui était en formation de l'autre côté de la Saône, dans le massif du Mâconnais. La Résistance était née.

La hardiesse ne vint que peu à peu. La pauvreté rend timide et respectueux de tout ce qui détient un pouvoir ; les mangeurs de gaudes devaient secouer le souvenir de dix siècles d'impuissance, avant de passer à la révolte ouverte. Le premier veau tué clandestinement fut un événement. Mais, le 10 juin 1944, presque chaque ferme de Chavannes cacha des patriotes de Pont-de-Vaux qui avaient dû fuir le bourg après une tentative ratée de soulèvement. Ils furent abrités, avec leurs armes. Certaines fermes se préparèrent à résister par la force à toute tentative de perquisition. Quel chemin parcouru !

Quand vint la Libération, les Ventres jaunes eurent conscience d'y être pour quelque chose. Ainsi apprirent-ils qu'il leur était possible de changer leur destin.

(...)

QU'EST-CE QU'UN PARTI « AVANCÉ » ?

Devant ce désir de « changer la face du monde », les subtilités politiques déroutent un peu. On n'a pas compris à Chavannes pourquoi socialistes et communistes, puisqu'ils poursuivaient le même but, ne fusionnaient pas. Dans une commune voisine, à Sermoyer, les cinquante-deux membres du parti socialiste ont opéré la fusion malgré les ordres venus de la ville. A Chavannes, il n'y avait pas de cellule communiste avant la guerre ; celle qui vient de se fonder a déjà quarante-deux membres.

Pétain n'avait pas fait illusion : « Il veut nous ramener au temps des seigneurs », m'a dit, dès 1942, plus d'un vieux Bressan.

A Chavannes, on ne distingue guère que deux attitudes politiques : il y a ceux qui veulent que l'on « revienne au temps du seigneur » et ceux qui sont pour le progrès, qui veulent qu'on « avance » : les partis « avancés ». Chavannes votera à gauche parce que les Ventres jaunes veulent « avancer ». Mais ils voudraient bien que leurs candidats leur disent ce qu'il faut faire pour « avancer », comment on s'y prendra pour mettre les campagnes françaises au niveau des campagnes des pays « avancés ». Eux aussi voudraient bien avoir l'eau courante, la force électrique et même une salle de bains. Ils sont prêts à accepter des solutions beaucoup plus radicales qu'on ne le croit généralement : la guerre les a éveillés.

Ils attendent.

(1) NDLR. Après la Libération, le Gouvernement provisoire de la République française décida l'organisation d'élections législatives le 21 octobre 1945. Les électeurs étaient également appelés à déterminer, par référendum, si la nouvelle Assemblée devait être constituante. Le « oui » l'emporta avec 96 % des suffrages exprimés ; la Constitution de la IV^e République fut promulguée, après un second référendum, le 27 octobre 1946.

(2) NDLR. Le scrutin d'arrondissement, qui prévalut pendant la majeure partie de la III^e République, favorisait les territoires les moins peuplés au détriment des autres.

LECTEURS-ACTEURS DU « MONDE DIPLOMATIQUE »

Des Amis pas comme les autres

C E SOIR de janvier 2015, la Bourse du travail de Toulouse est pleine à craquer. Nombreux sont les auditeurs assis par terre, carnet de notes ou tablette en main. Le débat « Proche-Orient, de la Syrie à la Palestine, quelles perspectives ? », animé par le journaliste du *Monde diplomatique* Alain Gresh, a mobilisé beaucoup de monde, et notamment des jeunes. « Ce sont des thématiques importantes et qui sont discutées en cours. C'est normal qu'on soit là », témoigne M. Léo Keller, étudiant en master « Développement économique et coopération internationale » à Sciences Po Toulouse. Cet abonné, qui est aussi un jeune militant associatif, admet qu'il ne connaissait pas les Amis du *Monde diplomatique* (AMD) : « Je croyais que c'était une association de journalistes du Monde diplomatique, enfin, réservée aux journalistes. »

Qui se souvient, en effet, que les AMD sont nés de la volonté d'asseoir l'indépendance du *Monde diplomatique* ? En 1996, le journal doit réunir 10 millions de francs pour devenir une entreprise autonome, et non plus un service interne du Monde SA. Cette étape cruciale dans l'histoire du mensuel créé en 1954 par Hubert Beuve-Méry comme supplément du *Monde* peut lui permettre de se développer et de consolider l'indépendance de sa rédaction (1).

Ainsi est créée l'association des AMD. En quatre ans, elle rassemble la somme nécessaire. Cela lui permet d'acquérir 25 % des actions de la nouvelle société éditrice, Le Monde diplomatique SA, tandis que l'Association Gunter Holzmann, qui regroupe tous les salariés du mensuel – et pas seulement les rédacteurs –, en possède 24 %. Disposant conjointement de 49 % des parts – soit bien plus que la minorité de blocage de 33 % –, les deux associations peuvent s'opposer à toute initiative qui mettrait en cause les choix de la rédaction. « L'association AMD, avec d'autres et avec Le Monde diplomatique, sera un outil de participation citoyenne, prenant la forme d'une constellation de forums, tous irrévérencieux à l'égard des pouvoirs – en avant tout soucieux, pour reprendre une formule américaine, de "satisfaire les affligés et d'affliger les satisfaits" », peut-on lire sous la plume de Claude Julien, qui dirigea le journal de 1973 à 1990 (2).

Tout lecteur peut adhérer soit directement, soit par le biais des correspondants

* Journaliste.

Depuis sa création en 1996, l'association des Amis du « Monde diplomatique » (AMD) contribue à l'indépendance du mensuel dont elle est actionnaire. Regroupant plusieurs milliers de lecteurs motivés, elle constitue aussi un réseau actif de diffusion informelle des analyses et des valeurs du journal. Plongée dans un collectif militant.

PAR CLEA CHAKRAVERTY *



locaux : quarante-neuf dans toute la France, y compris dans les départements et territoires d'outre-mer. Leur réseau constitue le système nerveux de l'association : « L'activité et la vitalité des groupes locaux reposent largement sur le dynamisme des correspondants, tous bénévoles », souligne M^{me} Marianne Perchet, déléguée générale de l'association.

Avec les cotisations et les dons de ses quelque quatre mille membres, les Amis disposaient d'un budget de fonctionnement de 179 100 euros en 2014, permettant de financer les activités décidées localement : conférences, participation à des colloques et à des salons locaux, projections de films suivies d'un débat, « cafés-Diplo », émissions sur les radios locales, soirées à thème dans un cabaret, lectures publiques d'articles dans un théâtre, interventions dans les collèges et les lycées...

Dans certaines villes, comme Lille, Toulouse ou Carcassonne, plusieurs événements sont organisés chaque mois. En 2013 et 2014, le documentaire de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat, *Les Nouveaux Chiens de garde*, et ceux de Pierre Carles, notamment *Opération Correa*, ont donné lieu à des dizaines de soirées thématiques dans toute la France. « Relayant la critique des médias, ces films nous ont permis de valoriser l'indépendance et la rigueur du Monde diplomatique, tout en mettant les rieurs de notre côté », explique, amusé, M. Dany Bruet, d'Aix-en-Provence. Ce correspondant est l'un des initiateurs des « Rencontres déconomiques », nées d'une enquête que le journal consacra aux « économistes à gages » dans le numéro de mars 2012. Lors de ces rencontres, organisées début juillet, les

postulats centraux de l'économie libérale, le « journalisme de marché », l'esprit et les pratiques de connivence des « experts » intéressés ont été déconstruits.

EN 2012, les AMD ont mis sur pied un concours destiné aux étudiants, visant à récompenser chaque année une enquête ou un reportage. Le lauréat reçoit 1 000 euros et son texte est publié dans le mensuel (3). En 2014, des « Rencontres du Monde diplomatique » ont été organisées à Saint-Denis, en partenariat avec

l'Institut d'études européennes de l'université Paris-VIII, pour célébrer les 60 ans du journal. Etudiant à Paris, M. Antony Burlaud, depuis cinq ans l'un des correspondants dans la capitale, est associé au pilotage de l'édition 2015. Celle-ci aura pour thème les défis existentiels auxquels l'Europe est confrontée, en particulier sa participation au grand marché transatlantique (GMT, également connu par l'acronyme anglais Tafta).

Depuis près d'un an, les Amis relaient la critique de ce projet de traité. C'est l'occasion pour les correspondants de nouer des partenariats, comme à Besançon ce mardi 10 février, où sept cents personnes, invitées par les Amis et le collectif Stop Tafta, sont venues écouter Renaud Lambert, rédacteur en chef adjoint du *Monde diplomatique*, débattre du GMT avec Claude Girod, de la Confédération paysanne, Eric Petit, de la Ligue des droits de l'homme, et Judith Fouillard, de la Fédération syndicale unitaire.

Si certains animateurs de groupes locaux sont des militants d'associations, de syndicats ou de partis, ce n'est pas le cas de tous. A Lille, le correspondant, M. Philippe Cécille, souhaitait simplement soutenir le journal auquel il est abonné depuis une quinzaine d'années. Il a noué des partenariats informels, notamment avec la salle de spectacle La Rose des vents, qui programme un événement AMD quatre fois par an. « Nous proposons des débats avec des associations régionales autour d'enjeux locaux, et nous convions à cette occasion des intervenants installés dans la région, explique cet homme discret. La proximité de deux universités permet d'avoir un réseau actif d'intéressés. »

Un des soucis récurrents des correspondants est le contact avec les publics plus jeunes et leur fidélisation. « Quand ils sont étudiants, ils s'impliquent parfois une année, puis déménagent... », déplore M. Cécille. A Toulouse, M. Keller constate que beaucoup d'étudiants sont « des lecteurs occasionnels du journal ; ils le trouvent à la bibliothèque universitaire par exemple, mais tous ne font pas la démarche de s'informer régulièrement ». « C'est un public que l'on ne voit pas, ou très rarement », regrette M^{me} Héléne Cardona, responsable de la librairie indépendante Ombres blanches, haut lieu culturel de la Ville rose et partenaire régulier des AMD depuis près de dix ans. « Toulouse dispose d'un vrai terreau militant et associatif. C'est facile de s'impliquer dans la vie locale », remarque M. Jérémy Brat, salarié du cinéma Utopia de la ville. Par l'intermédiaire de M. Jean-Pierre Crémoux, correspondant local, et de son homologue de Bordeaux, M. Jean-Dominique Peyrebrune, les AMD ont noué un partenariat national avec les salles d'art et d'essai Utopia, en lien avec les thématiques abordées dans *Manière de voir*, publication bimestrielle du *Monde diplomatique*.

LA programmation des rencontres suit un calendrier éditorial fourni par la journaliste Anne-Cécile Robert, directrice des relations et des éditions internationales, qui fait le lien entre les AMD et la rédaction. Les correspondants n'hésitent pas à l'appeler afin d'en savoir davantage sur les projets de la rédaction, mais aussi pour transmettre des informations sur leur région. Le site des AMD (www.amis.monde-diplomatique.fr) est également un outil très utilisé.

S'il existe des groupes AMD au Québec, en Suisse, en Belgique, au Royaume-Uni, en Afrique francophone ou au Japon, il n'y en a jamais eu en Palestine ou en Israël, malgré le suivi attentif de cette région par le journal. La montée en puissance internationale sera l'un des thèmes débattus lors de l'assemblée générale de l'association du 27 juin prochain, qui procédera également à l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

(1) Lire Claude Julien et Ignacio Ramonet, « Aidez-nous à réussir la filialisation du "Monde diplomatique" », *Le Monde diplomatique*, février 1996.

(2) Lire Claude Julien, « Agir », *Le Monde diplomatique*, février 1996.

(3) En 2015 se déroulera la quatrième édition du concours : www.amis.monde-diplomatique.fr/concours



Les Amis du
MONDE diplomatique

« Manière de voir » dans les cinémas Utopia

Projections du film de Christopher Morris *We Are Four Lions*, suivies d'un débat avec Philippe Leymarie autour du numéro 140 de *Manière de voir*, « Vous avez dit terrorisme ? » : le 9 avril, à 20h30, au cinéma Utopia de Tournefeuille (Haute-Garonne), et le 11 avril, à 14h30, au cinéma Utopia de Bordeaux.

RÉGIONS

ALÈS. Le 28 avril, à 19h15, au cinéma Les Arcades : projection du film de Loanis Nuguet *Spartacus & Cassandra*, suivie d'un débat. (amd30@orange.fr et 04-66-88-35-41.)

ANGOULÈME. Le 13 avril, à 20h30, à la MPP, 50, rue Hergé, « café-Diplo » : « La Grèce peut-elle enclencher un changement de cap de l'Union européenne ? ». (patrickbouthinon@orange.fr et 05-45-67-20-21.)

AURILLAC. Le 24 avril, à 21 heures, diffusion de l'émission « Les vendredis du Diplo » sur RPA (107.4). Le 30 avril, à 18 heures, à la Maison des associations (salle 2), place de la Paix : réunion des AMD 15. (burlito15@gmail.com)

BESANÇON. Le 23 avril, à 20 heures, au café de l'Hermitage, 130, Grande Rue : « café citoyen », coorganisé avec Attac. (amd-besancon@laposte.net)

BREST. Le 8 avril, à 20 heures, au cinéma Les Studios, projection du film *Opération Correa*, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles. (bruno.leberre@univ-brest.fr)

CAEN. Le 23 avril, à 18h30, au café des Arts, à Hérouville, enregistrement en public de l'émission mensuelle « T'es autour du Diplo ». Consultable sur le site des AMD et sur www.zonesdondes.org (duboisbo@yahoo.fr)

CARCASSONNE. Le 10 avril, à 20h45, salle de la Tour à Pennautier : débat avec Philippe Leymarie autour du dernier numéro de *Manière de voir*, « Vous avez dit terrorisme ? ». En partenariat avec la mairie. Le 16 avril, à 20h30, au cinéma Le Colisée à Carcassonne, projection du film de Harold Crooks *Le Prix à payer*, suivie d'un débat avec Anne Isla. En partenariat avec les Amis du Cinéma. Réservation recommandée. (amd11@free.fr)

FRANCHE-COMTÉ. Le 10 avril, à 20h15, au cinéma Le Méliès à Lure : projection du documentaire de Harold Crooks *Le Prix à payer*, suivie d'un débat sur l'évasion fiscale avec Daniel Rome, d'Attac. (odile-mangeot@wanadoo.fr et 03-84-30-35-73.)

GIRONDE. Le 14 avril, à 20h30, à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, lieu à confirmer : « Les ondes électromagnétiques et leurs effets sur l'environnement », avec Michel Moneuse. Le 16 avril, à 18h30, à la librairie La Machine à lire, rencontre avec Mathias Reymond, coauteur du livre *L'Opinion, ça se travaille...* (Agone). « Cafés-Diplo » : le 15 avril, à 20h30, au café de l'Orient, place François-Mitterrand à Libourne, et le 22 avril, à 19h30, au Poulailleur, place du 14-Juillet à Bègles. (amis.diplo33@gmail.com et 06-85-74-96-62.)

GRENOBLE. Le 2 avril, à 20 heures, à la Maison des associations : « Projet pour une presse libre », avec Pierre Rimbart. (jaques.toledano@wanadoo.fr)

GUADELOUPE. Le 25 avril, à 19h30, salle de la rue Nanny, quartier Paul-Mado à Port-Louis : « Les jeunes face au travail ». Projection du documentaire de Nathalie Joyeux *Je préfère ne pas penser à demain*, suivie d'un débat. (danimaginaire@yahoo.fr)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 4 avril, à 10h15, au Grand Café, 4, rue Georges-Clemenceau, « café-Diplo » autour de l'article d'Igor Delanoë « L'Ukraine entre guerre et paix », paru dans *Le Monde diplomatique* de mars 2015. (michelmerel54@laposte.net)

MARSEILLE. Le 2 avril, à 18h30, à la Maison de la région, 61, la Canebière : rencontre avec Ignacio Ramonet autour du livre *Hugo Chávez, ma première vie* (Gallilée). En partenariat avec France-Amérique latine, *La Marseillaise* et France-Cuba. (gollivier1@free.fr et lamarpromotion@lamarseillaise.fr)

METZ. Le 9 avril, à 18h30, petite salle des Coquelicots, « café-Diplo » : « Le peuple grec a-t-il le droit de choisir sa politique économique et sociale ? », à partir du dossier publié dans *Le Monde diplomatique* de mars 2015. (pollmann@univ-metz.fr)

MONTPELLIER. Le 14 avril, à 20 heures, salon du Belvédère au Corum : « Les guerres perdues de l'OTAN, pourquoi provoquer la Russie ? », avec Diana Johnstone. Le 23 avril, à 19h50, au cinéma Diagonal : projection des courts-métrages *On a mal à la dette et Opération Correa*, suivie d'un débat avec Maurice Lemoine. Le 27 avril, à 20 heures, au même endroit : projection du film de Marie-Monique Robin *Sacré Croissance*, suivie d'un débat coorganisé avec La Graine de Montpellier. (janinerobert@wanadoo.fr)

NORD. Le 16 avril, à 20 heures, à la MRES, 23, rue Gosselet à Lille : « Projet pour une presse libre », avec Pierre Rimbart. En partenariat avec le Réseau salariat Nord-Pas-de-Calais. Le 24 avril, à 20 heures, au cinéma Le Méliès, rue Traversière, à Villeneuve-d'Aseq : projection du documentaire *Cas d'école*, suivie d'un débat avec le réalisateur Gilles Balbastre. (amdncord@yahoo.fr)

ORLÉANS. Sur Radio Campus (88,3) : le 2 et le 16 avril, à 7h40, chronique des AMD dans les matinales ; le 14 avril, à 19 heures, présentation du *Monde diplomatique* du mois dans l'émission « A bâtons rompus ». Le 23 avril, à 20 heures, à la Maison des associations, rue Sainte-Catherine : « Les débats du Diplo ». (andre.chassaing@sfr.fr)

PAU. Dans le cadre du séminaire « Ah bé té, les anthro-Pau-logiques », le 17 avril, de 8h30 à 19 heures, à l'Université de Pau et des pays de l'Adour (amphi de la Présidence), intervention de Bernard Cassen à 16h15 : « Le moment altermondialiste, Attac et les forums sociaux ». (parrabieaubies@free.fr)

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent le troisième jeudi du mois à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Alain-Gerbault, pour débattre d'articles du *Monde diplomatique*. (am.bordas@laposte.net et 06-13-24-16-57.)

RENNES. Le 23 avril, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc : « café-Diplo » à partir des articles du *Monde diplomatique* sur l'Ukraine et la Russie, sur le thème : « Vers une nouvelle guerre froide ? » (yves.paris-tad@wanadoo.fr et 06-22-56-16-98.)

STRASBOURG. Du 7 au 10 avril, aux cinémas Star et Star Select-Expéry à Strasbourg, Erstein Cinéma et Le Sélect à Sélestat, Festival du film palestinien : projections et rencontres avec les réalisateurs. Programme complet sur le site de l'association. (flament@evc.net)

TOULOUSE. Le 7 avril, à 20h15, à la Bourse du travail, 19, place Saint-Sernin : « La longue patience du peuple : 1792, naissance de la République », avec Sophie Wahnich. (amdoul@gmail.com et 05-34-52-24-02.)

TOURS. Le 9 avril, à 20 heures, aux cinémas Studio, rue des Ursulines, ciné-débat : « La Sécurité sociale », avec André Grimaldi. Le 10 avril, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « La loi Macron ». Le 15 avril (11 heures), le 16 avril (20 heures) et le 20 avril (11 heures), sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. Le 23 avril, à 20h30, aux Halles, place Gaston-Pailhou, salle 121 : « Développement et/ou croissance en Afrique », avec Anne-Cécile Robert. (tpj.arnaud@orange.fr et 02-47-27-67-25.)

PARIS ET BANLIEUE

PARIS. Le 7 avril, à 19 heures, salle des expositions, 1^{er} étage, mairie du 2^e arrondissement, 8, rue de la Banque : « Anthropocène : les enjeux politiques de la nouvelle époque géologique », avec Christophe Bonneuil. Le 16 avril, à 20 heures, au Tarmac, 159, avenue Gambetta, « Tarmac diplomatique » avec lecture de l'article de Philippe Pataud Célière « Les Papous minoritaires en Papouasie », paru dans *Le Monde diplomatique* de février 2015, suivie d'un débat avec l'auteur. (amis.diplo.75@gmail.com)

VAL-DE-MARNE. Le 16 avril, à 20h30, à la Maison du citoyen et de la vie associative, 16, rue du Révérend-Père-Lucien-Aubry à Fontenay-sous-Bois : « Que veulent les Palestiniens ? », avec Dominique Vidal. En partenariat avec le Comité Palestine 94-Nord. Le 21 avril, à 21 heures, au cinéma Le Cosmos, 243, avenue de la République : projection du film *Opération Correa*, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles. (amd94@numericable.fr)

YVELINES. Le 11 avril, à 17 heures, hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier : rencontre avec Hacène Belmessous pour son livre *Le Grand Paris du séparatisme social* (Post-Éditions). (eveleveque@wanadoo.fr et 06-07-54-77-35.)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 14 avril, à 18h30, au café Jules-Verne, 20, rue Jean-Violette : « café-Diplo » autour de l'article de Trita Parsi « Le temps de la haine entre les États-Unis et l'Iran est-il révolu ? », paru dans *Le Monde diplomatique* de mars 2015. (amidiplo-suisse@hotmail.com)

LUXEMBOURG. Le 16 avril, à 19 heures, au Carré-Rotondes, 1, rue de l'Académie : « SwissLeaks, LuxLeaks, OffshoreLeaks », débat à partir de l'article d'Ibrahim Warde *Le Monde diplomatique* de mars 2015), avec Antoine Deltour, le lanceur d'alerte de LuxLeaks. (deckert@pt.lu)



LITTÉRATURES

EUROPE

ESPAGNE. La République est de retour! – Jean Ortiz

Atlantica, Biarritz, 2014, 358 pages, 18 euros.
Le 20 novembre 2008, trente-trois ans après la mort du dictateur Francisco Franco, le chef du gouvernement «socialiste» José Luis Zapatero déclara : «*Tout ce qui peut faire que cela reste dans l'oubli le plus profond de la société espagnole sera une bonne chose.*» La riche trajectoire éditoriale de Jean Ortiz s'attache, au contraire, à dénoncer le récit consensuel de la «transition», de la «réconciliation», qui «*blanchit la biographie des franquistes*» et «*brade l'antifranquisme, les fosses communes, les maquis de l'intérieur, l'exil républicain...*».

Ce dernier ouvrage, outil historique synthétique sur le programme de la République et du Front populaire, fait également le point sur la violence fasciste du coup d'Etat du 18 juillet 1936, sur les fractures néfastes entre les forces de gauche et sur le rôle de Rome, Paris, Berlin et Moscou. Enfin, il souligne que, depuis la fin des années 1990, les mémoires de la résistance antifranquiste réclament leurs droits et que, en décalage avec la classe politique traditionnelle, droite dure et gauche molle confondues, de plus en plus d'Espagnols font le lien entre les revendications sociales et l'aspiration grandissante à une nouvelle république.

MAURICE LEMOINE

EUROPE UNIE, EUROPE DIVISÉE. – Sous la direction de Dominique Crozat, Elisabeth Gauthier et Louis Weber

Editions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2015, 250 pages, 20 euros.

Le réseau européen Transform! réunit des fondations politiques d'inspiration marxiste. Dans cet ouvrage, chercheurs, universitaires, essayistes et militants décortiquent les fractures qui traversent l'Union européenne. Au-delà des habituels constats sur la démolition des droits sociaux et l'absence de démocratie, les auteurs mettent à jour les contradictions à l'œuvre dans la construction communautaire. Ils montrent ainsi comment les politiques d'austérité, conçues comme un outil de l'intégration économique, conduisent à des mesures punitives qui accroissent le discrédit de Bruxelles et suscitent les sursauts nationalistes. De même, née sur les décombres de la seconde guerre mondiale, l'Union développe des politiques arrogantes vis-à-vis des pays voisins, provoquant des tensions qui peuvent menacer la paix (Ukraine, Géorgie, etc.).

L'ouvrage formule des propositions, comme l'élaboration d'une politique industrielle ou d'outils permettant de définir une stratégie pour la «gauche radicale». On pourra demeurer circonspect quant à la naissance de mouvements sociaux transnationaux crédibles.

CHRISTIAN LAPEYROUX

SPAM NATION. The Inside Story of Organized Cybercrime. From Global Epidemic to Your Front Door. – Brian Krebs

Sourcebooks, Naperville (Etats-Unis), 2014, 252 pages, 24,99 dollars.

La couverture de cet ouvrage représente un nuage de mots («virus», «mafia numérique», «piratage») dont la forme évoque celle des Etats-Unis. Pourtant, le pays du spam – ces courriels indésirables – n'est pas l'Amérique mais la Russie, base arrière de certains des plus frénétiques spammeurs de la planète. S'y superposent tous les éléments favorables : informaticiens de très haut niveau, services de sécurité corrompus, crime organisé prospère.

Pour cette enquête, le journaliste Brian Krebs a appris le russe et arpenté Moscou. Il montre le brouillage des frontières entre virtuel et réel, travail en et hors ligne : spam pharmaceutique, vol d'identité, réseaux de programmes malveillants et autres opérations de cybercriminalité intègrent la routine de la délinquance contemporaine comme une nouvelle source de revenus aux côtés du trafic d'êtres humains, de la contrefaçon ou du racket. Guide minutieux et lucide, Krebs conduit son lecteur le long de la chaîne d'échanges, des acheteurs de produits pharmaceutiques américains aux banques azerbaïdjanaises qui effectuent les transactions. Et montre aussi la responsabilité des Etats-Unis, encore maîtres de la gouvernance d'Internet et de l'économie numérique.

FINN BRUNTON

NATIONALISME ET POUVOIR EN RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE. – Julien Danero Iglesias

Les Editions de l'université de Bruxelles, 2014, 240 pages, 25 euros.

Le 9 mai, en Moldavie, on célèbre à la fois la capitulation nazie face aux troupes soviétiques et la Journée de l'Europe. A lui seul, ce jour résume la question que soulève Julien Danero Iglesias : pourquoi la Moldavie, petit Etat enclavé entre la Roumanie et l'Ukraine, est-elle encore aujourd'hui déchirée entre l'Est et l'Ouest ? La réponse serait à trouver du côté des usages politiques du concept de «nation» faits par ses dirigeants. Car l'histoire de la Moldavie est scandée par les puissances auxquelles ce pays fut rattaché : l'Empire russe (1812-1917), la Grande Roumanie (1918-1940) et, enfin, l'Union soviétique (1945-1991). A chaque période, les autorités centrales créent de toutes pièces une identité moldave, en s'appuyant alternativement sur le nationalisme roumain et sur son pendant moldave russophile, le moldovénisme. Le balottement entre deux tendances nationalisantes expliquerait aujourd'hui encore les tensions de la politique étrangère de la Moldavie.

JULIA BEURQ

AFRIQUE

LE MÉDICAMENT QUI DEVAIT SAUVER L'AFRIQUE. Un scandale pharmaceutique aux colonies. – Guillaume Lachenal

La Découverte, Paris, 2014, 282 pages, 18 euros.

A la fin des années 1950, les empires coloniaux (ici belge, britannique et français), ébranlés par les luttes d'indépendance, mènent des expériences qui se veulent pionnières d'un «colonialisme social», dont un projet d'éradication de la maladie du sommeil en Afrique. Pendant une dizaine d'années, les médecins ont injecté, à titre préventif, dix millions de doses de lomidine à des individus sains. Or, si la molécule est efficace, elle peut parfois s'avérer néfaste, voire mortelle... Guillaume Lachenal, historien de la médecine, ne se contente pas de décrire ici un raté de la science. Il offre une contribution importante à la critique des alibis sociaux du colonialisme ainsi qu'à l'histoire d'une médecine occidentale dont il montre à quel point elle en reste marquée.

MAUD GELLY

LE BEN LADEN DU SAHARA. Sur les traces du jihadiste Mokhtar Belmokhtar. – Lemine Ould M. Salem

La Martinière, Paris, 2014, 208 pages, 19 euros.

Le djihadiste Mokhtar Belmokhtar, vétéran de l'Afghanistan et de la guerre civile algérienne, figure d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) qui a créé son propre groupe, est connu en France pour avoir enlevé de nombreux ressortissants occidentaux. Aujourd'hui, sa capture est un des buts des soldats français déployés dans la région sahélienne. Lemine Ould M. Salem, journaliste mauritanien, cherche à le rencontrer sans y parvenir. Si l'auteur passe rapidement sur certains points, comme les tenants idéologiques des groupes djihadistes d'Afrique et du Nord, il apporte en revanche une somme considérable d'informations sur les dynamiques internes de ces organisations, et éclaire particulièrement l'actualité malienne. Et pour cause : il a pu séjourner dans des villes tenues militairement par celles-ci durant la guerre dans le nord du Mali et s'entretenir avec de nombreux combattants et militants.

JULES CRÉTOIS

PROCHE - ORIENT

LE PIÈGE DAECH. L'Etat islamique ou le retour de l'Histoire. – Pierre-Jean Luizard

La Découverte, Paris, 2015, 186 pages, 13,50 euros.

L'historien Pierre-Jean Luizard retrace la dynamique de «Daech», mais surtout il la situe dans son contexte ; il remonte donc jusqu'à la période coloniale et à la présence ottomane. Il montre également comment Daech a joué des désillusions suscitées par les modèles baasistes et le cynisme du régime syrien, s'est nourri de la frustration des sunnites d'Irak et, plus encore, du démembrement des Etats irakien et syrien sur des bases confessionnelles. Pour autant, Luizard ne résume pas le succès de Daech à une somme d'événements qui lui seraient étrangers : l'organisation a bien une stratégie, faite d'alliances tribales, de provocations, d'«OPA» sur des groupes proches, etc. Il revient sur le projet de construction d'un Etat transnational et examine l'hypothèse d'un piège tendu à la «communauté internationale» : cette dernière, égarée dans une action militaire qu'elle n'assume pas complètement, sous-traite à des acteurs qui font partie du problème et n'offre aucune perspective politique aux populations ayant rallié ou subi Daech...

J. C.

ASIE

STARS BETWEEN THE SUN AND MOON. One Woman's Life in North Korea and Escape to Freedom. – Lucia Jang et Susan McClelland

Douglas & McIntyre, Madeira Park (Canada), 2014, 288 pages, 32,95 dollars canadiens.

Dans ses Mémoires, Lucia Jang, une mère de famille réfugiée au Canada, témoigne des souffrances endurées lors de la famine des années 1995-1998 en République populaire démocratique de Corée (Nord). Elle commence son récit par une lettre à son fils, lequel faillit ne jamais voir le jour car sa famille et la police voulaient qu'elle avorte. Elle raconte ses allers et retours en Chine, les violences dont elle fut victime, son rapatriement forcé et son emprisonnement, donne des détails sur la dureté de la vie quotidienne de sa famille, considérée comme peu fiable à la suite de vieilles affaires remontant à la guerre, le culte du «Dirigeant» et celui des ancêtres, l'effondrement social et moral pendant les «années noires» de la famine et l'émergence d'une économie parallèle.

PHILIPPE PONS

TOUT LE MONDE LE SAIT. Confessions d'un traître à la patrie. – Li Chengpeng

Liana Levi, Paris, 2015, 219 pages, 19 euros.

«*La vérité suprême, c'est que nous savons qu'ils mentent. Ils savent aussi que nous savons qu'ils mentent. Nous-mêmes savons aussi qu'ils savent que nous savons qu'ils mentent. Ils savent aussi que nous nous contentons de faire semblant de croire qu'ils ne mentent pas...*» Lorsqu'il s'attaque aux édiles, Li Chengpeng manie l'humour noir avec brio et l'on comprend pourquoi son compte Weibo, suivi par dix millions de Chinois, fut suspendu l'été dernier. Ce livre rassemble les billets d'humeur les plus provocateurs de l'ancien journaliste sichuanais, âgé de 46 ans. Sa colère est née au moment des terribles tremblements de terre de 2008, quand il se rend compte des détournements de dons opérés par la Croix-Rouge chinoise. Depuis, il n'a cessé de dénoncer la vacuité des propos officiels. Le livre s'achève par un discours prononcé en 2012 devant l'université de Pékin, où il déplore l'absence de liberté d'opinion. Aujourd'hui, cela pourrait lui valoir un séjour en prison pour «trouble à l'ordre social».

JORDAN POUILLE

LES PHILIPPINES, ARCHIPEL ASIATIQUE ET CATHOLIQUE. – Pierre de Charentenay

Lessius, Namur (Belgique), 2015, 192 pages, 15 euros.

Le 18 janvier dernier, six millions de personnes assistaient à Manille à la plus grande messe de l'histoire, célébrée par le pape François : 85 % des Philippines sont catholiques – l'évangélisation débuta avec le colonisateur espagnol au XVI^e siècle. Le jésuite Pierre de Charentenay présente de façon plutôt progressiste le débat sur la loi relative à la contraception et à l'éducation sexuelle voulue par le président Benigno Aquino et à laquelle s'opposait l'épiscopat, loi finalement entérinée par la Cour suprême le 8 avril 2014, alors que les Philippines sont le dernier Etat du monde (avec le Vatican) à interdire le divorce et que l'avortement y est anticonstitutionnel. Le tableau général que dresse Charentenay est sombre : gestion chaotique des villes, développement sans croissance de l'emploi, création de richesses sans redistribution, enlèvement de la réforme agraire, corruption omniprésente... Car si la révolution non violente de 1986 contre Ferdinand Marcos reste une source d'inspiration, elle n'a pas permis l'émergence d'une culture politique moderne.

XAVIER MONTHÉARD

La musique de la crise

La Clarinette de Vassilis Alexakis

Seuil, Paris, 2015, 352 pages, 21 euros.

EN 1968, à 25 ans, après le coup d'Etat militaire en Grèce, Vassilis Alexakis s'installe à Paris. Il va y devenir écrivain, essentiellement mais non exclusivement de langue française, et restera lié de près à son pays natal. Aussi, quand il se rend compte qu'il ne retrouve plus le mot «clarinette» – il voit l'instrument, il entend sa sonorité, mais il a oublié comment il se nomme –, il décide d'écrire en grec un livre et sur la mémoire et sur la Grèce. Il commence son ouvrage, mais, lorsqu'une maladie mortelle frappe son éditeur de toujours, son ami depuis près de quarante ans, l'écrivain Jean-Marc Roberts, le projet s'infléchit et prend la forme d'une conversation imaginaire avec lui ; alors le français s'impose. *La Clarinette*, mélancolique et fantaisiste, va brasser pêle-mêle tout ce qui a occupé cette tranche de vie particulière, de novembre 2011 à novembre 2014. Pensées, réflexions, sentiments, souvenirs se mêlent, pour un récit intime qui intègre le questionnement politique et où les affections personnelles, les rencontres à Athènes, belles comme des légendes, et le drame de tout un pays composent «*la musique de cette période*». Quand l'état de son ami s'aggrave, c'est au moment où la Grèce va de plus en plus mal, et pour l'écrivain les deux douleurs entrent en résonance : «*Ta chambre à l'hôpital Saint-Joseph était une cellule de prison où on avait enfermé mon pays pour cause de dettes.*» Aux deux malades, médecins d'un côté et Union européenne de l'autre imposent un traitement de choc. Il ne suffira pas à sauver l'homme. Quant au pays...



Alexakis se rend plusieurs fois en Grèce, où vient de naître sa petite-fille Eléni. Au fil de ses observations et de ses échanges avec des proches, des intellectuels, des clochards, il s'interroge sur les causes profondes, et anciennes, de la crise. Et dénonce le rôle délétère de l'Eglise grecque, de tout temps alliée aux régimes dictatoriaux et aujourd'hui encore à l'extrême droite. Or la religion fait selon lui partie de l'identité nationale, au point qu'on ne s'étonne pas de voir à la télévision «*la porte-parole du PC [Parti communiste] portant une jolie croix au cou*...» Le problème fondamental de la Grèce, d'après les historiens dont Alexakis relaie l'analyse, serait d'être «*restée à l'écart de la Renaissance, qui fut pourtant un hommage à la Grèce classique, et a ignoré le siècle des Lumières, qui a établi les principes de la modernité*».

Pourtant le pays a beaucoup à donner, à commencer par ses mots, qui ont nourri la langue française. Alexakis les relève avec gourmandise, à chaque occasion – ceux qui peuplent le vocabulaire médical notamment, car «*tous les Français meurent d'une maladie grecque*». Et il en propose d'autres qui mériteraient d'être adoptés – *xénithia*, par exemple, «*qui désigne à la fois le pays où l'on émigre et le malheur qu'on y ressent*». Un malheur qui s'appelle peut-être, d'un autre mot né du grec, nostalgie... Mais Alexakis n'est pas dans la complaisance envers les peines de l'exil : il a figuré sur la liste de Syriza en 2004 (élections européennes) et en 2006 (municipales). Et s'il parle parfois aux morts, comme Ulysse dans *L'Odyssée*, c'est aussi pour que disparaisse définitivement le slogan écrit sur les murs d'Athènes : «*Je déperis.*»

DOMINIQUE AUTRAND.

IDÉES

Les Lumières selon Michel Houellebecq

VERS la trentaine, l'écrivain Emmanuel Carrère est devenu chrétien. Trois ans plus tard, il retourne à l'agnosticisme – «*même pas assez croyant pour être athée*». Il entend ici d'interroger ce moment de sa vie et de «*roder à nouveau autour*» de ce qu'il considère comme un «*point central et mystérieux de notre histoire à tous*» : en enquêteur, il va s'attacher aux pas de l'apôtre Paul et de Luc l'évangéliste. Sur plus de six cents pages, il se consacre ainsi, avec *Le Royaume* (1), à la dynamique de la conversion : la sienne, celle du juif Paul de Tarse, celle du Grec Luc... Ce récit, assurément vif et instructif (quelles qu'aient pu être les critiques des exégètes), mais à la thématique austère et peu portée sur l'ellipse, connaît un très grand succès critique et public. C'est assez surprenant.

Un universitaire quadragénaire, «*homme d'une normalité absolue*», se trouve sommé de s'interroger à autre chose qu'aux défaillances de sa virilité et aux troubles de son micro-ondes quand le pays, à la veille d'une élection présidentielle tendue, connaît des affrontements entre «*islamistes*» et «*frontistes*». Le narrateur, dans cette France perplexe de 2022, va assister stupéfait à l'élection du chef d'un parti musulman modéré, et progressivement envisager de se convertir à l'islam, après avoir été fortement tenté par le catholicisme, à l'instar de son sujet de thèse, Joris-Karl Huysmans, romancier de la fin du XIX^e siècle qui passa de l'adoration du beau à celle du Christ. Le dernier livre de Michel Houellebecq, *Soumission* (2), a suscité la polémique et un emballement saisissant des ventes, non seulement en

France mais également en Italie et en Allemagne. La concomitance de sa parution et des assassinats «terroristes» à Paris a évidemment fait enfler l'intérêt pour un roman censé s'articuler autour de l'arrivée au pouvoir d'un parti musulman. Pourtant, il n'est pas certain que ce soit là le cœur de l'ouvrage. Il semble bien plutôt qu'il soit porté, comme le récit de Carrère, par l'appel de la conversion.

Mais que signifie dans ces deux cas la conversion ? Elle apparaît sur fond de narcissisme déprimé, sinon de dégoût de soi. Il faut reconnaître que ça peut se comprendre. Carrère se déçoit, le narrateur de Houellebecq se voit vidé de toute aspiration et inspiration, sinon sexuelle. Ils sont fatigués d'être ce qu'ils sont et – c'est chez Houellebecq que l'analyse se déploie – fatigués de leur milieu, qu'ils ont tendance à prendre pour la totalité du monde – grande caractéristique de la bourgeoisie, cette conviction que ses états d'âme ont valeur universelle... La quête de la foi, ou de l'inscription dans un système porteur de valeurs religieuses, s'explique alors par le désir d'en finir, comme le dit le narrateur de *Soumission*, avec le «*fardeau de l'existence individuelle*», triste cadeau offert par l'humanisme athée, père de notre démocratie. La conversion permettrait de sortir des mesquineries de l'individualisme et des affres de l'égo, de s'ouvrir à plus vaste que soi, de trouver la liberté véritable : «*La soumission à un dogme est un acte de suprême liberté ; la façon de donner sens à une vie invivable*», écrit Carrère. Et Houellebecq en écho : «*Le sommet du bonheur humain réside dans la soumission la plus absolue*»,

celle-là même qui va permettre la grandeur collective... Etonnante affirmation d'un besoin de «transcendance», que confirme dans les librairies le nombre croissant d'essais consacrés à Charles Péguy, Georges Bernanos ou Simone Weil. Besoin conforté par ce qui est perçu comme l'absolue «décadence» d'une civilisation qui aurait remplacé le sens du sacré par l'électroménager... Une lecture qu'Oswald Spengler (1880-1936), l'auteur du *Déclin de l'Occident*, grand penseur de la révolution conservatrice en Allemagne, n'aurait pas désapprouvée.

Le succès des livres de Carrère et de Houellebecq semble bien témoigner d'un rapprochement croissant entre deux pôles pourtant divergents : une sensibilité romantique, plus ou moins libertaire, qui ne peut se satisfaire du «Marché» comme idéal, et un désir, assez caractéristique de l'extrême droite, de restauration de l'ordre ancien, de préférence médiéval, où l'âme serait ardente et l'individu partie prenante d'un grand chant collectif... Il est probable que ce mélange contradictoire, vigoureusement antirationaliste et aspirant sourdement à retrouver un enthousiasme pour le collectif, n'a pas fini d'agir dans l'air du temps.

EVELYNE PIELLER.

(1) Emmanuel Carrère, *Le Royaume*, POL, Paris, 2014, 630 pages, 23,90 euros.
(2) Michel Houellebecq, *Soumission*, Flammarion, Paris, 2015, 300 pages, 21 euros.

DU MONDE

L'aube, malgré tout

Pour l'amour de Claire
d'Edwige Danticat

Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Simone Arous, Grasset, Paris, 2014,
272 pages, 20 euros.

AVILLE ROSE, un village côtier près de Port-au-Prince, vit un pêcheur nommé Nozias. Sa fille, Claire Limyé Lanmé (« Lumière de la mer », en créole), disparaît dans la nuit. Le père la cherche, mais c'est pour la donner, à son cœur défendant, à une femme plus riche que lui. Car tel est le sort de nombreux enfants haïtiens : ils sont placés comme *restavèk* (« reste avec »), tandis que leurs parents deviennent des *chèchè lavi* (« cherche la vie », ceux qui vont chercher la fortune au loin). Autour de cette histoire, qui restera en suspens jusqu'à la fin, s'enchaînent sept autres récits qui semblent autonomes comme autant de nouvelles mais qui, peu à peu, au long de sauts dans le passé ou dans l'avenir, composent un monde. Il y a ce qu'il se passait dix ans plus tôt, l'année où les grenouilles explosaient de chaleur. Il y a l'histoire de Bé, jeune habitant d'un bidonville (un *geto*) où l'on apprend, faute de mieux, à mourir ; et celle qui se déroulera dix ans plus tard et mettra en scène les Max, une riche famille qui cultive ses secrets et ses violettes africaines... Finalement, tout en haut du *mon Initil* (le « mont inutile », ainsi nommé parce qu'on ne peut rien tirer de bon des fougères qui l'ont envahi), le roman retrouve Claire, qui admire le ciel nocturne, la mer dont elle porte le nom et les lueurs des torches des habitants de Ville Rose partis à sa recherche.

Edwige Danticat a côtoyé, sinon connu, le sort de Claire Limyé Lanmé. Née à Haïti en 1969, à l'époque des « tontons macoutes » et de François Duvalier, elle y est élevée jusqu'à l'âge de 12 ans par des proches, avant de rejoindre ses parents aux Etats-Unis. Elle écrira en anglais, mais un anglais traversé de *kreyol*, pour dire l'exil et le chant de la terre natale, ce qu'elle engagera dès son premier roman, *Le Cri de l'oiseau rouge* (Pygmalion, 1997). Pour



l'amour de Claire, lui, boucle et reboucle le temps et l'espace, jusqu'à former un espace-temps dense et autonome comme une île, lent, plein de l'odeur du sucre brûlé, saturé par les couleurs vives des cotonnades et des mousselines, pour raconter Haïti, sa grande misère, ses quelques riches et ses gangs toujours plus nombreux. Il explore également les joies et les tourments de la parentalité : Nozias, figure du père écartelé entre son amour pour sa fille et sa volonté de lui offrir une vie matériellement meilleure que la sienne ; Gaëlle, mère d'une petite fille morte accidentellement et pour laquelle « chaque jour est infiniment difficile », mais qui refuse de se laisser mourir, ayant « trop envie de voir ce qui [va] arriver, ce que son mari et sa fille ne connaîtr[ont] jamais » ; Max Junior, jeune homme séparé de son fils Pamaxime et qui espère que la mère saura mener cet enfant « indemne à l'âge adulte dans une société où la règle constante est de démolir son prochain » ; sans oublier tous ces adolescents livrés à de plus âgés qu'eux, à « des hommes d'affaires ambitieux ou des politiciens locaux qui les utilisaient pour grossir la foule lors de manifestations politiques, leur donnaient des armes quand il fallait provoquer une crise et les retiraient de la circulation lorsque le calme devenait nécessaire ». Mais quand, au bout du récit, la silhouette de Claire dansant la *wonn* (« ronde ») se découpe sur l'aube haïtienne, cette incarnation gracieuse de l'avenir semble justifier et balayer toutes les souffrances des parents.

CATHERINE DUFOUR.

AFRIQUE

Au Congo, pérennité d'une culture

NLA CRISE de légitimité de l'Etat qui empoisonne la vie politique, ni l'extrême violence sociale qui décime les populations locales (conflits, pauvreté, etc.) n'ont rabougri le jardin congolais. Telle une œuvre composée par touches successives, les aires culturelles de la République démocratique du Congo (RDC) révèlent la diversité et la vitalité des pratiques artistiques dans ce pays ravagé par la guerre depuis 1997. L'ethnologue Clémentine Faïk-Nzuji en dresse le portrait avec précision, érudition et passion (1). Elle propose un large inventaire, étendu aux us, coutumes, croyances, symboles, rites, paroles fondatrices, objets sacrés, techniques et inventions propres aux sociétés traditionnelles d'hier et d'aujourd'hui. L'universitaire congolaise fournit des outils conceptuels pour comprendre la richesse artistique de la société, dont les masques – servant aux rites initiatiques (2) – constituent une illustration. Pour elle, l'enjeu de ces recherches est politique : il s'agit de donner aux populations le sentiment de leur appartenance à un peuple en les enracinant dans l'histoire longue des arts et des traditions en RDC.

Tirant sa substance des pratiques culturelles jaillies de ses profondeurs, la société congolaise résista à l'acculturation des temps coloniaux, s'appropriant les savoirs lettrés dispensés par des missionnaires catholiques belges et leurs enseignements religieux. Et, alors même que les colonisateurs s'en servaient comme d'instruments de consolidation et de pérennisation de leur domination (3), les Congolais en firent un outil de formation d'élites intellectuelles

qui remirent progressivement en cause l'ordre colonial. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1921 le mouvement messianique lancé par le prédicateur Simon Kimbangu (1887-1951), qui liait étroitement les aspects religieux et politiques, ait ébranlé le système. Inculpé pour sédition, finalement condamné à la réclusion à perpétuité, il mourut en prison au terme de trois décennies de captivité. Soixante ans plus tard, un colloque international tenu à Kinshasa a permis d'étudier l'homme, le rayonnement de son action et sa contribution, via ses prêches, à la libération de « l'homme noir » (4).

C'est sans doute également la richesse de leurs pratiques culturelles qui permit aux Congolais de surmonter le difficile legs colonial que représentent

les enfants métis. Ceux-ci souffrirent d'un déni longtemps officiel : soustraits à l'affection maternelle (congolaise), ils furent rejetés des Européens. Mais, inquiètes des troubles que ces milliers d'enfants pouvaient susciter, les autorités coloniales leur accordèrent un statut qui assurait leur scolarisation et leur réservait en priorité certains emplois. L'universitaire congolais Assumani Budagwa a effectué un long travail de recherche sur l'histoire méconnue de ces populations (5). Il livre un réquisitoire documenté contre les pratiques méprisantes des autorités coloniales, dont il rappelle qu'elles s'inspirèrent du mot « mule », qui désigne la progéniture hybride d'une jument et d'un âne, pour nommer les enfants métis – les mulâtres.

ANICET MOBE.

LIVRE D'ART

Chine d'hier et d'aujourd'hui

RÉSUMER « six mille ans d'histoire » artistique de la Chine, même en trois cents œuvres, relève de la gageure. Pourtant le pari est réussi. On trouve dans *L'Art chinois* (1) aussi bien des coupes sculptées (2500-2000 avant notre ère) ou les magnifiques cloches à deux tons exposées à Wuhan (433 avant notre ère) que des œuvres contemporaines : peintures, photographies ou performances, celles qui plaisent à l'Occident (Ai Weiwei) et d'autres moins connues (He Duoling ou Zhang Xiaogang). On peut, même si des oublis sont inévitables, regretter quelques absents, Wang Gang (dont *Le Monde diplomatique* a reproduit des peintures) ou Liu Qingyuan, par exemple.

Mais la grande réussite de l'ouvrage vient de son parti pris esthétique et pédagogique : faire cohabiter art contemporain et formes traditionnelles, hors chronologie, avec pour seul souci leur mise en résonance : ainsi de ce « bouddha rieur » (Budai) en compagnie de



ses disciples (1127-1279), face aux quatre hommes de Fang Lijun (1991-1992). Chaque reproduction, extrêmement soignée, est accompagnée d'un petit texte de présentation qui permet, même au non-spécialiste, d'en apprécier la portée. Enfin, une frise chronologique relie avec intelligence les œuvres à l'histoire chinoise ainsi qu'aux événements mondiaux.

MARTINE BULARD.

(1) Colin Mackenzie, Keith Pratt, Jeffrey Moser et Katie Hill, *L'Art chinois. Regard contemporain sur 6000 ans d'histoire*, Phaidon, Paris, 2014, 352 pages, 49,95 euros.

IDÉES

RETOURNEZ LES FUSILS ! Choisir son camp. – Jean Ziegler

Seuil, Paris, 2014, 300 pages, 20 euros.

Paru il y a plus de trente ans avec le sous-titre *Manuel de sociologie d'opposition*, cet ouvrage du célèbre sociologue suisse vient d'être réédité dans une version refondée et enrichie de nombreuses expériences de terrain, dont celles tirées de son mandat de rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation. L'effort des intellectuels, écrit Jean Ziegler, ne sert aujourd'hui à rien s'il n'aide pas à identifier l'ennemi : « la dictature mondiale des oligarchies du capital financier ». Cet ouvrage est une invitation passionnée à développer une pensée critique grâce aux nombreux outils analytiques fournis – dont une synthèse des travaux des plus grands penseurs du XX^e siècle, ou la description de cas emblématiques des récentes dérives néolibérales. « La société marchande d'Occident vit désormais sous l'empire de la conscience homogénéisée », soit l'acceptation par le plus grand nombre d'une même représentation du monde. Bon élève, le peuple suisse vote avec constance contre ses intérêts : contre l'augmentation du minimum vieillesse, la limitation des salaires astronomiques de certains patrons ou l'instauration d'un salaire minimum !

AUGUSTA CONCHIGLIA

L'EXIL EST LA PATRIE DE LA PENSÉE. – Kostas Axelos

Rue d'Ulm, Paris, 2015, 199 pages, 22 euros.

Engagé dans la résistance contre l'occupant, Kostas Axelos (1924-2010) quitta la Grèce pour Paris en 1945, en pleine guerre civile, sur le même bateau que Cornelius Castoriadis. Ce volume, publié à l'occasion du dépôt de ses archives à l'École normale supérieure, est une bonne introduction à ce qu'Axelos nomme la « détresse contemporaine », cette configuration où « un grand épuisement s'abat sur tous et sur tout », analysée dans son ultime ouvrage, écrit en 2009. Recueil mêlant textes du philosophe, études sur son œuvre, témoignages, dessins et bibliographie, *L'exil est la patrie de la pensée* offre au lecteur la possibilité de redécouvrir l'environnement intellectuel de celui qui fut un spécialiste de Karl Marx et le directeur de la collection « Arguments » aux Editions de Minuit. Il s'ouvre sur une réflexion consacrée à l'errance. Citant Platon, qui qualifiait Socrate d'*atopos* – celui qui est sans lieu –, Axelos explique pourquoi « tous les philosophes, tous les penseurs, même s'ils sont liés à une patrie, une famille, un régime politique, restent en effet toujours des exilés, exilés de tous les mondes partiels, parce que leur monde reste fondamentalement ouvert ».

GABRIELLE BALAZS

SOCIÉTÉ

ÉTAT DES RÉSTANCES DANS LE SUD. Luites syndicales. – Sous la direction de Bernard Dutermé

Centre tricontinental - Syllepse, coll. « Alternatives Sud », Paris, 2014, 242 pages, 13 euros.

Le monde du travail a-t-il été englouti par le tsunami de la mondialisation néolibérale ? Fragmentation géographique des systèmes de production et d'échange, hypermobilité extensive du capital, chômage de masse, développement de la précarité, qui accélère la segmentation des statuts des travailleurs et de l'économie informelle (laquelle touche 40% de la population active mondiale, dont une majorité de femmes), montée en puissance des répressions : tous ces phénomènes ont sidéré le mouvement syndical. Pourtant, le syndicalisme s'adapte progressivement. Cet ouvrage collectif analyse cette mutation au travers d'une étude portant sur vingt-six pays du Sud. Et signale que la victoire est possible lorsque les actions traditionnelles se construisent en relation avec de nouvelles formes organisées de lutte en dehors du « monde du travail » : autour de la cherté de la vie, de l'accès à l'eau, de l'amélioration des transports, etc.

CHRISTOPHE VENTURA

SCIENCES

LA SCIENCE ASSERVIE. – Annie Thébaud-Mony

La Découverte, coll. « Cahiers libres », Paris, 2014, 309 pages, 21 euros.

Au-delà de l'hommage rendu à Henri Pèzerat, toxicologue du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui s'est engagé pour l'interdiction de l'amiante, l'ouvrage de sa compagne, sociologue spécialisée dans les risques industriels, constitue un réquisitoire sévère à l'encontre d'une science « asservie » aux intérêts financiers de grands groupes oligopolistiques, sous la tutelle parfois étonnamment passive, sinon bienveillante, de certains gouvernements. Le secret-défense, les stratégies du doute méthodologique ou l'incertitude statistique sont autant de « raisons » brandies par ces scientifiques mercenaires – tout un art de la dissimulation et du mensonge progressant à l'abri d'une conception « hors-sol » de la santé publique. La seconde partie de l'ouvrage dresse des portraits moins désespérants, ceux de chercheurs engagés au détriment de leur carrière dans la lutte pour la pleine reconnaissance des risques professionnels liés aux secteurs minier, nucléaire ou agricole.

ANDRÉ PRIOU

Y A-T-IL UN GRAND ARCHITECTE DANS L'UNIVERS ? – Stephen Hawking, avec Leonard Mlodinow

Odile Jacob, Paris, 2014, 240 pages, 10,90 euros.

Comme tous les ouvrages de Stephen Hawking, celui-ci (paru en 2011, ici réédité en poche) a suscité la polémique : revendiquant plus que jamais sa position d'agnostique, le mathématicien et théoricien de la physique y examine, avec le physicien Leonard Mlodinow, les vieilles interrogations métaphysiques, en particulier la question de l'existence d'un Dieu créateur. Pour Hawking, « il n'est nul besoin d'invoquer Dieu pour qu'il allume la mèche et fasse naître l'Univers ». L'auteur affirme, au long d'une argumentation dense mais tonique, que c'est à la création spontanée que nous devons notre univers, ainsi qu'une infinité d'autres, régis par des lois physiques différentes. Cette théorie, baptisée « théorie ultime de tout », ou « M-théorie », résoudre simultanément les questionnements scientifiques et philosophiques. Pour un certain nombre d'experts des deux domaines, c'est là une confusion regrettable... Invérifiable, l'hypothèse se révèle convaincante si l'on décide de se laisser guider par sa démonstration à sens unique.

CAMILLE AULAS



DROIT

LE PROCÈS CIVIL EN VERSION ORIGINALE. Cultures judiciaires comparées : France, Chine, Etats-Unis. – Antoine Garapon, Daniel Schimmel, Stéphanie Balme, Li Bin et Jean-Louis Langlois.

LexisNexis, Paris, 2014, 244 pages, 24,99 euros. Cet e-book collectif présente une double originalité. Tout d'abord, il compare les cultures, les pratiques et les symboles des procès civils en France, en Chine et aux Etats-Unis. Ensuite, il utilise la technologie pour enrichir le livre de vidéos : par exemple, quelques minutes de la déposition d'un Bill Gates visiblement dépassé par les événements lors d'un procès en Californie, en 1998, et celle très assurée de l'acteur Sidney Poitier dans un litige civil. On y voit des images – rares – de procès en Chine. Des intermèdes utiles pour rendre accessibles des aspects légaux assez techniques – l'ouvrage étant destiné avant tout à des étudiants en droit. Les différences de culture sont très sensibles entre les Etats-Unis, où l'action civile est extrêmement puissante et où 98% des affaires se règlent avant le procès, et le système français, dont on retrouve certains principes dans la justice chinoise.

MARTINE BULARD

HISTOIRE

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LE LIVRE. Ecrire et diffuser le politique en France au XX^e siècle (1920-1992). – Sous la direction de Jean-Numa Ducange, Julien Hage et Jean-Yves Mollier

Editions universitaires de Dijon, 2014, 212 pages, 18 euros.

A partir de la Libération, le Parti communiste français (PCF) donne au livre une place essentielle en lui consacrant plusieurs maisons d'édition : Editions sociales (pensée), Editeurs français réunis (littérature), La Farandole (jeunesse), Le Cercle d'art. Se constituent le réseau des Librairies de la Renaissance (quarante boutiques au milieu des années 1970) et le Centre de diffusion du livre et de la presse (CDLP). Le premier parti de France vendait alors des dizaines de milliers d'exemplaires de la plupart de ses ouvrages. Mais les principaux intellectuels et dirigeants – Louis Aragon, Louis Althusser, Henri Lefebvre, Michel Vovelle – œuvraient également chez d'autres éditeurs... Et les travaux commencés, à l'instar de la traduction intégrale des œuvres de Karl Marx et Friedrich Engels, furent sans doute progressivement considérés avec une indifférence regrettable. Quant à la gestion, elle fut calamiteuse : peu avant la faillite globale des années 1980, la dette accumulée auprès des imprimeurs est-allemands s'élevait à quelque 40 millions d'euros.

NICOLAS NORRITO

BIOGRAPHIE

MUDDY WATERS, MISTER ROLLIN' STONE. – Robert Gordon

Pavot-Rivages, Paris, 2014, 472 pages, 25 euros.

Roi du blues de Chicago, artisan de ce son âpre et électrique qui enfanta le rock et changea l'oreille du monde, Muddy Waters (1915-1983) est resté toute sa vie un migrant du Mississippi. La biographie de Robert Gordon rend palpable l'influence viscérale que ses années d'extrême pauvreté dans le Sud ont eue sur son inspiration musicale comme sur sa conduite de vie. Altruiste, le «Hoochie Coochie Man» n'hésitait pas à encourager ses musiciens à partager avec lui le devant de la scène, voire à voler de leurs propres ailes – un trait de caractère façonné dans les champs de coton et les bars clandestins du delta, où il valait mieux se serer les coudes que tirer la couverture à soi. Avec les frères Chess, fondateurs du label qui le fit connaître en 1948, Muddy Waters se montra d'une loyauté sans faille empreinte de déférence, même quand les patrons lui escamotaient ses droits d'auteur. Il consentit à leur tutelle comme il s'était plié au joug du maître de la plantation familiale. C'est à la musique que l'auteur de *Rollin' Stone* a réservé sa force d'émancipation – faisant d'elle l'un de ses plus poignants vecteurs.

OLIVIER CYRAN

CINÉMA

Kommunisten, de Jean-Marie Straub

JHR, 2014, 70 minutes, précédé du court-métrage *La Guerre d'Algérie*, de Straub. En salles depuis le 11 mars 2015.

Qu'est-ce que l'utopie communiste? Une exigence, faite de respect envers les humiliés et leurs révoltes, de connaissance de l'histoire des rapports de classe, et du grand rêve d'une cité harmonieuse. Le nouveau long-métrage de Jean-Marie Straub revient sur chacune de ces dimensions en montant à la suite plusieurs extraits de films qu'il a réalisés avec Danièle Huillet, sa compagne et coréalisatrice, disparue en 2006 : *Ouvriers, paysans* (2001), *Trop tôt, trop tard* (1981), *Fortini/Canì* (1976), *La Mort d'Empédocle* (1986) et *Noir Pêché* (1987). Ces splendides extraits n'appellent aucune mélancolie, mais rouvrent la brèche par laquelle l'idéal communiste retrouve toute sa puissance théorique et charnelle. Comme dit André Malraux cité dans l'introduction, «il y a encore autant de forces en lui que de menaces autour de lui».

MEHDI BENALLAL

PROCHE-ORIENT

Nation et islam en Palestine

Cet ouvrage (1) est une première : aucun, jusqu'à celui-ci, n'avait été consacré au mouvement du Jihad islamique palestinien (JIP). Il s'agit pourtant d'un acteur important de la scène militaire et politique palestinienne, notamment à Gaza. Les trois auteurs décrivent l'émergence, dans les années 1980, de ce groupe qui a «l'islam comme base, le djihad comme moyen et la libération de la Palestine comme but». Ils s'attachent ensuite à montrer son ascension autour de la lutte armée, des attentats contre les troupes d'occupation aux «attaques-suicides» entre 2000 et 2004 – le JIP en revendique vingt-huit sur un total de cent trente-cinq – et aux tirs de roquettes sur Israël depuis 2005. Ils étudient aussi ses rapports avec le Fatah et le Hamas, entre lesquels il se pose en médiateur.

Cet ouvrage ne se réduit pas à une monographie sur le Jihad islamique. A travers le décryptage de «patchwork idéologique» qui caractérise le groupe, il met aussi en question les visions simplificatrices du Proche-Orient. Islamiste, le mouvement est en effet également nationaliste. Sunnite, il s'inspire cependant de la révolution iranienne et considère le Hezbollah comme son principal allié, au point que certains de ses adversaires dénoncent son «chiisme». Bref, il plonge ses racines dans ce tiers-mondisme qu'on croyait disparu...

Comme le souligne à juste titre le politiste Olivier Roy dans sa préface et comme le démontrent clairement les auteurs, l'islamo-nationalisme du JIP n'est contradictoire que pour ceux qui soumettent la région à des grilles de lecture obsolètes. Cette approche fine n'en reste pas moins accessible au grand public grâce à un effort pédagogique efficace, qui se traduit aussi par un judicieux double système de notes, les notes explicatives se trouvant en bas de page et celles indiquant les sources en fin de volume. Autant d'outils précieux, utilement complétés par l'adjonction d'un glossaire des nombreuses organisations citées et d'une riche bibliographie portant sur l'ensemble de la région.

S'ils gardent la distance nécessaire à une approche scientifique, les auteurs ne dissimulent pas leur empathie pour l'objet de leur étude. Qu'ils concluent avec optimisme : «Le Jihad islamique n'est plus le groupe marginal qu'il était dans les années 1980».

Alors qu'Israël ne peut pas l'éliminer, l'OLP [Organisation de libération de la Palestine], le Fatah et le Hamas ne peuvent plus l'ignorer. Si troisième intifada il y a un jour, nul doute que le Jihad ne se pensera plus seulement comme "l'étincelle qui met le feu à la plaine", mais comme une part de l'incendie lui-même.»

A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Yasser Arafat, Emmanuel Faux, qui fut correspondant d'Europe 1 à Jérusalem, propose une enquête sur les circonstances de ce décès (2). La chaîne de télévision Al-Jazira avait en effet évoqué, sept ans après la disparition du dirigeant palestinien, l'hypothèse d'un assassinat, incitant sa veuve Souha à lancer une procédure judiciaire en France. L'exhumation réalisée le 26 novembre 2012 n'a pas suffi à trancher : elle a conduit les experts suisses à conclure à l'«empoisonnement» au polonium, mais les Russes et les Français à parler de «mort naturelle».

Tout au long de l'année 2014, le journaliste a rencontré nombre d'acteurs de l'affaire et rassemblé la plupart des documents la concernant, y compris bien sûr ce qui relève du dossier médical. Menée comme un roman policier, son enquête lui fournit au passage l'occasion de revenir sur des pages marquantes de l'histoire du mouvement national palestinien et de son chef. La conclusion des experts ne surprendra pas les lecteurs des articles de feu Amnon Kapeliouk dans *Le Monde diplomatique* (3) : «Empoisonnement au polonium 210 ou champignon toxique de type amanite phalloïde, écrit Faux, aucune hypothèse ne fait l'unanimité (...). Mais tous s'accordent à dire que le "tableau clinique" présenté par le leader palestinien au cours des trente derniers jours de sa vie n'est pas celui d'un homme décédé naturellement, du fait de l'âge ou de la maladie.»

DOMINIQUE VIDAL.

(1) Wissam Alhaj, Nicolas Dot-Pouillard et Eugénie Rébillard, *De la théologie à la libération ? Histoire du Jihad islamique palestinien*, La Découverte, Paris, 2014, 212 pages, 18 euros.

(2) Emmanuel Faux, *L'Affaire Arafat. L'étrange mort du leader palestinien*, L'Archipel, Paris, 2014, 237 pages, 17,95 euros.

(3) Lire Amnon Kapeliouk, «Yasser Arafat a-t-il été assassiné ?», *Le Monde diplomatique*, novembre 2005.

LITTÉRATURE

La tribu des clochards célestes

PRÉCURSEUR des hippies, il y eut la Beat generation, qui suscita l'appellation «beatniks»... Beat, comme «pulsation», comme le tempo du jazz qu'aimaient ces jeunes gens qui, dans les années 1950, furent parmi les pionniers d'une contestation artistique, politique, morale appelée à s'épanouir au fil des *sixties*. Car Allen Ginsberg, Jack Kerouac et William Burroughs furent des héros de la libération sexuelle, des milieux underground, des voies ouvertes par les drogues et les spiritualités chamaniques ; ainsi que, à l'exception de Kerouac, de la dénonciation de la guerre du Vietnam, et plus généralement de l'impérialisme américain. Aux côtés de *Howl* (1958), de Ginsberg, et du *Festin nu* (1959), de Burroughs, *Sur la route* (1957), de Kerouac, en est le roman fondateur. Or son personnage principal, Dean Moriarty, était très fortement inspiré de l'effervescent outsider Neal Cassidy (1926-1968). A la fin des années 1940, alors que Ginsberg et Kerouac sont encore sagement à l'université, Cassidy a déjà volé des voitures, tâté de la prison, épousé une fille de 16 ans ; il aspire à des horizons nouveaux. Quand il entend parler de «types cool à New York», il fonce y rencontrer Ginsberg, qui lui présente Kerouac ; ils deviennent amis, sinon amants. Et les routes parcourues dans le livre mythique de Kerouac furent en bonne partie celles qu'ils arpenterent ensemble.

Si Kerouac a bien affirmé que les lettres de Cassidy étaient «parmi les meilleures choses jamais écrites en Amérique», et qu'elles lui avaient révélé sa propre voix, Cassidy est resté longtemps inconnu en tant qu'écrivain (1). *Un truc très beau qui contient tout* (2), premier volume de sa correspondance – la parution du second est imminente – publié il y a dix ans outre-Atlantique, compose, au fil de six cents lettres, principalement adressées aux auteurs «beat» et à sa deuxième femme, Carolyn, une ode syncopée, lyrique, blagueuse à la plénitude des sens et du verbe. Se donne ainsi à voir et à aimer comment le voyou Cassidy voulut mettre son Amérique en branle et en poèmes ; comment il désirait toutes les femmes, toutes les musiques et tous les mots.

Des héritiers des beatniks, on en trouve aujourd'hui grâce notamment à l'excellent travail des éditions Monsieur Toussaint Louverture. Ainsi *Mailman* (3), premier roman de John Robert Lennon (né en 1970) racontant les tribulations d'Albert Lippincott, étudiant en physique surdoué devenu facteur après un épuisement professionnel. On est à la toute fin du XX^e siècle, avant le déploiement des réseaux sociaux. Maniaque et foutraque, il exerce dans une bourgade du New Jersey et a tendance à lire, voire à photocopier, le courrier avant de le distribuer : lettres d'abonnement, aveux d'adultère, mots de réconfort... Orfèvre du déca-chetage, il s'est doté d'un atelier pour ouvrir le courrier sans laisser de trace. Surdoué autant que névrosé, il interfère parfois dans la vie des destinataires, par exemple en gardant pour lui certaines missives. Il voit son métier comme une mission, et sa propre folie comme une réponse personnelle à une société américaine aliénée. A folie, folie et demie... Lennon a bâti un personnage qui doit autant à Ken Kesey (l'auteur de *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, acolyte célèbre de Cassidy) qu'à l'Ignatius Reilly de *La Conjuraison des imbéciles*, de John Kennedy Toole (10/18). Pas une ligne de trop, il écrit avec flegme et rage, humour et gravité, un sens de la provocation qui travaille en profondeur. Cette écriture électrique, crue, d'une intense liberté, comme si elle se donnait pour but de tout dire, la matière comme l'antimatière, fait de Lennon un fils spirituel des écrivains «beat».

HUBERT ARTUS.

(1) Une longue lettre (dix-huit pages) de Cassidy à Kerouac, longtemps réputée perdue, a été récemment retrouvée et... mise aux enchères. Cf. Macha Séry, «Cassidy et Kerouac, la lettre miraculée», *LeMonde.fr*, 26 novembre 2014.

(2) Neal Cassidy, *Un truc très beau qui contient tout. Lettres 1944-1950*, Finitude, Le Bouscat, 2014, 336 pages, 23 euros. Le second tome, *Dingue de la vie & de toi & de tout. Lettres 1951-1968*, Finitude, 2015, 288 pages, 22 euros, sort courant avril.

(3) J. Robert Lennon, *Mailman*, Monsieur Toussaint Louverture, Toulouse, 2014, 672 pages, 23 euros.

DANS LES REVUES

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** L'article sur «La France en feu» insiste surtout sur la montée du fondamentalisme musulman dans les quartiers populaires. Egalement au sommaire, les deux visages de l'extrémisme norvégien ; fin de guerre au Sri Lanka ? (Vol. LXII, n° 4, 5 mars, bimensuel, 6,95 dollars. – PO Box 23022, Jackson, MS39225-3022, Etats-Unis.)

□ **THE NATION.** Une enquête détaille les séquences de la guerre du Vietnam : «agent orange», bombes et mines susceptibles d'exploser à tout instant (plus de quarante mille morts et cent mille blessés depuis la fin de la guerre, en majorité des paysans vietnamiens). (16 mars, hebdomadaire, 4,99 dollars. – 33, Irving Place, New York, NY 10003, Etats-Unis.)

□ **HARPER'S.** Une enquête de Fenton Johnson met en lumière un phénomène en constante progression à travers le monde : en Inde, aux Etats-Unis, en Chine ou dans les pays scandinaves, le nombre de personnes vivant seules ne cesse de s'accroître. Egalement au sommaire, un article sur le recours massif, dans les équipes américaines juniors de basket-ball, à des joueurs africains. (N° 1979, avril, 6,99 dollars. – 666 Broadway, New York, NY 10012, Etats-Unis.)

□ **THE BAFFLER.** Catherine Tumber revient sur la renaissance de Buffalo, ville industrielle de l'Etat de New York, après de longues années de crise ; Barbara Ehrenreich analyse l'utilisation, à des fins lucratives, de concepts inspirés du bouddhisme (méditation, sagesse, etc.) par les start-up californiennes ; la Silicon Valley et ses contempteurs, par Evgeny Morozov. (N° 27, trimestriel, 12 dollars. – MIT Press, 55, Hayward Street, Cambridge, MA 02142-1325, Etats-Unis.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Le Bangladesh, fer de lance du néolibéralisme ? Dans quelles conditions les intellectuels de gauche doivent-ils accepter de participer aux émissions diffusées par les médias dominants ? (Vol. 66, n° 10, mars, mensuel, 6 dollars. – 146 West, 29th Street, suite 6 W, New York, NY 10001, Etats-Unis.)

□ **DIPLOMATIE.** Un grand dossier consacré au Royaume-Uni et à ses défis contemporains. Un article sur l'importance de la City et son réseau mondial de paradis fiscaux hérité de l'empire colonial. (N° 25, février-mars, bimestriel, 10,95 euros. – 91, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.)

□ **POLITIQUE ÉTRANGÈRE.** La politique de défense européenne évolue : coordonnée à l'Alliance atlantique, elle permet désormais à un petit groupe d'Etats membres d'agir sans attendre l'unanimité des Vingt-Huit. Cependant, la cohérence des actions et leur portée concrète demeurent limitées. Un débat sur la possible sortie de l'Union du Royaume-Uni. (N° 1-2015, trimestriel, printemps, 23 euros. – IFRI, 27, rue de la Procession, 75343 Paris Cedex 07.)

□ **REVUE DU DROIT PUBLIC.** L'analyse de la jurisprudence récente de la Cour constitutionnelle allemande confirme sa méfiance envers certains aspects de l'intégration européenne. Contrairement à son homologue français, le juge de Karlsruhe apprécie lui-même si l'Union outrepassse ses compétences. (N° 1-2015, janvier-février, bimestriel, 32 euros. – 70, rue du Gouverneur-Général-Félix-Eboué, 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex.)

□ **ETUDES HELLÉNIQUES.** Un numéro consacré à Chypre au moment où l'île traverse sa pire crise économique depuis quarante ans. Plusieurs regards sur les déterminants géopolitiques en Méditerranée orientale et la construction de nouveaux partenariats, notamment pour l'exploitation du pétrole. (Vol. 2, n° 2, automne, semestriel. – CP 48571-1495 Van Horne, Outremont H2V 4T3, Québec, Canada.)

□ **MEDÉNERGIE.** La revue méditerranéenne de l'énergie examine l'avenir de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Cette dernière devrait préserver une bonne partie de son influence sur les marchés, mais à la condition qu'elle s'adapte à des défis tels que la hausse croissante de la consommation énergétique domestique. (N° 46, janvier, trimestriel, sur abonnement. – 20, boulevard de la République, 92000 Boulogne-Billancourt.)

□ **QUESTIONS INTERNATIONALES.** La mer Noire comme espace stratégique : l'histoire longue et les usages politiques actuels. Egalement, les conflits infra-étatiques dans les zones qui bordent cette mer (Géorgie, Tchétchénie, Haut-Karabakh) et les luttes d'influence entre grandes puissances (Russie, Europe, Etats-Unis), notamment sur les enjeux de transit du gaz. (N° 72, mars-avril, bimestriel, 10 euros. – DILA, 26, rue Desaix, 75272 Paris Cedex 15.)

□ **NOUVELLES D'ARMÉNIE.** Retour sur le massacre, le 12 janvier 2015 à Gumri, de huit membres d'une même famille par un jeune conscrit de la base militaire russe et sur les émeutes qui ont suivi. L'historien turc Taner Akçam plaide pour la reconnaissance du génocide par son pays. (N° 216, mars, mensuel, 6,50 euros. – 20, rue de Patay, 75013 Paris.)

□ **ECHO D'IRAN.** Ce bulletin d'information sur le mouvement ouvrier en Iran signale que 93% des contrats de travail sont des CDD, insiste sur la baisse du niveau de vie dans le pays, sur la répression des militants syndicalistes, et rappelle la condamnation à mort en août dernier d'un Iranien pour «outrage au prophète de l'islam». (N° 18, janvier, publication irrégulière. – SSTI, 266, avenue Daumesnil, 75012 Paris.)

ARCHITECTURE

L'imaginaire monumental des milliardaires

Voilier, oiseau, rêve aérien, les bâtiments conçus par Frank Gehry suscitent une admiration sincère que l'architecture contemporaine rencontre assez rarement. Mais si son esthétique s'inscrit si aisément dans l'air du temps, c'est également parce qu'elle transpose idéalement les valeurs de la modernité telles que les énonce le libéralisme d'aujourd'hui.

PAR JOHAN POPELARD *

INAUGURÉE à Paris en octobre 2014, en bordure du Jardin d'acclimatation, la Fondation Louis Vuitton a pu tourner la page du long feuilleton juridico-politique qu'avait suscité, de 2007 à 2012, le permis de construire accordé par M. Bertrand Delanoë, alors maire de la capitale – dont le chargé de la culture, M. Christophe Girard, était également employé par le groupe Moët Hennessy-Louis Vuitton (LVMH) –, et qui ne dut d'être validé que par la grâce d'une astuce législative. Tout est oublié, place à un déluge d'éloges médiatiques. Rien de très surprenant étant donné la puissance financière du maître d'œuvre Bernard Arnault, le rayonnement de la marque et la renommée de l'architecte. Consacrée à l'art contemporain et créée par un groupe présent dans l'industrie du luxe et les médias (1), la fondation se joue des frontières : elle a pu, dans les journaux, accaparer les pages de mode comme les rubriques culturelles et people, faire l'objet d'analyses politiques aussi bien qu'économiques. Mais c'est d'abord et surtout le bâtiment signé par Frank Gehry – un « faiseur de rêves », selon le site de la fondation – qui s'est trouvé immédiatement enveloppé de métaphores : immense voilier, grand oiseau sur le point de s'envoler, nuage étincelant... Le président de la République n'a pas été en reste. Il a rendu, lors de l'inauguration, un hommage vibrant au « mécène » qui offre « l'art contemporain au regard de tous » – même si le premier mécène, en l'occurrence, est le contribuable, puisque 66 % des sommes investies dans une fondation sont déduites des impôts. Et il s'émerveille : « C'est un palais, un palais de cristal pour la culture. »

Tout le monde n'a pas cet enthousiasme, et il n'est plus tout à fait singulier de souligner que, derrière l'emballage philanthropique, cette fondation, comme bien d'autres, vise à enrichir l'image des marques LVMH, même s'il s'agit moins de gains économiques que de « retombées émotionnelles », pour citer M. Jean-Paul Claverie, conseiller de M. Arnault (*The New York Times*, 10 mai 2014). Mais en quoi peut bien consister cet enrichissement-là ?

A visiter le bâtiment, on constate qu'il y a en réalité deux Fondations Louis Vuitton, qui ne coïncident qu'imparfaitement. On peine en effet à reconnaître dans l'édifice le corps glorieux fabriqué par la photographie et les métaphores. Tel est sans doute le destin de l'architecture entrée dans la logique du star-système : elle ne se réalise et ne se consomme pleinement que dans la photographie. Comme l'écrivait le théoricien marxiste Fredric Jameson, l'intérêt pour l'architecture postmoderne exprime un « appétit de photographie » ; « c'est la valeur du matériel photographique que vous consommez d'abord et avant tout, et non celle de l'objet (2) ».

Cette déception est renouvelée quand on compare le produit final aux dizaines de maquettes préalables produites par l'agence d'architecture. Lumineuses et cristallines, elles manifestent une vitalité fragile que n'atteint jamais le bâtiment : agrandie, l'architecture est saisie par ce que Friedrich Nietzsche appelait « l'éloquence de la puissance (3) ». L'examen de cette « éloquence » permet d'observer que la Fondation Louis Vuitton n'est pas seulement l'alibi culturel de logiques économiques, mais aussi la mise en signes du capitalisme financiarisé, la démonstration publique de sa force.

La Fondation Guggenheim, à Bilbao, se veut à l'image des vagues du fleuve ; la Fondation Louis Vuitton évoque un nuage ou un voilier ; la future Fondation Luma, créée à Arles par M^{me} Maja Hoffmann, héritière d'un groupe pharmaceutique, prétend s'inspirer de la touche de Vincent Van

Gogh : les architectures de Gehry déploient un imaginaire de la fluidité. Ses structures élastiques et ses armatures aériennes, qui se revendiquent du souvenir des serres et des pavillons, sont aux antipodes de certaines architectures impérieuses du capitalisme du XX^e siècle ; loin, par exemple, de la massivité du Rockefeller Center. « A l'image d'un monde qui change en permanence, nous voulions un bâtiment qui évolue en fonction de l'heure et de la lumière, afin de créer une impression d'éphémère et de changement », affirme Gehry sur le site de la Fondation Louis Vuitton. Ou encore : « Cette architecture doit être comme un rêve (4) ». Fluidité, élan aérien... en correspondance avec l'actuel maître-mot du capitalisme, la mobilité, et son appel pressant à la réinvention permanente contre la « rigidité » des structures.

Même l'intérieur témoigne de cette aspiration : une fois passé le hall monumental vitré, le visiteur accède par une série de rampes, d'escaliers et de couloirs, à la logique indéchiffrable, aux vastes salles encore vides ou presque, aux angles souvent déroutants – le commanditaire a quand même exigé que les murs soient droits pour accueillir les œuvres de sa collection, quand elles arriveront. Des terrasses étagées permettent d'examiner, près d'un palmier en pot, l'extérieur des cubes tordus qui abritent les salles. Le bois de Boulogne ou la tour Eiffel apparaissent dans l'interstice des voiles, tandis que sous l'édifice s'étend le bassin féérique du Grotto... Plus que les collections, c'est l'édifice dans sa totalité, reflets, labyrinthe, qui est l'œuvre : le registre ancien de la stabilité, la solidité de l'ordre classique des XIX^e et XX^e siècles, quand Bourse, banques, musées copiaient à travers le monde le Parthénon, sont « dépassés ».

Volutes, plis et torsions, la théâtralité baroque de Gehry correspond avec élégance au « nouvel esprit du capitalisme (5) » : il ne s'agit plus d'incarner la sécurité et la dignité, mais le mouvement perpétuel et l'audace. L'engouement des puissants pour ses créations tient précisément en partie à leur capacité à « performer » « les rituels d'une culture de la circulation », comme l'écrit par exemple l'historienne de l'architecture Joan Ockman (6), où « la vitesse, l'étendue et l'intensité des transformations économiques globales ont renversé les logiques antérieures de la représentation ».

À TRAVERS cette esthétique, ce n'est donc pas seulement « la marque qui parle », mais, plus profondément, ce fantasme de la « liquidité (7) » propre au capitalisme tardif, chantre de la circulation ininterrompue des capitaux et du « désir qui s'engage en sachant pouvoir se désengager, selon l'économiste Frédéric Lordon, qui investit sous la garantie de pouvoir débaucher (8) ».

Rowan Moore, critique d'architecture à *The Observer*, l'un des rares à formuler des réserves, déplore que les grandes voiles vitrées qui enveloppent le bâtiment en brouillent la lecture et brisent l'accord entre structure et façade. Sans elles, selon lui, la fondation « aurait pu être la version adulte, magnifiée, du théâtre de Guignol d'un parc pour enfants (9) ». Le critique anglais aurait voulu voir le bâtiment s'en tenir à la logique rationnelle d'un projet utile. Or l'architecture de Gehry devait nécessairement excéder ces limites. Inutiles, coûteuses et peut-être nuisibles sur un plan architectonique, les voiles n'en remplissent pas moins un rôle indispensable sur le plan sémantique. Elles sont l'« emblème » voulu par le mécène. L'œuvre offre ainsi la figure d'un monde où l'ordre des choses



RICH SIMMONS. - «Freedom of Speech» (Liberté de parole), 2014

pourrait sans cesse être recomposé. Comme l'écrit Jameson, les éléments « flottent à une certaine distance les uns des autres en une stase, une suspension miraculeuse, qui, comme les constellations, va inmanquablement se désunir la minute suivante (10) ». La fondation se donne à voir par une série de profils successifs, de fragments, qui se dérobent les uns après les autres, sans jamais se rejoindre. « Je pense cela comme un chaos contrôlé que je relie à l'idée de démocratie pluraliste, envisagée comme lieu d'une collision des idées (11) », écrit l'architecte. Autrefois, Victor Gruen, l'inventeur du shopping mall, chez qui le jeune Gehry fit ses premières armes dans les années 1950, voulait faire du centre commercial une « agora moderne (12) »...

MAIS cette architecture subjugué plus qu'elle ne libère. Le spectateur n'est jamais maître de ce jeu de recombinaison incessante. Comme dans un conte fantastique où les parois se meuvent en permanence, interdisant au personnage toute certitude spatiale, il est le jouet, plus ou moins admiratif, de la machine à effets construite par l'architecte, et se tient dans le rêve d'un autre. Comme le souligne l'historien de l'art américain Hal Foster, la liberté créatrice de l'architecte n'a certainement pas pour résultat la liberté parallèle du visiteur (13).

Si le bâtiment de la Fondation Louis Vuitton est bien, comme l'indique l'accueil qui lui a été fait, un monument emblématique, il l'est de la puissance du commanditaire plutôt que de sa générosité, de la consommation spectaculaire plutôt que de l'idée démocratique, d'une fastueuse mise en forme des valeurs du libéralisme financier plutôt que d'un art pour tous... Arrivés à ce point de déploiement des utopies liquides et des architectures de rêve, on ne peut alors qu'aspirer à la récupération de l'autonomie des institutions publiques de la culture, à une organisation des artistes sur le mode des coopératives de production ou à la démocratisation de la commande contre le monopole des mécènes (14). Afin que s'ouvrent d'autres voies pour l'art que celle qui mène au jardin d'acclimatation du capitalisme.

(1) Avec notamment *Les Echos*, *Connaissance des arts*, mais également *Classica*, *Radio Classique*, etc.

(2) Fredric Jameson, *Le Postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, 2011 (1^{re} éd. : 2007).

(3) Cf. Friedrich Nietzsche, *Crépuscule des idoles*, Gallimard, Paris, 1974 (1^{re} éd. : 1888).

(4) « Frank Gehry : "Je n'aurais pas fait un tel bâtiment ailleurs qu'à Paris" », entretien avec Béatrice de Rochebouët, *Le Figaro*, Paris, 2-3 juin 2012.

(5) Cf. Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.

(6) Joan Ockman, « Postface au-delà de Bilbao », dans Luis Miguel Lus Arana, Jean-Michel Tobelem et Joan Ockman, *Les Bulles de Bilbao. La mutation des musées depuis Frank Gehry*, Editions B2, Paris, 2014.

(7) Cf. Zygmunt Bauman, *La Vie liquide*, Fayard/Pluriel, Paris, 2013.

(8) Frédéric Lordon, *Capitalisme, désir et servitude. Marx et Spinoza*, La Fabrique, Paris, 2010.

(9) Rowan Moore, « Fondation Louis Vuitton, Paris review – everything and the bling from Frank Gehry », 19 octobre 2014, *The Observer*, Londres, 19 octobre 2014.

(10) *Le Postmodernisme ou...*, op. cit.

(11) Cité dans Anne-Marie Fèvre, « Gehry dans tous ses fracass », *Libération*, Paris, 19 octobre 2014.

(12) Victor Gruen, « Shopping center of tomorrow », 1954, cité dans Aurélien Lémonier, « La promesse des villes », dans *Frank Gehry* (catalogue de l'exposition), éditions du Centre Pompidou, 2014.

(13) Hal Foster, *Design et crime*, Les Prairies ordinaires, Paris, 2008.

(14) C'est par exemple le projet porté par le programme des Nouveaux Commanditaires. Cf. François Hers et Xavier Douroux, *L'Art sans le capitalisme*, Les Presses du réel, Dijon, 2012.

DANS LES REVUES

□ **AFRIQUE-ASIE.** Le thème du « printemps arabe » n'en finit pas de faire débat. Dans un entretien accordé au mensuel panafricain, l'écrivain et ancien ambassadeur français Michel Raimbaud accuse les Etats-Unis d'être mus par la seule « logique du chaos ». La première puissance mondiale serait ainsi engagée dans un vaste plan de division du monde arabe. (Mars, mensuel, 4 euros. – 3, rue de l'Atlas, 75019 Paris.)

□ **NUOVA SOCIETA.** La guerre contre les drogues, de Richard Nixon à M. Barack Obama. Un article, également, présente le phénomène des « Miss » au Venezuela comme « le joli minois de la décadence ». (N° 255, janvier-février, bimestriel, sur abonnement. – Defensa 111, 1° A, C1065AAU Buenos Aires, Argentine.)

□ **MOUVEMENTS.** « Qui est le patron des associations ? », s'interroge un dossier consacré aux dessous de l'économie sociale et solidaire. Au sommaire : les conditions de travail et d'emploi précaires, les difficultés pour se syndiquer, les conséquences de l'austérité, etc. (N° 82, printemps, trimestriel, 15 euros. – La Découverte, Paris.)

□ **LA REVUE DE L'ÉNERGIE.** Un regard critique sur vingt-cinq ans de libéralisation des marchés de l'électricité en Europe. En Allemagne, la montée en puissance des structures décentralisées de production d'énergie renouvelable. (N° 623, janvier-février, bimestriel, 40 euros. – 1, rue du Bac, 75007 Paris.)

□ **FUTURIBLES.** Une démonstration de l'adéquation des théories de la justice distributive en matière de droit d'émission de carbone, les capacités de la biosphère ne pouvant être assimilées à un butin à se partager. Un long article sur les perspectives ouvertes par le développement des monnaies virtuelles. (N° 405, mars-avril, bimestriel, 22 euros. – 47, rue de Babylone, 75007 Paris.)

□ **GOLIAS MAGAZINE.** Deux ans après son accession à la tête de l'Église catholique, quel bilan peut-on tirer de l'action du pape François ? La parole s'est libérée, la curie fait l'objet de réformes, le souverain pontife relance le dialogue interreligieux... Cependant, sur certains dossiers sensibles (place des homosexuels, droits des femmes, etc.), sa démarche semble plus incertaine. (N° 160, janvier-février, bimestriel, 10,50 euros. – BP 3045, 69605 Villeurbanne Cedex.)

□ **RAISONS POLITIQUES.** Philip Pettit interroge l'extension de la notion de personne morale appliquée aux entreprises et son usage afin de contribuer à lutter contre la privatisation du monde. (N° 56, novembre, trimestriel, 20 euros. – Presses de Sciences Po, 117, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.)

□ **GUERRES & HISTOIRE.** Les conquêtes coloniales n'ont pas toujours été marquées par la victoire de l'homme blanc. Adoua (Éthiopie), Anoual (Rif marocain), Gandamak (Afghanistan) et Dargo (Tchéthénie) sont autant de défaites retentissantes de l'invasisseur européen. Aussi, un dossier iconographique sur la guerre du Vietnam vue par les photographes du Nord. (N° 23, février-mars, bimestriel, 5,95 euros. – 8, rue François-Ory, 92543 Montrouge Cedex.)

□ **ESPRIT.** Un dossier en trois temps sur la visibilité, récente, de la souffrance psychique et sur les questions qu'elle soulève : un point sur l'histoire et l'évolution actuelle de la psychiatrie, un examen des formes nouvelles du recours aux psychiatres, un rappel de l'usage de la figure du fou par la littérature et le cinéma. (N° 413, mars-avril, dix numéros par an, 20 euros. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)

□ **LES TEMPS MODERNES.** S'appuyant sur la vitalité actuelle de la philosophie française, une « tentative collective d'autodiagnostic » est menée par Tristan Garcia, Alain Badiou, Patrice Maniglier, entre autres, pour répondre à la question : a-t-elle vraiment l'esprit de système censé la caractériser ? (N° 682, février-mars, bimestriel, 21,50 euros. – 5, rue Gaston-Gallimard, 75007 Paris.)

□ **FAKIR.** Analyses et reportages se demandent comment unir le rouge et le vert, lier plutôt qu'opposer justice sociale et exigence écologique. Également au sommaire, l'histoire des combats contre le travail de nuit. (N° 69, mars-avril, bimestriel, 3 euros. – 303, rue de Paris, 80000 Amiens.)

□ **LA DÉCROISSANCE.** Le journal a bénéficié d'une promotion involontaire de la journaliste Pascale Clark : « Vous l'avez probablement remarqué, on vous présente sinon comme des arriérés, parfois comme des sectaires, voire des fous. (...) Peut-être que vous dégarez ça, non ? » (France Inter, 9 février 2015). (N° 117, mars, mensuel, 2,50 euros. – 52, rue Crillon, BP 36006, 69411 Lyon Cedex 06.)

□ **CQFD.** Le double discours des apôtres des nouvelles technologies qui choisissent, eux, de mettre leurs enfants dans des écoles sans écrans, comme la Waldorf School of the Peninsula, institution privée de San Francisco. (N° 130, mars, mensuel, 2,50 euros. – BP 70054, 13192 Marseille Cedex 20.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

* Chargé de cours en histoire de l'art à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

Pétrole et paranoïa

PAR PIERRE RIMBERT

Et l'éclair vint au génie. C'est en pensant très fort à l'Iran et au Venezuela que l'éditorialiste du *New York Times* Thomas Friedman conçut en 2009 la « Première Loi Pétropolitique » – exigez les majuscules : « Dans les Etats riches en pétrole, le prix du brut et les libertés varient toujours en sens inverse (1). » Attention, précise Friedman, une physique particulière s'applique aux gentils pays où ses livres s'écoulent par brouettées. « Le Royaume-Uni, la Norvège, les Etats-Unis, par exemple, échappent à la Première Loi Pétropolitique. »

A défaut de faire souffler un grand vent de liberté sur Riyad ou Moscou, la glissade spectaculaire des cours du pétrole observée depuis juin 2014 a stimulé d'autres amateurs de théorie majuscule. Les données du problème ? Le cours du baril, qui papillonnait depuis 2011 autour de 110 dollars, a chuté de plus de moitié entre le 19 juin (115 dollars) et le 13 janvier 2015 (46 dollars), avant d'observer en mars un palier entre 50 et 60 dollars. Les analystes tablaient sur le chaos au Proche-Orient et sur l'essoufflement de la production américaine pour soutenir les prix ; les voici douçés. D'un côté, une croissance fléchissante en Chine et nulle en Europe limite la demande d'hydrocarbures. De l'autre, l'offre globale gonfle plus que prévu : bond de la production en Libye au cours de l'été, maintien des exportations irakiennes, frénésie extractive aux Etats-Unis, où l'exploitation du pétrole de schiste bat des records. Baisse de la demande, hausse de l'offre : la chute des cours semblerait dictée par l'arithmétique de marché. Elle s'inscrit néanmoins dans un contexte géostratégique qui encourage toutes les spéculations sur les intentions cachées des acteurs de ce drame.

A commencer par l'Arabie saoudite, chef de file de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), censée assumer depuis le début des années 1980 le rôle de régulateur des prix mondiaux. M. Ali Al-Naïmi, ministre saoudien de l'or noir, observe impavide la dégringolade des cours ; lors d'une réunion de l'OPEP le 27 novembre dernier, il refuse même d'abaisser les objectifs de production du cartel. Scrutée à la loupe, cette passivité fait aussitôt l'objet de renversantes interprétations. Le 10 octobre, l'agence de presse turque Anadolu relaie les propos d'un analyste saoudien affirmant que Riyad brade son brut, officiellement pour conserver ses parts de marché, mais qu'officieusement « l'Arabie saoudite veut amener l'Iran à résipiscence sur le dossier du nucléaire et infléchir le soutien des Russes au régime syrien ». Très vite, l'influent site d'information Zero Hedge associe la dépêche turque à l'existence d'un « accord secret » américano-saoudien : lors de sa visite à Riyad

le 11 septembre 2014, le secrétaire d'Etat américain John Kerry aurait accepté une plus grande implication de son pays dans la lutte contre le président syrien Bachar Al-Assad ; en échange, le roi Abdallah aurait avalisé la campagne de bombardements occidentaux contre l'Organisation de l'Etat islamique et engagé l'Arabie saoudite dans une guerre des prix contre la Russie et l'Iran, deux alliés du régime syrien (2).

Las, le peu d'entrain des Américains à renverser M. Al-Assad incite les analystes à recentrer l'hypothèse – sans toutefois modifier le rôle supposé central de Washington. « Représentez-vous la façon dont l'administration Obama voit le monde, écrit le journaliste économique du *Guardian* Larry Elliott. Elle veut faire plier Téhéran sur son programme nucléaire. Elle veut que Vladimir Poutine batte en retraite dans l'Est ukrainien. (...) Aidé de son allié saoudien, Washington tâche d'abaisser les prix du pétrole en inondant de brut un marché déjà engorgé. Les Russes et les Iraniens étant tributaires de leurs exportations pétrolières, il serait ainsi plus facile de négocier avec eux » (9 novembre 2014). Alléchante hypothèse, mais dont la force tient moins aux faits qui l'étayent qu'à sa compatibilité avec un projet géopolitique qui, lui, ne fait aucun doute. Chercher à qui profite le crime n'aide guère ici à trouver le coupable : la Chine et l'Inde, gros importateurs d'hydrocarbures, bénéficient au premier chef des prix bas.

L'OLÉOCENTRISME dans l'analyse des relations internationales ne manque pourtant pas de fondements historiques. Au XX^e siècle, les dirigeants français, britanniques, allemands, américains et russes n'ont cessé d'agir, dans les coulisses ou au grand jour, pour contrôler cette énergie liquide et flexible. Les flux d'hydrocarbures ont réorienté les échanges commerciaux, reconfiguré le système monétaire, redessiné nombre de frontières. Quand, en 2012, M. Henry Kissinger résume un demi-siècle de politique américaine au Proche-Orient, l'ancien secrétaire d'Etat cite parmi les objectifs vitaux : « empêcher qu'une puissance régionale devienne hégémonique ; assurer la libre circulation des ressources énergétiques » (*International Herald Tribune*, 2 avril 2012). Tant de fortunes, de coups d'Etat, de dictatures et d'interventions militaires ont fermenté à l'ombre des derricks que l'interprétation pétrocausale s'impose d'elle-même, parfois comme une écriture automatique. Le pétrole fascine et « suscite toutes sortes de fantasmes sur son rôle supposé dans les troubles politiques et le déclenchement des conflits armés (3) ».



LOÏC HERVÉ. – « Le Poids de la civilisation », 2009

Ainsi, la chute des cours de 2014-2015 répéterait le scénario du « contre-choc » pétrolier de 1985-1986 : l'Arabie saoudite avait alors ouvert ses vannes et fait dévisser les prix. Le mouvement aurait été dicté par les Etats-Unis afin d'étrangler une économie soviétique déjà essoufflée par la course aux armements. Trois décennies plus tard, M. Poutine n'exclut pas un bégaînement de l'histoire. « Certains parlent d'une conspiration américano-saoudienne pour punir l'Iran, déprimer l'économie russe et ébranler le Venezuela », expliquait-il en décembre dernier. Il nuance aussitôt son propos : « C'est peut-être le cas. Mais il pourrait aussi s'agir d'une bataille entre producteurs traditionnels et producteurs de pétrole de schiste » (*Tass*, 18 décembre 2014).

Car la débâcle des prix nourrit un deuxième scénario : celui d'une manœuvre saoudienne contre les Américains. Le 28 novembre, une dépêche expédiée de Vienne, où l'OPEP vient de renoncer à soutenir les prix, relate que « le ministre du pétrole saoudien a dit à ses collègues de l'OPEP qu'ils doivent lutter contre le boom américain des pétroles de schiste » (*Reuters*, 28 novembre 2014). L'ennemi ne serait donc pas en Sibérie ou à Téhéran, mais dans le Dakota. « Riyad pense que la loi du marché finira par faire plier tous ces petits Yankees qui produisent à des coûts trois fois supérieurs à ceux de la péninsule arabique », détaille *Le Monde* (22-23 février 2015). Une fois les foreurs américains mis hors jeu, les prix remonteraient.

Cette hypothèse d'une guerre « cheikhs contre schistes » (*The Economist*, 6 décembre 2014) se décline sous deux formes. Pour Jacques Attali, « la baisse du prix du pétrole décidée, sans peur, par l'Arabie saoudite

contre la volonté et les intérêts américains » (*L'Express*, 19 février 2015) sanctionnerait la pusillanimité militaro-diplomatique des Etats-Unis dans la région. A l'autre pôle du spectre idéologique français, l'économiste Jacques Sapir s'interroge : « On peut se demander s'il n'y a pas un accord tacite entre l'Arabie saoudite et la Russie pour évincer, ou du moins limiter, un nouvel acteur sur le marché des hydrocarbures (4). »

Après le scénario de l'alliance américano-saoudienne pour ruiner les Russes et celui d'une manigance saoudienne – et russe ? – pour affaiblir les Américains, une nouvelle interprétation a émergé : « L'Amérique a tué l'OPEP », affirme Eduardo Porter, pilier du service économique du *New York Times* (22 janvier 2015) ; Washington cherchait depuis 1973 à s'affranchir de sa dépendance au cartel et subventionnait massivement la recherche sur les technologies responsables du boom pétrolier. Pour le célèbre consultant Daniel Yergin, l'OPEP, incapable de faire remonter les prix face au flot d'huile de schiste, aurait « transmis sa responsabilité de producteur d'appoint » – c'est-à-dire de pivot du secteur – aux Etats-Unis (*The New York Times*, 25 janvier 2015).

En matière de politique énergétique, des hypothèses contradictoires ne s'annulent pas nécessairement – la plupart des acteurs excellent dans l'art du double jeu. Une certitude : six mois de pétrole en solde ont ragailardi les entreprises de transport et les pays démunis de ressources fossiles, affligé les nations productrices les plus faibles (notamment en Afrique), renvoyé aux calendes grecques la perspective d'une économie décarbonnée, déstabilisé enfin les multinationales du pétrole qui avaient parié sur la pérennité des prix hauts pour repousser encore les frontières géologiques et géographiques de l'extractivisme (5). La ressource « rare » abonde, au point de provoquer une nouvelle ruée américaine vers... les lieux de stockage. On s'arrache à prix d'or les réservoirs, les tankers et même les cavités dans les mines de sel ! « L'espace de stockage devient une marchandise », s'enthousiasme le *Wall Street Journal* (6 mars 2015), qui annonce le lancement imminent d'un nouveau produit financier permettant d'acheter ou de vendre le droit d'entreposer du brut pendant un mois dans des réservoirs en Louisiane. « Wall Street en profite toujours » : première loi pétrofinancière ?

(1) Thomas L. Friedman, « The First Law of Petropolitics », *Foreign Policy*, Washington, DC, 16 octobre 2009.

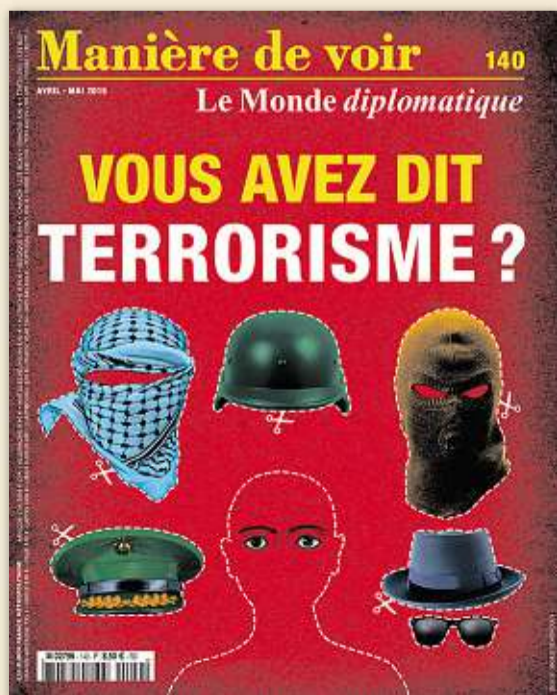
(2) Tyler Durden, « Why oil is plunging », *Zero Hedge*, 11 octobre 2014, www.zerohedge.com

(3) Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « Les fantasmes géopolitiques du pétrole dans les pays en guerre... ou pas », *Hérodote*, n° 155, Paris, 2014.

(4) Jacques Sapir, « Rouble, pétrole et idéologie », 13 décembre 2014, *RussEurope*, <http://russeurope.hypotheses.org>

(5) Mickael Klare, « Big oil's broken business model », 12 mars 2015, <http://mondediplo.com>

Les raisons d'une radicalisation



8,50 € CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

SOMMAIRE

PAGE 2 :
D' Folamour à Athènes. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :
Périssables démocraties, par **RAZMIG KEUCHEYAN**.

PAGES 4 ET 5 :
Loi Macron, le choix du « toujours moins », suite de l'article de **MARTINE BULARD**. – Les recettes des nouveaux pragmatiques (**M. B.**).

PAGES 6 ET 7 :
São Paulo, mégapole à sec, par **ANNE VIGNA**. – Virage à droite pour le Parti des travailleurs, par **BRENO ALTMAN**.

PAGES 8 ET 9 :
Tata, saga indienne, par **JYOTSNA SAKSENA**. – Des accaparements facilités par les pouvoirs publics (**J. S.**).

PAGES 10 ET 11 :
« Taper sur un monde creux pour le faire résonner », par **JACQUES DENIS**. – Coup de Balai citoyen au Burkina Faso, par **DAVID COMMEILLAS**. – Au Nigeria, les internautes donnent de la voix, par **ALAIN VICKY**.

PAGES 12 ET 13 :
En Libye, ce n'est pas le chaos, c'est la guerre, par **PATRICK HAIMZADEH**. – Négociation ou intervention, des voisins partagés, par **AKRAM BELKAÏD**.

PAGES 14 ET 15 :
Enquête sur ces harkis restés en Algérie, suite de l'article de **PIERRE DAUM**. – Statuts multiples, destin commun (**P. D.**).

PAGE 16 :
Le génocide arménien et ses vies ultérieures, par **VICKEN CHERIAN**.

PAGE 17 :
Pour en finir (vraiment) avec le terrorisme, par **ALAIN GRESH**.

PAGES 18 ET 19 :
Avec Thomas Piketty, pas de danger pour le capital au XXI^e siècle, par **FRÉDÉRIC LONDON**.

PAGES 20 ET 21 :
Le grand ratage des écologistes français, par **ERIC DUPIN**. – Au cœur des luttes locales (**E. D.**).

PAGE 22 :
1945, la politique au village, par **ROGER VAILLAND**.

PAGE 23 :
Des Amis pas comme les autres, par **CLEA CHAKRAVERTY**.

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « La Clarinette », de Vassilis Alexakis, par **DOMINIQUE AUTRAND**. – « Pour l'amour de Claire », d'Edwige Danticat, par **CATHERINE DUFOUR**. – Les Lumières selon Michel Houellebecq, par **EVELYNE PIELLER**. – Au Congo, pérennité d'une culture, par **ANICET MOBE**. – Chine d'hier et d'aujourd'hui (**M. B.**). – Nation et islam en Palestine, par **DOMINIQUE VIDAL**. – La tribu des clochards célestes, par **HUBERT ARTUS**. – Dans les revues.

PAGE 27 :
L'imaginaire monumental des milliardaires, par **JOHAN POPELARD**.